Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lessourcesdelhis00schmuoft

LES SOURCES

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS 1789

AUX

ARCHIVES NATIONALES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

LES SOURCES

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS 1789

AUX ARCHIVES NATIONALES

PAR

Charles SCHMIDT

ANCIEN ARCHIVISTE DÉPARTEMENTAL

ARCHIVISTE AUX ARCHIVES NATIONALES

DOCTEUR ÈS LETTRES

AVEC UNE LETTRE-PRÉFACE

DE

M. A. AULARD

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Les demandes de recherches ; — la salle de travail ; — les inventaires ; — les sources de l'histoire d'un département, d'un arrondissement, d'un canton ou d'une commune aux Archives nationales ; — les séries départementales.

PARIS

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1907

Du même auteur

Procès-verbaux de l'Administration départementale [de l'Yonne], de 1790 à 1800 (t. IV, en collaboration avec MM. Drot et Duponteil). 1 vol. in-8, LXXX-448 p. Auxerre, 1899.

Rapport sur un « Voyage d'Archives » (Suisse, Allemagne, Autriche-Hongrie). Extrait du *Bibliographe moderne*, année 1900.

Le grand-duché de Berg (1806-1813). Étude sur la domination française en Allemagne sous Napoléon Ier. 1 vol. in-8, XVI-528 p. de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* (Félix Alcan, éditeur, Paris, 1905). Récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques (prix Audiffred).

La réforme de l'Université impériale en 1811. 1 vol. in-8 de 132 p. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905.

En collaboration avec M. F. Gerbaux,
Sous-chef de section aux Archives nationales :

Procès-verbaux des Comités d'agriculture et de commerce de la Constituante, de la Législative et de la Convention (t. I, sept. 1789-janvier 1791). 1 vol. in-8, XXIV-774 p. Paris, Imprimerie nationale, 1906.

Le tome II est sous presse.

En préparation :

Les origines du Blocus continental.

LETTRE-PRÉFACE

Paris, 9 avril 1907.

Cher Monsieur Schmidt,

Vous n'êtes point de cette race d'archivistes et de bibliothécaires — race à peu près disparue, heureusement ! — qui ne conservent les documents que pour les cacher et qui s'amusent des erreurs où tombe l'inexpérience des travailleurs novices. Vous avez cette idée juste et libérale que les documents et les gardiens des documents sont au service du public. A peine pourvu d'un poste aux Archives nationales, vous songeâtes à préparer un fil conducteur pour les étudiants qui entrent dans ce dédale.

Il y a cinq ans, je fus bien heureux de publier dans la *Révolution française* votre article sur les *Sources de l'histoire d'un département aux Archives nationales*. Depuis, chaque année, dans mes conférences d'exercices pratiques à la Sorbonne, c'est une des premières lectures que je recommande à nos apprentis historiens, et j'imagine que, dans nos deux bibliothèques universitaires, l'exemplaire du numéro de la *Révolution* du 14 mars 1902, qui contient cet article, doit tomber en lambeaux, à force d'avoir été consulté.

Quand je reçois une monographie d'histoire provinciale, je regarde tout de suite si l'auteur vous cite, s'il vous a lu. Vous ignore-t-il ? Son travail est incomplet, sa documentation est réduite aux sources locales. Vous connaît-il ? Alors il y a des chances pour que sa documentation soit complète ou, du moins, riche et sérieuse.

En effet, quel que soit le sujet d'histoire moderne locale que l'on traite en province, et si abondante que soit la source locale, il y a presque toujours quelque chose à prendre aux Archives nationales, souvent quelque chose d'important, parfois quelque chose d'essentiel.

Aussi ai-je été ravi quand j'ai reçu vos épreuves et que j'ai vu cette heureuse transformation de votre article en un petit livre où vous développez encore et précisez davantage les indications, déjà si utiles, que vous aviez données dans votre article.

Grâce à vous, en quelques instants, tout travailleur saura ce qu'il peut trouver et ce qu'il doit demander aux Archives nationales.

Votre manuel n'est pas seulement utile : il est indispensable, et il n'y a pas besoin de lui souhaiter bon succès, puisque nul historien de la France moderne, apprenti ou maître, ne pourra s'en passer.

Grâce à vous, grâce à cet excellent instrument de travail, il y aura plus de méthode, de plus sûrs et de plus amples résultats, un développement de nos études.

Agréez, cher monsieur Schmidt, l'expression de mes sentiments affectueux.

A. Aulard.

AVANT-PROPOS

« La vérité est, ce me semble, que les spécialités n'ont de sens qu'en vue des généralités, mais que les généralités à leur tour ne sont possibles que par les spécialités. »

(E. Renan, *L'Avenir de la Science.*)

Je ne pense pas qu'il faille démontrer longuement pourquoi il est nécessaire de venir à Paris, aux Archives nationales, lorsqu'on s'occupe de l'histoire de la France depuis 1789[1]. Toute affaire un peu importante aboutit administrativement à Paris. Si l'on songe que cette centralisation est ancienne, — car depuis longtemps « le gouvernement est passé du rôle de souverain à celui de tuteur »[2], — on se convaincra bien vite que toute manifestation de la vie politique, religieuse, économique de la province s'est révélée aux Comités ou aux Bureaux sous forme de pétitions ou de vœux; aux Assemblées, les départements ou les municipalités ont envoyé leurs doléances; aux Ministres, les préfets ont adressé leurs rapports; ces doléances et ces rapports ont fini par aboutir aux Archives nationales : c'est là qu'il faut venir les consulter pour compléter et élargir tout travail d'histoire, générale ou locale.

Dans le présent recueil, dont le titre indique suffisam-

1. Les indications que je donnerai ici valent non seulement pour les départements formés en 1790, mais encore pour les départements de l'Empire français au moment de sa plus grande extension.

2. Tocqueville, *L'Ancien régime et la Révolution*, p. 61.

ment l'objet, j'ai voulu, en développant des indications antérieures [1], viser les deux catégories de travailleurs qui se partagent l'histoire contemporaine : d'abord, les érudits de province ou de Paris, — professeurs, membres des sociétés savantes, — qui, dans l'histoire de la France de 1789 à nos jours, se sont, en quelque sorte, taillé une tranche locale et limitent leurs recherches à un département, à un arrondissement, à un canton, voire même à une commune. Après avoir épuisé les ressources locales, — archives municipales et départementales, — après avoir consulté le répertoire bibliographique de la Révolution dans leur département [2], après avoir, enfin, dépouillé le *Bulletin des lois*, les Procès-verbaux des assemblées, le *Moniteur* (pour certaines périodes), ils viennent à Paris, aux Archives nationales ; j'ai voulu leur donner un aperçu de ce qu'ils y trouvent.

En second lieu, j'ai pensé aux historiens de l'époque contemporaine qui, étudiant une période déterminée, ont besoin de connaître l'état de la France entière à un moment précis ; à ceux-là aussi il pouvait être utile d'indiquer les séries

1. *Les sources de l'histoire d'un département aux Archives nationales* (*Révolution française*, n° du 14 mars 1902) ; — *Le fonds de la police générale aux Archives nationales* (*Revue d'histoire moderne et contemporaine*, années 1902-1903) ; — *La nouvelle salle de travail aux Archives nationales* (*Révolution française*, n° du 14 mars 1904) ; les deux premiers articles avaient d'abord fait l'objet de communications à la *Société d'histoire moderne* (séances du 2 janvier et 7 décembre 1902).

2. On souhaiterait que chaque département possédât un jour : 1° l'inventaire imprimé ou autographié de ses archives révolutionnaires et modernes ; 2° un répertoire bibliographique analogue à celui qui existe pour l'Yonne et qui rend tant de services, mais qui comprendrait aussi les années 1800 à 1900 ; 3° un inventaire sommaire des documents conservés à Paris, aux Archives nationales et concernant ce département. On possède, pour le département de Seine-et-Marne, un volume où ont été relevés tous les documents intéressant ce département jusqu'en 1789 et conservés soit dans les archives des sous-préfectures, soit dans les archives des différents ministères, soit enfin aux Archives nationales. Un tel travail devrait être fait, pour la période contemporaine, dans chaque département.

départementales des Archives, actuellement classées et communicables : le premier souci de l'historien de l'esprit public, dans ses diverses manifestations, n'est-il pas de savoir où il trouvera, groupés et classés, les rapports des préfets, les délibérations des conseils généraux ou les notes de police ?

Un volume existe, dans tous les dépôts d'archives départementales et dans les bibliothèques importantes, qui donne aux travailleurs des indications et une orientation générales, c'est l'*État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales*, publié, en 1891, par les soins de M. G. Servois, alors directeur des Archives [1]. Cet *État sommaire*, qu'il faut avoir manié avant de venir aux Archives, je n'ai pas la prétention de le refaire ; mon intention a été simplement de le compléter en donnant le détail des séries départementales qu'il n'indique souvent que d'une ligne ou dont, parfois, il ne fait pas mention. D'autre part, j'ai pensé qu'il était nécessaire de donner aux chercheurs, qui ne connaissent pas encore le palais Soubise, quelques conseils pratiques qu'on ne saurait demander aux recueils officiels.

Le champ de travail est immense ; aux membres des sociétés savantes, à ceux des commissions départementales de la vie économique de la Révolution, le programme a été tracé, les sujets ont été indiqués; en 1900, au Congrès des sociétés savantes, M. Aulard disait : « Le temps n'est plus où l'on croyait qu'en racontant ce qui s'est passé à Paris depuis 1789 on croyait raconter presque toute l'histoire de la France contemporaine », et il recommandait l' « histoire complète et méthodique de la province » [2]. Peu

1. Paris, 1891, in-4° de 898 p.

2. *Discours prononcé à la séance du Congrès* [des Sociétés savantes] *le 9 juin 1900*, Paris, 1900, in-8° de 25 p.

après, en 1903, sur l'initiative de M. Jean Jaurès, une commission était créée, au Ministère de l'instruction publique, dont l'objet devait être « la recherche et la publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution »[1]. Devenues objets de recherche patiente et de travail méthodique, l'histoire locale et l'histoire générale se compléteront ; la première, écrite « en vue des généralités » futures, ne sera plus, comme elle l'est encore quelquefois, « du bavardage rétrospectif »[2] ; la seconde, appuyée sur des monographies régionales précises, sera vraiment un tableau de l'évolution politique, religieuse, économique et sociale de la France contemporaine[3].

Décembre 1906.

Ch. Schmidt.

1. Arrêté ministériel du 23 décembre 1903. Dans le *Bulletin trimestriel* que publie cette commission, on trouvera des circulaires qui doivent guider les travailleurs de province dans leurs recherches.

2. *Discours prononcé à la réunion générale du Congrès* [des sociétés savantes] à Bordeaux, le 18 avril 1903, par M. C. Jullian, sur *les recherches locales et l'histoire de France*. Paris, 1903, une brochure de 26 p. in-8°. M. Jullian dit même : « L'histoire locale est peut-être la seule qui soit une résurrection. » Chassin écrivait : « Décentraliser l'histoire, c'est, je le crois, enseigner le mouvement, l'initiative, l'action universelle » (*Le génie de la Révolution*, t. I, p. xx).

3. En terminant, je tiens à remercier M. E. Dejean, directeur des Archives, qui m'a autorisé à publier ici des parties d'inventaire que le public n'a pas à sa disposition ; les chercheurs lui sauront gré d'avoir ainsi témoigné de l'intérêt qu'il attache aux documents d'histoire contemporaine et aux travaux que ces documents permettent de mener à bien. Je remercie également MM. Tuetey, Gerbaux, Lelong et mes confrères de la Section moderne des Archives, MM. Marichal, Daumet, Caron et Bourgin, pour les précieuses indications qu'ils ont bien voulu me donner. Je ne puis prétendre fournir ici des indications *critiques* sur la valeur des documents énumérés dans ce recueil. Aussi recevrai-je avec plaisir les observations que les travailleurs voudront bien m'adresser et dont je tiendrai compte, s'il y a lieu, pour une nouvelle édition.

PREMIÈRE PARTIE

Les demandes de recherches.

La salle de travail.

I. — Les Archives nationales sont une création de la Révolution. Elles ne devaient être d'abord que les archives particulières de l'Assemblée constituante. Bientôt on décida d'y réunir tous les actes relatifs à l'état ancien de la monarchie ainsi que les actes émanés des cours et autres établissements qui allaient être supprimés : les archives des justices seigneuriales, les titres et registres des dîmes ecclésiastiques, les titres des biens du clergé, les archives de l'ancienne administration des provinces, les archives complètes des ordres religieux, les titres féodaux, les archives des Parlements, des Chambres des comptes et de toutes les juridictions, celles des princes, des émigrés, des condamnés, celles de la Couronne furent versées au dépôt des Archives de l'Assemblée qui devint ainsi le « dépôt central pour toute la République ».

II. — C'est seulement en 1808 que les Archives nationales furent matériellement séparées des Archives du Corps législatif et centralisées dans un bâtiment unique : le décret du 6 mars 1808 prescrivit leur installation au palais Soubise ; elles y sont depuis lors, et c'est au palais Soubise, agrandi par une série de constructions nouvelles édifiées au cours du XIXe siècle, que se sont accumulés depuis les documents provenant des corps ou institutions supprimés

(Sénat conservateur, Chambre et Cour des Pairs, Secrétairerie d'État impériale), ou régulièrement versés par les Ministères[1].

III. — On ne se borna pas à centraliser une grande quantité de dépôts d'archives dont l'accès était, jusqu'alors, réservé à quelques privilégiés : la Convention décida, par la loi organique du 7 messidor an II, article 37, que tout citoyen pourrait demander dans tous les dépôts, aux jours et aux heures fixés par les règlements, communication des pièces qu'ils renfermaient. Cette communication leur serait donnée sans frais et sans déplacement, et avec les précautions convenables de surveillance.

« A des dépôts riches de tous les documents accumulés respectueusement par les siècles, mais fermés aux études et à la publicité, succédèrent des archives publiques offrant libéralement à tous ce qui restait de ces trésors historiques »[2]. A l'origine, les chercheurs étaient répartis dans les bureaux des différentes sections ; peu avant 1848, une salle du public fut créée ; elle était médiocre et l'on dut s'en contenter pendant plus de cinquante ans ; en 1902, enfin, une salle, assez vaste pour recevoir les travailleurs de plus en plus nombreux, a été installée au rez-de-chaussée du palais Soubise.

IV. — Toute personne, qui vient pour la première fois travailler aux Archives nationales, est invitée à se présenter au *Bureau des renseignements*, ouvert tous les jours de onze heures à quatre heures. L'archiviste chargé de ce service, ou, à son défaut, l'employé qui le seconde, prient le travailleur nouveau de remplir un *Bulletin*, con-

1. L'adresse des Archives nationales est : 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris, IIIe.

2. Comte de Laborde, préface à la *Collection de Sceaux*, publiée par M. Douët d'Arcq t. I, p. 17, Paris, 1863[1].

forme au modèle donné plus loin, et d'y inscrire, de la manière la plus précise, l'objet de ses recherches.

Le *bulletin de recherches* est un cahier de quatre feuillets, divisé, dans le sens de la hauteur, en deux parties égales : à droite figurent les demandes successives du travailleur; à gauche se fait la transcription des réponses des archivistes chargés des recherches (cotes d'archives ou autres renseignements). Le bulletin, qui reçoit un numéro d'ordre, reste affecté à la personne qui y a fait la première demande ; on l'augmente, au fur et à mesure des besoins, de cahiers nouveaux. Les bulletins des historiens ou des érudits qui ont longtemps fréquenté les Archives nationales forment aujourd'hui de gros recueils et seront précieux pour les biographes. Grâce à ces bulletins, chaque travailleur peut savoir à quelle date il a fait une demande et quels documents il a successivement consultés [1].

Aussi longtemps qu'un chercheur vient à la salle de travail, son bulletin reste entre les mains du président de la salle, qui le lui communique pour y inscrire chaque nouvelle demande. Lorsque quelques semaines se passent sans qu'il revienne aux Archives, son bulletin est reporté au Bureau des renseignements et remis à sa place numérique ; la première démarche à faire, avant une nouvelle séance de tra-

1. Ces bulletins il y en a aujourd'hui plus de 34.000) sont conservés : une table sur fiches des travailleurs, ainsi qu'une table des recherches, sont tenues avec soin ; on peut de la sorte faire bénéficier les chercheurs nouveaux des travaux anciens, ou leur éviter des publications qui feraient double emploi.

A ce propos il serait à souhaiter que chaque lecteur donnât à la Bibliothèque des Archives un exemplaire du livre ou de l'article dont il a puisé les éléments *aux Archives* : dans l'intérêt même des travailleurs il faudrait que cette pratique se créât, non par un règlement inefficace, mais par une habitude peu à peu généralisée.

vail, consiste donc à rechercher le bulletin au Bureau, si l'on veut y faire une nouvelle demande.

Voici un modèle de bulletin revêtu d'une demande et de la réponse faite à cette demande :

M. X... N° 36702 A communiquer : F[1c] III, Maine-et-Loire... etc. Signé : X... [l'archiviste chargé de la recherche] Vu : Y... [le chef de la section] Transcrit : Z... [le président de la salle]	ARCHIVES NATIONALES Paris, le 27 octobre 1905. M. X... Professeur au lycée de ... demande communication de tous documents concernant le département de Maine-et-Loire, de 1790 à 1800. (Signature du demandeur) Vu pour extrait : X... [le chef de la section moderne] Approuvé : Y... [le directeur des Archives]

V. — Comme on le voit par l'exemple ci-dessus, le bulletin, signé par le demandeur, est transmis aux chefs des différentes sections des Archives ; le chef de la section où sont conservés les documents de la période visée, juge s'il y a lieu de communiquer immédiatement les documents demandés, ou — ce qui est le cas pour les demandes qui portent sur plusieurs catégories de documents — s'il est nécessaire de confier à un archiviste une recherche dans les inventaires que le public n'a pas à sa disposition et dans les cartons qui, souvent, contiennent des documents d'une date trop récente ou dont la communication est soumise à des réserves. Dans le premier cas, il signe « *vu pour communication* », et le

demandeur peut avoir, le jour même, les cartons et les liasses; dans le second cas, il signe « *vu pour extrait* », et le demandeur est prié de laisser à l'administration le temps nécessaire pour faire utilement les recherches. Le Directeur des Archives examine en dernier ressort et approuve, s'il y a lieu, la décision du chef de section. Le résultat de la recherche, signé par l'archiviste qui a été chargé de l'enquête, est transcrit par le président de la salle sur la partie gauche du bulletin et communiqué au demandeur.

VI. — Les demandes de recherches peuvent être faites par lettre adressée au Directeur des archives. Si le désir en est exprimé, le secrétariat répond, par une formule imprimée, que la recherche a donné un résultat positif et que les documents sont à la disposition du demandeur, ou, au contraire, que la recherche n'a donné aucun résultat ; mais l'administration ne donne pas, dans le premier cas, le détail des cotes indiquées.

Il peut arriver aussi qu'un travailleur, ayant eu antérieurement communication de documents qu'il désirerait consulter à nouveau, n'ait qu'un temps limité à passer à Paris et aux Archives nationales : pour hâter les choses, il suffit, dans ce cas, d'écrire à *M. le Président de la salle de travail des Archives nationales*, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris, IIIe, en le priant de faire tenir prêts les documents. Il est tenu compte de toute demande de cette nature arrivée aux Archives par le courrier du matin, à condition toutefois que, vérification faite, celui qui adresse une telle demande soit déjà, en effet, inscrit et connu aux Archives.

VII. — Pour faire utilement une demande de recherche, il faut se pénétrer de cette idée que les inventaires, répertoires, tables, — qui sont les premiers instruments de travail des archivistes, — n'indiquent jamais que des faits

concrets, des noms de *matières*, de *personnes*, de *lieux*. Les idées et les notions abstraites n'y sont pas mentionnées. Une demande qui porterait sur « la notion de l'État au XIXe siècle », ou sur « l'idée de lutte de classes de 1789 à 1848 », ou encore sur « l'influence de Rousseau sur la politique de la Convention » ne pourrait donner aucun résultat précis. Ceux qui font de telles demandes ne viennent cependant pas aux Archives sans avoir des notions concrètes sur les *personnages* qui ont pris part au mouvement d'idées qu'ils étudient, sur les *événements* (conspirations, grèves, conflits entre ouvriers et patrons, etc.) qui ont révélé ce mouvement, sur les *manifestations* par où se sont fait jour des théories nouvelles (envoi de pétitions aux Assemblées, etc.) ; ce sont précisément ces individus agissants et ces manifestations localisées et datées qui doivent faire l'objet des demandes de recherches ; car les Archives, il faut le dire et le redire, ne peuvent donner que des documents : aux historiens de dégager de ces documents les idées et la vie même qui s'y trouvent.

Il peut arriver aussi que des chercheurs inexpérimentés, ne sachant rien de la vie administrative ou ne se rendant pas compte de l'état dans lequel les dossiers sont donnés par les Ministères, s'imaginent que les papiers, lorsqu'ils ont cessé d'être administrativement utiles, sont classés suivant des cadres historiques, et, en quelque sorte, sous les rubriques des manuels scolaires ; il leur arrive de faire des demandes beaucoup trop générales : ils demandent, par exemple, les papiers relatifs au « 18 Brumaire » ou bien, désirant étudier un point de l'histoire du Directoire et voulant être sûrs qu'aucun document ne leur échappera, ils sollicitent la communication des « papiers du Directoire ». A des questions aussi vastes et aussi vagues les archivistes ne peuvent répondre qu'en priant les travailleurs de *préciser les points*

sur lesquels ils désirent faire porter l'effort de la recherche.

En règle générale, il vaut donc mieux débuter par une demande précise et nettement délimitée, quitte ensuite à élargir le cadre des recherches et à poser une série nouvelle de questions.

Trop souvent, aussi, les travailleurs, préoccupés de s'assurer la primeur du sujet qu'ils traitent, mettent tous leurs soins à ne pas faire connaître ce sujet même et se gardent de donner, fût-ce verbalement, à l'archiviste qui a commencé le travail, un aperçu du but qu'ils se proposent. Cet excès de prudence laisse l'archiviste dans l'ignorance du fil qui relie ces demandes de recherches successives, et il lui arrive ainsi de ne pas songer à communiquer des dossiers utiles.

Voici quelques *conseils pratiques* qui peuvent guider les travailleurs pour l'établissement de leurs demandes :

1° Lorsqu'il s'agit de personnages obscurs qui ne figurent pas dans les recueils biographiques courants, donner, s'il est possible, des indications de dates avec un bref *curriculum vitæ*. Si tel individu, par exemple, arrêté par ordre du Comité de sûreté générale, a été exécuté après jugement du Tribunal révolutionnaire, ne pas omettre de l'indiquer, car les fonds du Comité et du Tribunal sont distincts. Si tel fonctionnaire de deuxième plan a été mêlé à une conspiration, avoir soin de mentionner son rôle politique. Le dossier du fonctionnaire est dans une série ; les rapports de police sont dans une autre.

2° S'il s'agit d'*événements* généraux ou locaux, avoir soin, tout en indiquant le cadre général, de donner les noms des principaux personnages mêlés à ces événements. Si l'on étudie, par exemple, la chouannerie dans la Sarthe, il sera nécessaire de donner les noms des principaux chouans

recherchés par la police dans cette région ; on aura ainsi toute chance de posséder, non seulement les dossiers généraux de la chouannerie, mais encore les dossiers individuels qui vivifieront les premiers. Les policiers de tous les temps sont préoccupés, non de faire des dossiers pour les historiens, mais de signaler des *individus* ; ce sont les dossiers de ces individus et les fiches qu'ils en dressent qui, conservés dans l'état même où ils nous ont été fournis, sont consultés aux Archives. Il est donc indispensable que les chercheurs se rendent compte de la méthode et des procédés de travail des administrateurs.

VIII. — En principe, tout document ayant cinquante ans de date est communicable, et il serait à souhaiter que tous les dépôts d'archives fussent aussi libéralement ouverts au public ; mais on remarquera que les petits dépôts dont l'existence autonome ne se justifie pas — et dont les documents devraient être déposés aux Archives nationales — sont précisément ceux qui ont les règlements les plus restrictifs [1].

On comprendra cependant que, dans certains cas, même pour des documents ayant cinquante ans de date, des réserves puissent être faites ; c'est ainsi que les dossiers personnels, — dossiers du personnel administratif, universitaire ou judiciaire —, les documents confidentiels intéressant la personnalité d'hommes publics encore vivants et les papiers de famille n'ayant qu'un intérêt privé ne peuvent être communiqués qu'après examen et avec l'autorisation spéciale du Directeur des Archives.

1. Langlois et Seignobos, *Introduction aux études historiques*, p. 10.

La Salle de travail.

IX. — La salle de travail, installée au rez-de-chaussée du palais Soubise, est ouverte au public tous les jours de la semaine, — sauf les dimanches, les jours fériés et durant une semaine à Pâques —, de 10 heures à 5 heures. Deux archivistes, actuellement MM. Le Grand et Viard, à l'obligeance et à la compétence desquels on ne fait jamais appel en vain, la président à tour de rôle en se partageant les sept heures pendant lesquelles le public est admis à travailler. C'est au président de la salle que les travailleurs doivent demander communication de leur bulletin ; c'est lui qui leur indiquera la réponse faite à leurs questions ; c'est lui aussi qui, au fur et à mesure de l'avancement du travail, signera les *fiches de déplacement* sans lesquelles le personnel de service ne peut sortir un carton ou un registre des dépôts où ils sont conservés [1].

On ne communique jamais plus d'un article à la fois ; s'il en était autrement, la confusion ne manquerait pas de se mettre dans les papiers. En règle générale, un demandeur ne peut, dans une séance, consulter plus de douze registres ou cartons. Il y a à cette limitation une raison matérielle : le personnel de service — dont le zèle et la complaisance sont connus des habitués des Archives — est peu nombreux ; les moyens de transport des documents sont pri-

1. Tout document, carton ou registre, extrait des Archives, est remplacé par une *fiche de déplacement* datée et portant le nom du demandeur ; ces fiches, retirées des dépôts quand le document y est replacé, sont conservées et classées ; elles permettent de savoir à qui et à quel moment un document a été communiqué, ce qu'il est utile de savoir, même au point de vue historique.

mitifs ; le jour où les Archives nationales, à l'imitation de certains dépôts étrangers, auront enfin modernisé par des monte-charges leur installation intérieure, les communications seront plus rapides et plus faciles à la fois.

Lorsqu'un travailleur veut consacrer plusieurs séances de suite aux Archives, ou y venir plusieurs fois à quelques jours d'intervalle, il peut demander à l'huissier de service de lui réserver ses documents dans la salle spéciale, dite *petit dépôt*, attenant à la salle du public ; il s'épargnera ainsi beaucoup de temps.

Des pancartes mises au-dessus des tables de travail recommandent aux chercheurs de respecter l'ordre des documents dans les cartons ; cette recommandation n'est pas inutile ; trop souvent il arrive, malgré cela, que des dossiers classés alphabétiquement ou chronologiquement reviennent aux Archives bouleversés et confondus.

X. — La salle de travail est nécessairement un peu une bibliothèque : les travailleurs ont besoin, pour leurs recherches, d'un certain nombre d'inventaires, manuels, dictionnaires, recueils de textes, où ils puissent faire d'utiles vérifications.

D'abord les *inventaires* : tous les inventaires *imprimés* par les soins de la direction des Archives, sont mis à la disposition du public ; pour les recherches d'histoire contemporaine, on se servira surtout de l'*État sommaire* publié en 1891. A feuilleter ce volume, où sont données des indications sur toutes les séries des Archives, on prendra l'habitude des cotes qui, au premier abord, paraissent bizarres, et on apprendra à reconnaître, à un premier examen, les trente-cinq séries entre lesquelles sont répartis les documents. Les inventaires des Archives des Affaires étrangères, de la Guerre, etc., sont dans la salle de travail ; y figurent aussi tous les inventaires des Archives départe-

mentales, l'*État des fonds* des Archives départementales[1] et le manuel désormais classique de MM. Langlois et Stein, *les Archives de l'Histoire de France*.

L'administration des Archives ne s'en est pas tenue là : elle a pensé qu'il était nécessaire de mettre à la disposition du public les inventaires manuscrits détaillés, au fur et à mesure de leur rédaction, et, depuis 1891, le nombre de ces inventaires, déposés dans la salle et consultables à volonté, s'est accru dans de notables proportions; en voici la liste pour la période contemporaine :

1. Bibliothèque administrative (imprimés), dite « collection Rondonneau »

AD[1]..... Collection chronologique des lettres patentes, édits, ordonnances, arrêts, lois, décrets (1789-an XIV).

AD I à XVII... Chacune des sous-séries de I à XVII contient une partie antérieure à 1789 et une partie postérieure à 1789; voici le détail de ces sous-séries :

ADI... Régime administratif et politique.
ADII... Législation civile.
ADIII.. Législation criminelle.
ADIV.. Agriculture, eaux et forêts.
ADV... Tribunal de cassation.
ADVI.. Armée.
ADVII.. Marine et colonies.
ADVIII. Instruction publique.
ADIX.. Finances.
ADX... Domaines.
ADXI.. Commerce et industrie.

1. Bientôt on y trouvera aussi l'inventaire en deux volumes in-4° de la série L (Papiers révolutionnaires) des Archives départementales.

ADxii. Émigrés.
ADxiii. Travaux publics.
ADxiv. Hôpitaux et secours publics.
ADxv.. Diplomatie, Affaires étrangères.
ADxvi. Histoire des villes et départements.
ADxvii. Cultes.

AD xviii[a].... Rapports, discours et opinions des députés : l'inventaire manuscrit donne la liste complète, carton par carton, des députés ; l'État sommaire, n'indique que les noms extrêmes.

AD xviii[b].... Procès-verbaux des assemblées.

---

2. Secrétairerie d'état impériale.

AF i..... Régime royal constitutionnel (1789-1792).
AF ii..... Conseil exécutif provisoire et Convention ; Comité de salut public (1792-an IV).
AFiii..... Directoire exécutif (an IV-an VIII).
AFiv..... Consulat et Empire (an VIII-1815).
Le détail des plaquettes contenant les arrêtés des consuls et les décrets de l'empereur se trouve dans cet inventaire (AFiv 1-858)[1].
AFv..... Régime royal (avril 1814-mars 1815 — juillet 1815-juillet 1817).

1. Quand on sait la date exacte d'un arrêté ou d'un décret, on peut, à l'aide de cet inventaire, savoir dans quelle plaquette il se trouve ; toutefois, pour la période impériale, le nombre des décrets signés en un seul jour est parfois si considérable qu'il est nécessaire, pour éviter une longue recherche dans un carton, de faire une demande spéciale sur le *bulletin* de recherche. Au seul examen de l'inventaire manuscrit, les travailleurs se rendront compte de la quantité de décrets portant la même date, car les décrets d'un même jour ont reçu une numérotation continue.

3. Élections et votes.

BII..... Votes populaires.

---

4. Procès-verbaux des assemblées nationales et pièces annexes.

C..... Procès-verbaux des Assemblées nationales.
CC..... Table alphabétique des Lettres patentes enregistrées au Sénat : 1808-1814.

---

5. Comités des assemblées.

DI § I..... Comité des décrets, procès-verbaux et archives.
DI § II..... Comité des dons et hommages.
DIV..... Comité de constitution.
DIV*bis*..... Comité de division.
DV..... Comité des lettres de cachet.
DVI..... Comité des finances.
DVIII..... Comité des assignats et monnaies.
DX..... Comité des pensions.
DXI..... Comité de liquidation.
DXIII..... Comité d'agriculture et de commerce.
D XVI..... Comité de la marine.
DXXII..... Comité d'aliénation et des domaines.
DXXIII..... Comité diplomatique.
DXXIV..... Comité d'Avignon.
DXXV..... Comité des colonies.
DXXIX..... Comité des rapports.
DXXXV..... Comité des inspecteurs des secrétariats.
DXXXIX..... Comité de la classification des lois.
DXL..... Comité des pétitions.
DXLI..... Comité des subsistances.

6. Série F.

F^{1e} ..... Pays annexés ou dépendants (1792-1812).

---

7. Archives de la couronne.

O^{2} ..... Maison de l'empereur.
O^{3} ..... Maison du roi (Restauration).

Inventaires en préparation.

D III ..... Comité de législation.
D XIX ..... Comité ecclésiastique.
F^{10} ..... Agriculture.
F^{11} ..... Subsistances.
F^{12} ..... Commerce et industrie.
F^{13} ..... Travaux publics.
F^{17} ..... Instruction publique.
F^{19} ..... Cultes.
O^{4} ..... Maison du roi (1830-1848).
O^{5} ..... Maison de l'empereur (1852-1870).

XI. — *Les livres.* — Pour la période contemporaine, il y en a peu ; l'*Almanach royal*, d'ailleurs incomplet pour le XVIIIe siècle, s'arrête à 1789 ; après cette date, aucun moyen de rapidement identifier la signature d'un ministre ou de se rendre compte de l'organisation administrative. En revanche, les *procès-verbaux* des assemblées sont là, indispensables, souvent consultés et, pour la Constituante et la Législative, accompagnés de leurs tables imprimées ; les tables de la Convention, faites sous la direction de Camus, sont conser-

vées manuscrites à la Section moderne ; bien souvent il a été question de les imprimer, et on a toujours reculé devant la dépense ; mais l'administration des Archives en a fait faire une copie abrégée en treize volumes, qui, bien qu'elle ne contienne que les renvois aux dates et aux pages, rend les plus grands services.

Quelques-uns des grands recueils de documents pour la période révolutionnaire sont mis également à la disposition du public : le *Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris*, de M. A. Tuetey, les *Actes du Comité de salut public*, de M. Aulard, les publications de la Commission des documents économiques de la Révolution [1] ; le grand recueil bibliographique de M. Maurice Tourneux est également consultable ; on voudrait, aussi dans la salle, le recueil de M. Brette sur la *Convocation des États généraux*, le *Comité d'Instruction publique*, de M. J. Guillaume, un plan des sections de Paris, etc. Dans un local où l'on consulte des documents, on ne saurait assez multiplier les moyens de vérifier si les documents, que l'on croit souvent inédits, le sont en effet. On évite ainsi les redites, les doubles emplois.

Les historiens du premier Empire consulteront la correspondance de Napoléon Ier (édition in-8°) et la *Noblesse impériale* de M. A. Campardon ; ils chercheront, en vain, les recueils de lettres inédites de Napoléon, publiées par MM. Lecestre et de Brotonne.

Le mouvement d'études sur la Restauration, la Monar-

1. Ont paru actuellement : le recueil de M. Charléty sur *la vente des biens nationaux* dans le Rhône ; *les cahiers du bailliage d'Orléans*, publiés par M. C. Bloch ; ceux du *bailliage de Reims*, par M. G. Laurent ; ceux du *bailliage de Vic*, par M. Étienne ; ceux du *bailliage de Cotentin*, par M. Bridrey ; *les Comités des droits féodaux et de législation*, par MM. Sagnac et Caron ; *les procès-verbaux des Comités d'agriculture et de commerce*, par MM. F. Gerbaux et Ch. Schmidt.

chie de Juillet et même la deuxième République [1], va croissant à mesure que les documents de ces époques deviennent accessibles; les instruments de travail à la salle des Archives manquent totalement pour les années 1815 à 1852. On y chercherait, en vain : le *Moniteur*, les *Archives parlementaires*, le *Dictionnaire des parlementaires*, comme aussi la *Grande Encyclopédie*. Le dictionnaire de Jal, celui de Bouillet et la première édition de la *Biographie* Michaud ne suffisent assurément pas ! Mais pour réaliser ces vœux, pourtant bien modestes, un crédit spécial serait nécessaire.

Il ne faut pas oublier de mentionner le dictionnaire de Littré, les dictionnaires de langues étrangères, le dictionnaire des Postes, indispensable pour les identifications, tout ce qui a paru des dictionnaires topographiques des départements et le *Catalogue de l'Histoire de France* à la Bibliothèque nationale.

1. La fondation de la *Société d'histoire de la Révolution de 1848* a contribué, pour une bonne part, à ce développement des travaux d'histoire contemporaine.

DEUXIÈME PARTIE

Indications sommaires sur les principales séries à consulter.

Après avoir brièvement rappelé aux débutants que les Archives ne sont pas un cabinet de manuscrits, mais un dépôt d'actes administratifs, après avoir essayé de leur faciliter les premières démarches et leur avoir montré comment on fait une demande de recherche, et pourquoi une demande imprécise ne donne que des résultats imprécis, je voudrais leur fournir quelques indications sur les séries qu'il est essentiel de consulter pour traiter un sujet touchant l'histoire contemporaine de la France ; ces indications, qui seront aussi brèves que possible, seront suivies d'un état des séries départementales destiné, non à remplacer, mais à compléter l'*État sommaire* de 1891. Pour plus de commodité, j'ai groupé ces premières notions, très générales, suivant les rubriques habituelles : Esprit public, histoire administrative, histoire économique, etc. Les séries départementales à dépouiller pour ces différentes études viendront ensuite, rangées par ordre alphabétique, comme dans l'*État sommaire* lui-même.

I. *La période préparatoire : 1787-1789.*

Avant d'aborder l'examen des documents révolutionnaires, il sera nécessaire, pour comprendre la Révolution

elle-même dans la région où on l'étudie, de bien connaître les années qui l'ont immédiatement précédée ; on dépouillera avec soin les procès-verbaux des Assemblées provinciales, là où elles fonctionnèrent [1]. On ne sait pas encore bien ce qu'ont été, dans la réalité, ces Assemblées ni ce qu'elles ont fait [2].

Pour compléter les documents recueillis dans les Archives départementales sur l'état économique et le régime féodal de la région devenue bientôt le département, on dépouillera les papiers du Comité des droits féodaux, classés par ordre de départements [3]. On y trouvera les lettres, les suppliques, les réclamations concernant les droits féodaux. Les documents fournis par ce Comité sont précieux, car ils donnent des précisions locales sur ce qu'était l'ancien régime dans les différentes régions ; les missives adressées aux membres du Comité entrent dans des détails qu'on serait vainement tenté de chercher ailleurs. Dans les papiers du Comité de Constitution [4], on trouvera également d'utiles indications sur les droits féodaux.

Deux livres serviront, dès à présent, de guides pour l'étude de cette question si complexe : dans la *Législation civile de la Révolution française* (*1789-1804*), de M. Ph. Sagnac [5], on suivra les transformations de la propriété foncière, on verra l'abolition de l'ancien régime, la libération et la division du sol ; dans le recueil intitulé : *Les Comités des droits féodaux et de législation et l'abolition du régime seigneurial* (*1789-1793*), publié par MM. Sagnac et P. Caron [6], on trouvera,

1. Procès-verbaux, manuscrits ou imprimés, conservés, en partie, dans les séries C, H, AD I.
2. Le livre général de L. de Lavergne, *Les Assemblées provinciales sous Louis XVI*, n'est qu'une esquisse provisoire.
3. Série D XIV (Constituante et Législative).
4. Série D IV.
5. Paris, Hachette, 1898.
6. Paris, Imprimerie nationale, 1907.

classés par catégories, un grand nombre de documents types, et les cadres tracés pour cette publication seront d'une valeur générale pour toute étude sur les droits féodaux et la condition des classes rurales à la veille de la Révolution et après 1789 [1].

II. *Convocation des États généraux : 1789.*

La convocation des États généraux, dans une région déterminée, ne saurait être étudiée sans un examen des papiers conservés aux Archives nationales [2]; l'inventaire détaillé et la critique minutieuse de ces papiers ont été faits dans le *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux*, de M. A. Brette [3]. Dans son introduction (p. cxxix et suivantes), M. Brette complète et développe les indications des inventaires publiés par les Archives et donne, sur les trois groupes les plus importants de documents relatifs à cette question, les renseignements les plus utiles. On ne peut que renvoyer à ce travail ceux qui ont à faire des recherches ou qui voudraient publier des documents sur la convocation des États généraux [4].

1. Dans D VI Comité des finances documents sur les impositions des anciennes provinces.

2. Séries B[a], B III, C.

3. Paris, Imprimerie nationale, 1894 et suiv., 3 vol. et un atlas parus ; le tome IV et dernier est en préparation.

4. Au cours de son travail, M. Brette donne également des indications sur les imprimés (série AD I) relatifs à la convocation.

III. *Formation des départements ; leur histoire topographique : 1790-1856.*

On comprendra sans peine que l'histoire de la formation des départements et de leur transformation topographique (changement de chef-lieu, changement de délimitation des arrondissements, etc.) ne puisse se faire sans rechercher les pétitions et mémoires qui ont été envoyés aux Assemblées et aux Comités qui discutaient et préparaient la division de la France nouvelle ; au premier rang je placerai les papiers du Comité de division (Législative et Convention) classés par ordre alphabétique de départements. Ce Comité, qui n'a été que le continuateur, sous la Législative et la Convention, du Comité de constitution, dont il a en partie recueilli les papiers, a terminé la formation des départements. « La division du territoire avait provoqué de la part des villes et des villages l'envoi d'une quantité énorme de demandes, d'adresses et de réclamations qui, reçues par le président de l'Assemblée, étaient transmises au Comité de constitution, puis à celui de division. Ce sont ces documents qui forment le fonds du Comité de division [1]. » Il peut arriver parfois que ces adresses aient été envoyées à la fois aux administrations de département et à l'Assemblée ; mais le plus souvent les documents conservés à Paris sont uniques.

Les lois résultant du travail du Comité, les procès-verbaux de division des départements, les cartes de Cassini découpées en nouvelles circonscriptions, sont dans la série

1. Extrait de l'introduction de l'inventaire manuscrit de ce Comité (Div *bis* par M. G. Daumet.

des plans [1], mais on ne saurait négliger, pour cette question topographique, les cartons de l'administration départementale [2], où toute une série est consacrée à la délimitation des départements et des communes de 1790 à 1839, à la délimitation des districts, plus tard à celle des arrondissements et des cantons, aux distractions et réunions de cantons et de communes, aux demandes de tribunaux de première instance, aux nomenclatures et changements de noms de communes. C'est également dans le Comité de division que l'on trouvera, classées par départements, les circonscriptions de paroisses [3]; c'est enfin dans ce même Comité, dans celui de judicature [4], dans celui de législation [5], dans celui de constitution [6] et dans les papiers de l'administration départementale que l'on trouvera les documents relatifs à l'établissement des tribunaux, et aux circonscriptions des cours et tribunaux [7].

Il y a déjà quelques bonnes histoires de formation de départements ; je citerai, à titre d'exemple, celle du *département de l'Yonne* due à M. C. Porée, archiviste de ce département et dans laquelle on se rendra bien compte de tout le parti que l'on peut tirer des papiers des Archives nationales [8]. Plusieurs études analogues sont en préparation.

1. Série NN, avec des *projets de division* qui n'ont pas abouti.
2. Série F^2 I.
3. Voir aussi le Comité ecclésiastique : D XIX.
4. D XVII.
5. D III.
6. D IV.
7. Le Comité de constitution contient, au point de vue des divisions topographiques, la correspondance des commissaires du roi avec le comte de Saint-Priest, ministre de la maison du roi, le président et les députés à l'Assemblée pour la formation des départements.
8. Introduction au tome VI des *Procès-verbaux de l'Administration départementale de 1790 à 1800*, publiés sous les auspices du Conseil général de l'Yonne, Auxerre, 1905.

IV. *Élections diverses et votes populaires : 1790-1856.*

On trouvera, classés par départements, dans l'importante série C, les procès-verbaux des Assemblées électorales pour la formation de l'Assemblée législative, de la Convention (avec des lacunes pour les départements du Nord, de Seine-et-Oise et de la Haute-Vienne conservés dans les Archives départementales) [1], du Conseil des Anciens, de celui des Cinq-Cents, du Tribunat, du Corps législatif de l'an IX [2] ; dans les papiers du Sénat conservateur et de la Chambre et Cour des Pairs, les listes départementales des éligibles élus candidats au Corps législatif, les pièces à l'appui des listes électorales, les titres produits par les candidats de l'an IX à l'an XII et au delà ; dans les papiers de la Secrétairerie d'État, les listes des trente et des six cents plus imposés par département, de l'an IX à 1813 ; dans les papiers de la Police, des notes importantes sur les élections sous la Restauration ; dans les dossiers du Ministère de la justice, des rapports curieux sur la même période [3]. Cependant, la mine la plus abondante pour cette question des élections, c'est encore la série dite d'*Esprit public* dans l'énorme et sans cesse grandissante masse des cartons de l'administration générale de la France, sur laquelle j'aurai à revenir plus loin ; dès maintenant, je tiens à dire que pour un seul département on y trouve

1. Ces procès-verbaux ont été imprimés presque tous à l'époque, mais sont devenus extrêmement rares.

2. Dans la série AF III, rapports sur les élections de l'an V à l'an VII.

3. Séries CC, AF IV, F^{7}, BB^{30}.

souvent plus de dix cartons, dont quatre en moyenne sont consacrés aux élections de 1790 à 1877 [1].

Une autre manifestation importante de l'opinion publique, mal connue celle-là dans le détail, ce sont les *votes populaires* ou plébiscites, c'est-à-dire les votes émis de 1793 à 1851 dans les diverses circonstances où la nation a été appelée à se prononcer sur un changement de constitution : le recensement en a été fait et est conservé dans la série B II, classée par départements, sauf pour le plébiscite de 1851, qui n'y est représenté que par un « résumé », cependant intéressant ; on peut dire que les autres votes sont accompagnés du détail des opérations et des registres eux-mêmes. Il faudrait donc, pour connaître exactement l'état de l'opinion dans un département aux différentes dates de son histoire, dépouiller les votes pour les Constitutions de 1793 [2], de l'an III, de l'an VIII, pour le Consulat à vie, pour l'hérédité impériale en l'an XII, pour l'acte additionnel de 1815, où les bulletins annulés et renvoyés devant la commission d'examen ont été conservés et méritent d'être examinés [3].

1. Série F^{1c} III.

2. On trouvera au *Bulletin* de la Commission des documents économiques de la Révolution (n°s 2-3) de curieux documents publiés par M. Riffaterre, extraits de la série B II et qui montrent que cette série peut être utilisée même pour l'histoire économique.

3. Le dépouillement des différents plébiscites est nécessaire. A propos de celui de l'an III, M. Aulard écrit *Histoire politique de la Révolution française*, p. 531) : « Ce n'est qu'après avoir fait ce dépouillement qu'on saura jusqu'à quel point le royalisme se montra dans les assemblées primaires de l'an III. » — Chaque département devrait avoir un recueil analogue à celui de Queruau-Lamerie pour la Mayenne, de H. Faye pour l'Indre-et-Loire, de L. Lacomme pour Saône-et-Loire, mais surtout de G. Bodinier : *Les élections et les représentants de Maine-et-Loire* où ont été mis à contribution les documents des Archives nationales. — Voir aussi Eschassériaux, *Les assemblées électorales de la Charente-Inférieure*, Paris, 1867, in-8°.

V. *Histoire politique et administrative 1790-1856.*

On consultera tout d'abord les procès-verbaux des assemblées avec leurs *pièces annexes* (en particulier pour la Convention), collection énorme de lettres, de pétitions, de prestations de serment, d'adresses des sociétés populaires, classées, non par départements, mais dans un ordre chronologique ; les recherches sont faciles, car la table manuscrite de la Convention dont l'impression a été si souvent demandée, mais qui est aujourd'hui copiée en abrégé et que chacun peut consulter, permet de retrouver, à coup sûr, pour chaque département et chaque ville, les documents les concernant. Les adresses et les pétitions n'y sont pas toutes : j'en ai fait la vérification pour un département ; quand elles ont été conservées, il peut être utile et intéressant de les consulter, même si on ne les croit pas inédites : ainsi je remarque dans les procès-verbaux de la Convention, à la date du 27 vendémiaire an III, un résumé en deux lignes d'une adresse du département de l'Yonne demandant le maintien du gouvernement révolutionnaire ; l'adresse elle-même est conservée et le texte vaut la peine d'être examiné, car il contient des corrections et suppressions intéressantes : après une phrase où les administrateurs de l'Yonne avaient dit : « N'avons-nous pas la baïonnette et le pas de charge, qui nous ouvrent partout le chemin de la victoire ? N'avons-nous pas le télégraphe et l'aérostat qui trompent la surveillance de nos ennemis ? », ils ajoutaient : « N'avons-nous pas la force de notre marine qui résiste à toutes les tentatives d'Albion et assure nos communications commerciales avec les puissances neutres ? »

La phrase fut soulignée et le texte porte cette annotation en marge : *Il ne faut pas insérer ce qui est souligné* [1]. Ce détail prouve qu'il est nécessaire de ne pas se contenter des procès-verbaux imprimés, mais qu'il faut recourir au texte même des adresses ou des pétitions quand cela est possible.

On consultera ensuite les papiers de cinq Comités : celui de *Constitution* [2] pour l'Assemblée constituante, l'un des plus importants par l'abondance des sujets auxquels il a été amené à toucher ; on y trouve des pièces relatives à la formation des corps administratifs dans les départements, des plans et projets d'administration, des questions posées par les citoyens sur le droit électoral, sur la vente des biens nationaux, sur la garde nationale, etc. ; — celui des *Rapports* [3] pour l'Assemblée constituante, divisé, comme le précédent, en deux séries, l'une de départements, l'autre de villes. Ce Comité traitait les affaires de police générale et d'ordre public : on y trouve dès lors, beaucoup de documents concernant les troubles dans les départements ; pour celui de l'Yonne, par exemple, j'y relève les dossiers des émeutes de Sens à l'occasion des envois de grains, les protestations de la municipalité d'Auxerre contre un article de la *Gazette de Paris* dans l'affaire peu connue des « otages du roi » ; de même j'y note des documents sur l'état militaire des villes de 1789 à 1791 ; — le Comité des *Recherches* [4] pour la Constituante : « Comme les Comités des rapports et des recherches étaient réunis pour les travaux de police générale et d'ordre public, les rapports sur ces objets se faisaient indistinctement au siège de l'un ou de l'autre. C'est pourquoi ce qui ne se trouvera pas à l'article de l'un il fau-

1. C 321.
2. Div.
3. Dxxix.
4. Dxxix *bis*.

dra le chercher à l'autre [1]. » Tout n'est pas classé par départements : une première série chronologique contient des dossiers de complots, de troubles à propos des subsistances ; puis viennent les affaires qui ont provoqué des enquêtes plus sérieuses ; — le Comité des *Pétitions* [2] pour la Législative et pour la Convention, qui recevait du président de l'Assemblée les adresses, lettres et mémoires, aujourd'hui si précieux pour l'histoire de l'esprit public : « Toutes les adresses ne sont pas là, évidemment, mais il y a celles que l'Assemblée jugea être les plus inconstitutionnelles, c'est-à-dire celles qui se trouvent avoir le plus d'intérêt pour l'histoire des idées républicaines [3]. » C'est de l'examen de ces documents que M. Aulard a pu conclure que « c'est surtout dans l'est et le sud de la France que s'exprimèrent d'abord le mécontentement et les défiances contre Louis XVI, tandis que le nord, l'ouest et le centre restèrent plus longtemps attachés à la personne du roi et à la cause de la royauté » [4] ; — enfin le Comité des *Dons patriotiques* [5] pour la Constituante, classé par ordre de villes, et où l'on trouve la liste des dons patriotiques. Dans ce même Comité on conserve, classés par ordre de départements, les états de situation (imprimés) des dons patriotiques ; pour la période postérieure à la Constituante on trouve, joints aux papiers du Comité, les dossiers relatifs aux dons patriotiques pour les frais de la guerre, de 1792 à l'an VI, et les récipissés du « Magasin spécial des dépouilles des églises » créé par le décret du 8 frimaire an II.

1. *Table des Procès-verbaux de l'Assemblée constituante*, t. II, p. 86.
2. DXL.
3. AULARD, *Histoire politique de la Révolution française*, p. 193, note 3.
4. *Ibidem*, p. 194.
5. DXXXIV.

*
* *

Les travailleurs de province ignorent ou oublient assez généralement que les *Missions des représentants* ne peuvent être étudiées sans un séjour à Paris ; il faut leur apprendre ou leur rappeler que les rapports les plus importants sur l'ensemble d'une mission sont conservés précisément aux Archives nationales ; il est vrai qu'ils sont un peu épars et qu'il n'est pas facile de s'y débrouiller ; on aura cependant l'essentiel en puisant dans les pièces annexes des procès-verbaux de la Convention, série si riche en documents de toute nature [1] ; dans les cartons de D$_{III}$, qui contiennent les arrêtés pris pour la reconstitution des autorités dans les départements ; on y trouvera des papiers relatifs à vingt-trois missions, confiées à trente-trois représentants et portant sur trente-cinq départements et quatre armées. En tête de l'inventaire qu'il faisait de ces documents en 1860, M. Gautier écrivait : « Ces documents, s'ils étaient moins incomplets, nous présenteraient toute l'histoire de la Révolution française en dehors de Paris, dans la France. On n'a point fait cette histoire, et, dans tout ce qui a été écrit sur cette curieuse époque, on se préoccupe trop de Paris, auquel on veut tout rattacher. »

Une troisième subdivision, la plus importante des trois, est consacrée aux Missions ; c'est celle qui est comprise dans les archives de la Secrétairerie d'État et fait suite au fonds du Comité de salut public [2]. Il y a là, classés par départements, par bureaux et dans l'ordre des armées auprès desquelles étaient détachés les représentants du peuple, trois catégories de documents où les recherches, tantôt topographiques, tantôt chronologiques, sont assez délicates, mais

1. Série C.
2. AF$_{II}$.

dont l'inventaire, fait avec soin, est mis entre les mains du public [1].

*
* *

Les papiers relatifs aux émigrés sont classés en quatre séries distinctes du fonds de la Police générale : des deux premières, classées par ordre de départements, la plus importante est celle qui contient les papiers saisis au domicile des émigrés et le dossier de leur demande en radiation ; dans chaque département, le classement est alphabétique par noms de personnes [2] ; deux autres séries, classées par ordre de noms de personnes, contiennent, d'une part des demandes en radiation, d'autre part les certificats de radiation ou de maintenue [3] ; c'est de cette dernière série qu'il est nécessaire de partir pour trouver le département d'origine d'un émigré, indication que très souvent les travailleurs omettent de donner dans leurs demandes de recherches.

*
* *

Pour l'histoire politique, on consultera aussi dans les papiers de la Police générale, la série départementale dite de « statistique personnelle et morale » (1790-1830), — ce fut la principale source de Taine — où il y a d'importants dossiers de troubles, d'insurrections, de mouvements populaires [4] ; — la série départementale du Comité de sûreté

1. Dans l'introduction du tome Ier de son *Recueil des Actes du Comité de Salut public*, M. Aulard a reproduit la note que M. Rocquain, chargé autrefois du classement de cette série, avait consacrée aux papiers des missions : je reproduis également cette note parmi les indications que je donne plus loin sur la série AFII. M. Aulard, dans cette même introduction, résume ce qu'il est nécessaire de savoir sur les Archives des missions.

2. F7 3340-3355 et F7 4826-5789.

3. F7 3356-3433 et F7 5790-6138.

4. F7 3647-3700.

générale, précieuse par les dossiers d'arrestation et les arrêtés de mise en liberté qu'elle renferme [1]; — les feuilles de travail des arrondissements de police, allant de l'an XII à 1814 [2]; — les cartons des prisons d'État et des détenus de haute police (1792-1818) [3], les listes de passeports utiles pour fixer le passage ou la résidence des personnages dont on suit la trace (an IV-1817 [4]); — les rapports relatifs au mouvement des ports et à la surveillance des côtes (an XI-1815) [5]; — les papiers des missions extraordinaires dans les divisions militaires (1814-1815) [6]; — les dossiers de la série dite des *affaires diverses*, pour la période de l'an IV à l'an XI où il y a d'importants dossiers départementaux [7]; — les papiers des arrondissements de police (an XII-1814) [8], où figurent les dossiers brièvement énumérés dans les feuilles de travail; — les Bulletins de police, remis quotidiennement à Napoléon et classés en une série chronologique à peu près complète [9]; — les « affaires administratives » et la « situation des départements » sous la Restauration [10]; — les « rapports de gendarmerie » [11].

Il ne faudrait cependant pas croire qu'après avoir dépouillé, en vue de l'histoire politique d'un département, d'un can-

1. F^{7}4551-4575.
2. F^{7}3089-3142.
3. F^{7}3277-3308.
4. F^{7}3536-3563.
5. F^{7}3643^{2}-3643^{21}.
6. F^{7}7026-7030.
7. F^{7} 7090-8007.
8. F^{7}8008-8969.
9. F^{7}3701-3745. Minutes des Bulletins de police An. VIII-1821 : dans son livre sur *Fouché* (t. I, p. 525 et suiv.), M. Madelin caractérise bien ce qu'était le Bulletin de police remis à Napoléon. J'ai reproduit ces pages dans mon travail sur *Le fonds de la Police générale aux Archives nationales*, paru dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1902-1903, t. IV, p. 313-327.
10. F^{7}8970-9584. F^{7}9627-9712. F^{7}9749-9889.
11. F^{7}3906-4215^{21}.

ton ou d'une commune, la série départementale de la Police générale on aurait vu tout ce qu'il y aurait à voir dans cette énorme collection de plus de dix mille cartons ; bien au contraire ; en effet, à côté des séries départementales de rapports ou des séries chronologiques de bulletins, il y a les *dossiers personnels*, qui sont comme les éléments de ces deux séries de documents ; chaque individu auquel le bulletin n'a souvent consacré qu'une ligne a dans les bureaux du ministère de Fouché ou de Savary son dossier souvent très curieux. Il ne faut donc pas se contenter de donner des indications topographiques, mais il faut encore *dresser des listes nominatives* : c'est à l'aide de ces *noms de personnes* que l'on pourra utilement faire des recherches dans les répertoires contemporains des événements. *L'État sommaire* de 1891 donne cette brève indication : « F⁷6139-6997, pièces de police classées sous la rubrique *affaires politiques*, an V-1830. » C'est dans les huit cents cartons de ces *affaires politiques* que l'on pourra espérer trouver les dossiers de ceux qui, pour des raisons politiques, ont eu maille à partir avec la police de l'Empire et de la Restauration. Après 1830 il n'y a plus, dans les papiers de la police, de dossiers personnels intéressants ou de rapports politiques qu'il faille noter.

*
* *

Pour les années comprises entre 1790 et 1830, et entre 1852 et 1856 [1], les documents essentiels, au point de vue politique et administratif, ce sont ceux qui sont groupés sous la cote bizarre, mais désormais classique F¹ᶜIII :

1. Date au delà de laquelle actuellement (1907) cesse la communication des documents ; cette limite d'ailleurs, avance chaque année ; 1857 pour 1908, 1858 pour 1909 ; etc.

esprit public et élections ; dans cette série, sur laquelle M. Aulard a, plusieurs fois, attiré l'attention des travailleurs [1], on trouve en moyenne une dizaine de cartons par département, et dans chaque département, d'une manière uniforme, des rapports relatifs aux *élections*, des *adhésions et adresses* envoyées au Ministère de l'intérieur, des récits de *fêtes*, des *prestations de serment*, des *comptes rendus administratifs* et des *correspondances* [2].

*
* *

Pour étudier le personnel administratif — préfets, sous-préfets, secrétaires généraux, maires, adjoints, — pour suivre les délibérations des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, pour pénétrer la vie administrative et la gestion financière des départements et des communes, on aura recours aux nombreuses et riches subdivisions de la série de l'administration générale de la France (série F) : circulaires et dossiers de préfets, notes sur les officiers municipaux, budgets des départements, délibérations et vœux des conseils généraux pour la période où leur publication n'est pas encore prescrite, pour tout cela les classements départementaux essentiels sont indiqués plus loin ; il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans de plus longs développements [3].

*
* *

S'ils sont déjà peu abondants pour la fin de la Restauration, les documents de la série F^{1c}III sont rares et, sou-

1. *Révolution française*, t. XVIII, p. 185, etc.

2. Pour une récente étude sur *l'administration centrale de la Meurthe Révol. franç.*, 14 nov. et suiv., M. H. Poulet a utilisé, en particulier, la série F^{1c}III ; il y a trouvé les adresses de l'assemblée départementale, les budgets, les rapports financiers, etc.

3. Séries F^{1a}, F^{1b}I, F^{1b}II, F^{1c}V, F^{1c}VII, F^{2}I, F^{2}II, F^{3}I, F^{3}II, etc.

vent manquent totalement pour la Monarchie de juillet et pour la deuxième République. Une tradition veut que, sous le second Empire, les papiers de cette période aient été détruits, au Ministère de l'intérieur, non pour des raisons politiques, mais, simplement, pour dégager quelques bureaux encombrés [1].

D'autres documents, provenant d'autres Ministères que celui de l'intérieur, pendant longtemps inexplorés aux Archives nationales ou qui viennent seulement d'y être versés, comblent les lacunes de la série F[1c] III : je veux parler des papiers du Ministère de la justice [2] :

1° Dès que le Ministère de la police fut créé, — en l'an IV — le Ministre de la justice entretint une correspondance régulière avec son collègue de la police et pour toute affaire criminelle, que ce fût un assassinat ou que ce fût un attroupement séditieux, que ce fût un vol ou que ce fût

1. Sur cette destruction, voir, G. Richou, *Traité théorique et pratique des Archives publiques*, p. 99-100 : « Un fait scandaleux et encore récent donne la mesure du degré que cette indifférence [du haut personnel des ministères à l'égard de leurs archives] peut atteindre. Lorsque, sous prétexte d'agrandissement, le ministère de l'Intérieur fut transféré de la rue de Grenelle à la place Beauveau,... on commença par entasser dans les corridors une masse énorme de liasses. Pour remédier à cet encombrement, M. Thuillier, directeur de l'administration départementale, eut recours à un procédé radical. Après avoir fait remplir les greniers, il envoya au pilon tout ce qui n'y avait pas trouvé place, c'est-à-dire les documents les plus utiles, la plus grande partie des papiers de la Direction départementale, sans vérification ni triage... » Cette destruction eut lieu sans doute en 1863). — Dans ce même volume, on lira avec intérêt ce que M. Richou dit des Archives des ministères, « livrées à l'arbitraire d'un personnel qu'aucune préparation, aucune étude antérieure n'ont initié aux fonctions d'archivistes ». On doit souhaiter qu'un jour l'agrandissement des Archives nationales, rendu possible par le déplacement de l'Imprimerie nationale, permette le versement des papiers actuellement entassés dans les Archives des ministères et qui restent forcément inutilisables par les historiens. — Sur la manière dont se constituaient peu à peu, dès le début du siècle, ces dépôts d'Archives (Chambre et ministères), voy. Richou, *op. cit.*, p. 25, note, citation de Camus.

2. Cote générale de la série : BB.

une manifestation politique jugée dangereuse, il y eut échange de lettres et de rapports, et voilà pourquoi une série jusqu'ici inutilisée, à savoir la correspondance générale de la *division criminelle* du Ministère de la justice [1], *de l'an IV à 1870*, doit être mise à contribution ; les papiers de cette série sont classés dans un ordre départemental de l'an IV à 1814 ; ils sont classés chronologiquement de 1815 à 1870 [2].

2° Récemment, le Ministère de la justice a remis aux Archives nationales, entre autres documents importants, des rapports des procureurs généraux, des notes politiques, des papiers du cabinet du ministre, dont l'intérêt est capital pour les années 1820 à 1870 [3].

3° Les comptes d'assises, classés par ressorts [4], sont quelquefois utiles à consulter.

VI. *Histoire économique : 1790-1856.*

L'histoire économique ne saurait être écrite sans un dépouillement des documents des Archives nationales : que ce soit pour la vente des biens nationaux, pour laquelle on possède les procès-verbaux d'estimation, les soumissions

1. Série BB[18].
2. Il y a des répertoires alphabétiques sur fiches.
3. M. P. Caron chargé de ce versement et du classement de ces papiers, a donné de précieuses indications sur leur valeur à la *Société d'histoire moderne*, séance du 4 mars 1906; antérieurement, il avait publié, dans la *Revue d'histoire moderne* (t. VI, 85-119), un article intitulé les *Sources manuscrites parisiennes de l'histoire de la Révolution de 1848 et de la deuxième République.*
4. BB[20].

des municipalités, les décrets d'aliénation [1] ou que ce soit pour l'étude des subsistances pendant la Révolution et de l'an VIII à 1830, les renseignements sont abondants : le Comité des rapports et celui des subsistances ainsi que celui des recherches, fournissent des indications sur les troubles provoqués, dans les départements, par la cherté et la rareté des grains ; des mémoires, projets et observations sur les questions de subsistances envoyés par les villes ; le Comité de division [2] et les papiers du Directoire [3], fournissent pour les années 1790 à 1800 les pétitions pour l'établissement des tribunaux de commerce qui nous donnent des indications sur l'état économique d'une région ; les procès-verbaux de la Convention, au mot *Grains*, renvoient à nombre de dossiers de sédition dans les départements ; mais ce sont encore les subdivisions de la série F. — agriculture, commerce et industrie, subsistances, statistique —, qui réservent le plus d'indications nouvelles [4]. Cependant, il ne s'y trouve que peu de classements départementaux : des statistiques de récoltes et de défrichements, des statistiques agricoles en général, les liasses de la Commission des subsistances et sa correspondance avec les sociétés populaires et les autorités, des renseignements mensuels sur l'état de l'agriculture pendant la Restauration, sur la circulation des grains, les mercuriales de l'an XII à 1825.

En même temps, l'histoire proprement financière sera traitée à l'aide des papiers du Comité des finances pour la Constituante, la Législative et la Convention [5]. J'y relève des séries départementales relatives aux dépenses du culte,

1. Séries C et Q^2.
2. Dxxix, Dxli, Dxxix *bis*, Div *bis*.
3. AFiii.
4. Voir plus loin, des indications plus détaillées sur ces séries F^{10}, F^{11}, F^{12}, F^{13}, F^{14}, F^{15}, F^{16}, F^{20}, presque toutes en cours de classement.
5. Dvi.

aux contributions patriotiques, aux assignats, au numéraire, aux emprunts des municipalités, des rapports sur les impositions des anciennes provinces, sur les finances des villes; de même la comptabilité départementale devra être dépouillée [1]; j'y note trente cartons pour un seul département [2]; on utilisera aussi les documents de l'administration départementale qui renseignent sur l'emprunt forcé de l'an IV et les emprunts de l'Empire [3]; ceux du Comité des assignats et monnaies [4], où l'on étudiera les lettres et pétitions collectives des départements, relativement à la question si importante du papier-monnaie.

VII. *Cultes : 1790-1856.*

Sur la circonscription des paroisses, on trouvera des documents dans le Comité de division [5]; le Comité ecclésiastique [6] pour la Constituante, les papiers de la Police générale, ceux de la Secrétairerie d'État, les dossiers versés par le Ministère de l'intérieur [7], donneront des renseigne-

1. F^{3} II.

2. F^{3} II contient pour l'Yonne, par exemple : Dépenses, 1790-1881 ; Budgets, an IX-1866 ; Correspondance, 1791-1837 ; Réquisitions, an IX-1825 ; Perception, 1877-1890 ; Recouvrement, 1870-1890.

3. F^{2}.

4. D VIII.

5. D IV *bis*.

6. D XIX.

7. F^{7} 7090-8007, affaires diverses, an IV-an XI ; — F^{7} 8058-8071, affaires religieuses du premier arrondissement de Police, an XII-1814 ; — F^{7} 9749-9766, affaires religieuses de 1814 à 1830 ; — AF IV 1414-1419, cultes, de l'an VIII à 1814 ; — F^{7} 2031-2040, frais de culte, 1808-1825, etc.

ments sur les affaires religieuses sous le Consulat, l'Empire, la Restauration, pour les trois cultes, catholique, protestant et israélite [1]. Mais l'essentiel se trouve dans les archives de l'ancienne Direction des cultes, encore à peu près inconnues et qui ne tarderont pas à être déposées aux Archives nationales où les documents ayant plus de cinquante ans de date seront communicables. Les papiers du Comité d'instruction publique [2] fournissent des renseignements sur les cultes de la Raison et de l'Être suprême.

VIII. *Instruction publique : 1790-1856.*

L'histoire de l'instruction publique dans un département devra être, elle aussi, complétée à l'aide de recherches à Paris : un modèle de monographie, limitée il est vrai à l'enseignement secondaire est, dès à présent, donné aux travailleurs dans l'excellente *Histoire de l'enseignement secondaire dans le Rhône, de 1790 à 1900*, par MM. Charléty et Chabot [3]. On y trouvera l'indication des séries essentielles à consulter. D'autre part, M. J. Guillaume publie les procès-verbaux du *Comité d'instruction publique, de la Législative et de la Convention* [4]. Les papiers relatifs à l'instruction publique, à ses trois degrés, sont conservés dans une subdivision de la série F dont le classement n'est pas dépar-

1. Série F[19], en cours de classement.

2. Dxxxviii. Voir la publication de M. J. Guillaume, les *Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique* (en cours).

3. Paris, Picard, 1901.

4. 6 vol. parus. Paris, Imprimerie nationale, 1889-1904.

temental et pour laquelle on ne pourra que renvoyer à l'*État sommaire de 1891* [1].

IX. *Histoire judiciaire : 1790-1856.*

L'emplacement des tribunaux, leur installation, leur personnel, les plaintes et dénonciations contre les juges, les contestations en matière de législation, l'épuration des tribunaux en 1807, les élections au tribunal de cassation, la liquidation des offices de judicature, tout cela se trouve dans les Comités de législation, de judicature, de constitution et de division [2], dans les papiers de l'administration départementale [3], dans les cartons du Sénat conservateur [4], dans les dossiers provenant du Ministère de la justice [5]. Pour l'histoire de l'état civil, on aura d'abondants renseignements dans les séries départementales des papiers du Ministère de l'intérieur [6].

X. *Histoire militaire : 1790-1856.*

Dans les papiers du Comité de salut public, on trouvera

1. Série F[17]. A compléter par les documents sur les écoles centrales dans BB I et AF II, AF III. Un résumé des enquêtes de 1790 et de l'an IX a été donné par l'abbé Allain dans *L'œuvre scolaire de la Révolution* Paris, 1891, in-f°) et dans la *Rev. des Quest. hist.*, t. L et LII.
2. Dm, Div, Div *bis*, Dxvii.
3. F[2]I passim.
4. CC.
5. BB.
6. F[2]I passim.

des renseignements sur les bataillons des départements et des villes ; dans les papiers de l'administration départementale, des documents sur les réquisitions de l'an IX à 1825, sur les compagnies départementales au temps de l'Empire et de la Restauration ; dans les papiers de la police militaire [1], classés par départements, des documents sur la conscription, la garde nationale, les levées de l'Empire ; dans les papiers de la police, des documents aussi sur la conscription et la garde nationale, de l'an XII à 1825 [2] ; enfin, dans les 150 premiers cartons de la correspondance criminelle du Ministère de la justice [3], la plupart des procès pour contravention à la conscription sous le premier Empire, dont le dépouillement réservera sans doute des surprises [4].

1. F⁹.
2. F⁷ passim.
3. BB¹⁸.
4. Voir en outre F²₁ passim et AF III 375 et suiv.

TROISIÈME PARTIE

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

des séries des Archives nationales

où se trouvent les documents relatifs à l'histoire contemporaine, avec l'indication des classements départementaux actuellement inventoriés et communicables.

Je donne ici les classements départementaux que l'*État sommaire* de 1891 n'indique que d'un mot ou que souvent même il n'indique pas. Ces listes ne dispensent pas de se reporter à l'*État sommaire* pour se rendre compte de l'ensemble des séries des Archives et y trouver les renseignements *non départementaux* que je n'ai pas reproduits ici. Consulter l'*État sommaire* dès que l'on remarque une solution de continuité dans la liste numérique des cotes d'Archives.

SÉRIE A

Lois et décrets rendus pendant la Révolution.

AI. Assemblée constituante.
AII. Assemblée législative.
AIII. Convention.
AIV. Enregistrement et tables des lois et décrets.

Collection des minutes et expéditions authentiques.

SÉRIE B

Élections et votes.

Ba Élections aux États généraux : minutes.
BI Élections diverses (1790-an VII).
BII Votes populaires (1793-1851).
BIII Élections aux États généraux : copies.

Ba — Biii

Ba 1 à 90. — Originaux et minutes concernant la convocation des États généraux.

L'inventaire détaillé de cette série de documents a été donné par M. A. Brette, dans l'introduction de son *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789* (tome I, p. cxxix à cxxxv [1].

Biii 1 à 174. — Transcription de pièces concernant la convocation des États généraux.

La liste sommaire des registres Biii 1 à 174 a été donnée par M. A. Brette, dans le *Recueil* ci-dessus (tome I, p. cxxxv à cxl [2].

Bi 1-24. — Élections diverses : fonctions civiles, politiques, ecclésiastiques, administratives et judiciaires.

Le classement de cette série étant provisoire, on ne peut donner ici d'indications plus précises.

1. Paris, Imprimerie nationale, 1894, in-8°.

2. « On ne saurait, en réalité, séparer ces trois séries de pièces Biii 1 à 174, Ba 1 à 90, C 14 à 134 (voir plus loin cette série : elles se complètent, se rectifient les unes par les autres » A. Brette, *ouvr. cité*, t. I, p. cxxviii. C'est pour cette raison que, par exception, nous n'avons pas mis la série Biii à son rang numérique.

Bii

Votes populaires (1793-1851)[1].

DÉPARTEMENTS	CONST. de 1793	CONST. de l'anIII	CONST. de l'an VIII	CONSULAT à vie	HÉRÉD. impé-riale.	ACTE addit. 1815	PLÉBIS. de 1851
Ain	1	35	75-76 *bis*	472	672	854	958
Aisne	1	35	77-83 *bis*	473-474 *bis*	673-674	855	958
Allier	1	35	84-84 *bis*	475	675	856	959
Alpes (Basses-)	2	36	85-85 *bis*	476	676	857	960
Alpes (Hautes-)	2	36	86-86 *bis*	477	677	858	961
Alpes-Maritimes	2	36	87-87 *bis*	478	678	»	»
Ardèche	2	36	88-88 *bis*	479	679	859	962
Ardennes	2	36	89-93 *bis*	480-481 *bis*	680-681	860	963
Ariège	2	37	94-95 *bis*	482	682	861	964
Aube	3	37	96-98 *bis*	483	683-684	862	965
Aude	3	37	99-100 *bis*	484	685	863	966
Aveyron	3	38	101-103 *bis*	485	686	864	967
Bouches-du-Rhône	4	38	104-104 *ter*	486	687	865	968
Calvados	4	39	105-114 *bis*	487-488	688-690	866-867	969
Cantal	5	39	115-116 *bis*	489	691-693	868	970
Charente	5	40	117-118 *bis*	490	694	869-870	971
Charente-Inférieure	6	40	119-121 *bis*	491	695	»	972
Cher	6	40	122-123 *bis*	492	696	871	973
Corrèze	6	41	124-125 *bis*	493	697	872	974
Corse	»	»	»	»	»	873	975
Côte-d'Or	7	41	126-132 *bis*	494-495	698	874-875	976
Côtes-du-Nord	7	42	133-134 *bis*	496	699	»	977
Creuse	7	42	135-137	497-499	700	876	978
Dordogne	8	43	138-140 *bis*	500	702	877	979
Doubs	8	43	141-144 *bis*	501	703	878	980
Drôme	8	43	145-146 *bis*	502	704	879	981
Eure	9	44	156-160 *bis*	508-509	713-715	880-882	982
Eure-et-Loire	9	44	161-164 *bis*	510-511	716-718	883-884	983
Finistère	10	45	165-166 *bis*	512	719	885	984
Gard	10	45	170-173 *bis*	514	721	886	985
Garonne (Haute-)	11	46	174-178 *bis*	515-516	722-723	887-888	986
Gers	11	46	179-183 *bis*	517-518	724-725	889	987
Gironde	12	47	184-187 *bis*	519-520	726	890	988
Hérault	12	47	189-190 *bis*	522	728-729	»	989-990
Ille-et-Vilaine	13	47	191-194 *bis*	523-524	730-731	891	991
Indre	13	48	195-198 *bis*	525	732	892	992
Indre-et-Loire	13	48	199-201 *bis*	526	733	893	993
Isère	14	48	202-206 *bis*	527-528	734-736	894	994-996
Jura	14	48	210-212 *bis*	530	739	895	997
Landes	15	49	213-214 *bis*	531-532	740-741	896	998
Loir-et-Cher	15	49	218-221 *bis*	536	744	897	999
Loire	»	49	222-223 *bis*	537	745	898	1000
Loire (Haute-)	15	49	224-225 *bis*	538-539	746	899	1001
Loire-Inférieure	15	49	226-226 *bis*	540	747-748	900	1002
Loiret	16	50	227-229 *bis*	541	749	901	1003
Lot	16	50	230-233 *bis*	542	750-751	902	1004
Lot-et-Garonne	17	51	234-236 *bis*	543	752-753	903	1005
Lozère	17	51	237-237 *bis*	544	754	904	1006

1. L'inventaire manuscrit est à la Salle du public.

DÉPARTEMENTS	CONST. de 1793	CONST. de l'an III	CONST. de l'an VIII	CONSULAT à vie	HÉRÉD. impé-riale.	ACTE addit. 1815	PLÉBIS. de 1851
Maine-et-Loire.....	17	52	241-242 *bis*	546-547	756-757	905	1007
Manche.....	18	52	243-249 *bis*	548-549	758-759	906	1008
Marne.....	18	52	250-260 *bis*	550-560	761	907	1009
Marne (Haute-).....	18	53	261-264 *bis*	561-562	762	908	1010
Mayenne	19	53	265-266 *bis*	563-564	763	909	1011
Meurthe.....	19	54	267-270 *bis*	565-567	764-765	910-911	1012
Meuse.....	19	54	271-275 *bis*	568	766-767	912-913	1013
Morbihan.....	20	55	281-281 *bis*	573	771-772	915	1014
Moselle.....	21	55	282-288	574	773-776	916-917	1015
Nièvre.....	21	56	291-294	576	778	918	1016
Nord.....	22	56	295-305	577-578	779-780	919-920	1017
Oise.....	22	57	306-314	579-580	781	»	1018
Orne.....	23	57	315-319	581	782-783	921	1019
Paris.....	23	V. Seine	V. Seine	V. Seine	V. Seine	V. Seine	V. Seine
Pas-de-Calais	24	57	325-332	584-586	786-788	922-923	1020-21
Puy-de-Dôme	24	58	333-338	588	791-793	924	1022
Pyrénées (Basses-) .	25	58	339-344	589	794-795	925	1023
Pyrénées (Hautes-).	25	58	345-347	590	796-797	926	1024
Pyrénées-Orientales	25	58	348-349	591	798	927	1025
Rhin (Bas-).....	26	59	350-356	592-597	799-801	928	1026
Rhin (Haut-).....	26	59	357-361	598-600	802-804	929	1027
Rhône-et-Loire, puis Rhône.....	26	59	363-366	603-605	806	930	1028
Saône (Haute-).....	27	60	373-378	610	812	931	1029
Saône-et-Loire.....	27	60	379-384	611-612	813	932	1030
Sarthe.....	28	60	388-391	614	»	933	1031
Seine.....	»	61	392-399	615-618	815-824	934-940	1032
Seine-Inférieure....	28	61	400-408	619	831-832	941-942	1033
Seine-et-Marne	29	62	409-415	620-621	825-827	943-944	1034
Seine-et-Oise.....	29	62	416-423	622-623	828-830	945-946	1035
Sèvres (Deux-).....	30	63	424-426	624	834-835	947	1036
Somme.....	30	63	427-434	625-626	836-837	948-949	1037
Tarn	30	63	435-438	627-628	840-841	949	1038
Tarn-et-Garonne...	formé en 1808	»	»	»	»	950	1039
Var.....	31	64	439-443	629	842	951	1040
Vaucluse	»	64	444-445	630	843	952	1041
Vendée.....	31	65	446-447	631	844	953	1042
Vienne.....	31	65	448-449	632	»	954	1043
Vienne (Haute).....	32	65	450-452	633-634	845	955	1044
Vosges.....	32	66	453-459	635-636	846-847	956	1045
Yonne.....	32	66	460-465	637-638	848	9 7	1046
Algérie.....	»	»	»	»	»	»	1047

Pour les *départements étrangers*, voir le tableau supplémentaire dressé à la fin de ce recueil : dans l'inventaire manuscrit on trouvera en outre les votes des *armées*.

SÉRIE C

Procès-verbaux des Assemblées nationales et pièces annexes.

Assemblées des notables et assemblées provinciales.
Assemblée constituante.
Assemblée législative.
Convention.
Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens
Tribunat et Corps législatif (jusqu'en 1807).
} Procès-verbaux et pièces annexes.

Procès-verbaux des Assemblées (depuis 1807) : doubles minutes.

Jusqu'en 1807, les papiers des Assemblées nationales ont été versés intégralement aux Archives; « après cette date, les papiers de ces corps politiques ont constitué les Archives particulières du Corps législatif ou de la Chambre des députés et l'on n'a plus déposé aux Archives que les doubles minutes des procès-verbaux ».

C

Procès-verbaux des Assemblées nationales et pièces annexes[1].

C 14 à 134. — Documents provenant de l'Assemblée constituante et concernant par parties la convocation des États généraux.

Un inventaire sommaire de ces cartons C 14 à 134 a été donné par M. A. Brette, dans le *Recueil* cité plus haut, tome I, p. CXLI à CXLVII[2].

C 135 à 577. — Procès-verbaux des Assemblées électorales pour l'Assemblée législative, la Convention, le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens.

Ass. législative :
135. Ain — Drôme.
136. Eure — Lot-et-Garonne.
137. Lozère — Paris.
138. Pas-de-Calais — Yonne.

Convention :
178. Ain — Gironde.
179. Hérault — Nord.
180. Oise — Somme.
181. Tarn — Yonne et colonies[3].

1. L'inventaire manuscrit est à la salle du public.

2. M. Brette a eu soin de dresser une « liste alphabétique par ordre de bailliages, villes ou pays, des documents concernant la convocation des États généraux conservés aux Archives nationales, dans les trois séries B[a] 1 à 90, B[III] 1 à 174 et C 14 à 134 » (*Recueil* cité, p. CXLVIII à CLVII).

3. C 352-353 : Déclarations d'âge et de mariage des députés à la Conven-

Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens réunis :

1re session : (4 Brum. IV-30 Floréal V)	480. Ain — Forêts. 481. Gand — Mont-Terrible. 482. Morbihan — Yonne.
2e session : (1 Prairial V-30 Floréal VI)	509. Ain — Dyle. 510. Escaut — Jura. 511. Landes — Moselle. 512. Nèthes (Deux-) — Pyrénées-Orientales. 513. Rhin (Bas-) — Yonne et St-Domingue.
3e session : (1 Prairial VI-30 Floréal VII)	530. Ain — Cher. 531. Corrèze — Golo. 532. Hérault — Lys. 533. Maine-et-Loire — Pyrénées-Orientales. 534. Rhin (Bas-) — Somme. 535. Tarn — Yonne et Guyane.
4e session : (1er Prairial VII-19 Brum. VIII)	571. Ain — Côte-d'Or. 572. Côtes-du-Nord — Garonne (Haute-). 573. Gers — Jura. 574. Landes — Mayenne. 575. Meurthe — Nord. 576. Oise — Sarthe. 577. Seine — Yonne et colonies.

tion, classées par départements. — Pour chaque mois, les documents de la Convention sont classés suivant un cadre uniforme : Notes et minutes pour la rédaction du Procès-verbal ; — minutes de lettres, motions, discours, projets de décrets relatifs au procès-verbal ; — lettres adressées à la Convention par les représentants en mission, les généraux, etc. ; — lettres, adresses, pétitions, contenant dons pour frais de la guerre, etc. ; — lettres de représentants du peuple, démissions, demandes de congé, etc. ; — lettres, adresses des administrations et des corps constitués ; — lettres, adresses, pétitions individuelles et de sociétés populaires.

SÉRIE CC

Sénat conservateur, Chambre et Cour des Pairs.

Sénat conservateur ; Chambre des Pairs impériale : an VIII-1815. Chambre et Cour des Pairs royales : 1814-1848.

Après la Révolution de 1848 on transféra aux Archives nationales les papiers du Sénat conservateur et de la Chambre des pairs impériale, ainsi que ceux des Chambres et Cour des pairs royales.

SÉRIE CC

CC 21 Adhésions des corps et autorités constitués à la déchéance de Napoléon (avril 1814).

Série départementale incomplète.

CC 28 Listes authentiques des notables éligibles (ans IX-X).

Série départementale.

CC 29-30 Listes des éligibles élus candidats au Corps législatif : ans XI, XII, XIII, 1806, 1807, 1808, 1811.

Plusieurs séries départementales.

CC 31-47 Pièces à l'appui des listes électorales ; procès-verbaux d'élection ; titres produits par les candidats ;

rapports du Ministre de l'intérieur à l'Empereur : AN XII-1811.

Plusieurs séries départementales.

CC 50-58 PIÈCES A L'APPUI DU SÉNATUS-CONSULTE DU 12 OCTOBRE 1807, concernant l'épuration des tribunaux.

Correspondances et rapports des premiers présidents et des procureurs généraux, classés par ordre de cours :

50. Agen-Aix.
51. Ajaccio-Bordeaux.
52. Bourges-Dijon.
53. Douai-Gênes.
54. Grenoble-Liège.
55. Limoges-Montpellier.
56. Nancy-Paris.
57. Pau-Toulouse.
58. Toulouse-Turin.

CC 64-65 LISTES AUTHENTIQUES DES CANDIDATS POUR LE SÉNAT présentés par les collèges électoraux, et pièces à l'appui : AN XVI-1812.

Plusieurs séries départementales[1].

SÉRIE D

Missions des représentants du peuple et Comités des Assemblées.

On ne trouvera, dans cette série, *qu'une partie* des

1. On trouve à la salle du public l'inventaire manuscrit des lettres-patentes enregistrées au Sénat de 1808 à 1814.

papiers provenant de l'action qu'ont exercée les Assemblées en envoyant leurs membres dans les départements et auprès des armées, ou en créant des Comités permanents. Beaucoup de pièces, de mémoires et de rapports ont été gardés par les représentants en mission ou par les membres des Comités ; d'autres ont été dispersés dans les bureaux du Ministère de l'intérieur (les papiers des Comités d'agriculture et de commerce se trouvent, par exemple, en majeure partie dans les séries F^{10} et F^{12}) ; d'autres enfin ont été, dès la création de ces services, mis dans les Archives de la Secrétairerie d'État qui constituent les archives de pouvoir exécutif de 1789 à 1814 (voir AF I AF II). Deux Comités ont laissé des papiers à peu près complets : celui de Sûreté générale dont les Archives font corps avec celles du Ministère de la Police générale (F^7), celui de Salut public dont les papiers ont été, dès l'origine, gardés à la Secrétairerie d'État. Quarante-cinq Comités sont représentés dans la série D ; on en trouvera l'énumération et l'inventaire dans l'*État sommaire* de 1891.

D III

Comité de Législation (Convention).

1-308. — Correspondances et pétitions relatives à des contestations en matière de législation, à des jugements civils ou criminels, à des nominations de fonctionnaires de l'ordre judiciaire (classement départemental).

1-2^{b}. Ain.
2^{b}-7. Aisne.

8-10. Allier.
11-12. Basses-Alpes.
12. Hautes-Alpes.
13. Alpes-Maritimes.
13-14. Ardèche.
15-18. Ardennes.
19-20B. Ariège.
20B-23. Aube.
24-26. Aude.
27-29. Aveyron.
29-31. Bouches-du-Rhône.
32-37. Calvados.
38-39. Cantal.
40-42. Charente.
43-46. Charente-Inférieure.
47-48. Cher.
49-50. Corrèze.
50. Corse.
51-55. Côte-d'Or.
56-58. Côtes-du-Nord.
59-61. Creuse.
61-64. Dordogne.
65-69. Doubs.
70-72. Drôme.
72-77. Eure.
78-81. Eure-et-Loir.
82-83. Finistère.
83. Forêts.
84-86. Gard.
87-93. Garonne (Haute-).
94-97. Gers.
98-102. Gironde.
103-106. Hérault.
107-110. Ille-et-Vilaine.
111-112. Indre.
113-116. Indre-et-Loire.
117-118. Isère.
119-120. Jura.
121A-B. Landes.

122-125A. Loir-et-Cher.
125B. Haute-Loire.
126-128. Loire-Inférieure.
129-131B. Loiret.
132-134. Lot.
135A-137. Lot-et-Garonne.
138-139. Lozère.
140-142. Maine-et-Loire.
143-147. Manche.
148-151. Marne.
152-154. Marne (Haute-).
155-159. Meurthe.
160-164. Meuse.
165-167. Mont-Blanc.
168. Mont-Terrible.
169-171. Morbihan.
172-176. Moselle.
177-181. Nièvre.
182-188. Nord.
189-193. Oise.
194-197. Orne.
198-201. Pas-de-Calais.
202-204B. Puy-de-Dôme.
205-206. Pyrénées (Basses-).
207-208. Pyrénées (Hautes-).
209. Pyrénées-Orientales.
210-213. Rhin (Bas-).
214-215. Rhin (Haut-).
216-218. Rhône.
219-223. Saône (Haute-).
224-228. Saône-et-Loire.
229-231. Sarthe.
232-268. Seine.
269-274. Seine-Inférieure.
275-277. Seine-et-Marne.
278-282. Seine-et-Oise.
283-284. Sèvres (Deux-).
285-287. Somme.
288-289. Tarn.

290-291. Var.
292-293. Vaucluse.
294. Vendée.
295-297. Vienne.
298-300. Vienne (Haute-).
301-304. Vosges.
305-308. Yonne.

D IV

Comité de Constitution (Constituante) [1].

1. — CORRESPONDANCE, classée par ordre alphabétique de départements, DES COMMISSAIRES DU ROI AVEC LE COMTE DE SAINT-PRIEST, LE PRÉSIDENT ET LES DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LA FORMATION DES DÉPARTEMENTS.

(Dans ce même carton, les dossiers 1 *bis* à 8 concernent la formation des municipalités.)

2-4. — PLAINTES ET RÉCLAMATIONS CONTRE LES ÉLECTIONS DES MUNICIPALITÉS.

(Série départementale incomplète.)

4-7. — RÉPONSES DU COMITÉ A DES QUESTIONS POSÉES PAR DES DÉPARTEMENTS.

(Série départementale.)

7-13. — FORMATION DES MUNICIPALITÉS, FIXATION DES CHEFS-LIEUX DE DISTRICT ET DE DÉPARTEMENT, FORMATION DES GARDES NATIONALES, TROUBLES ET ÉMEUTES DANS DIFFÉRENTES VILLES, etc.

(Pas de séries départementales ; voir l'inventaire manuscrit.)

1. L'inventaire manuscrit est à la salle du public.

14-69. — PROCÈS-VERBAUX DE FORMATION DES CORPS ADMINISTRATIFS ; PÉTITIONS ; RÉCLAMATIONS ; DROITS FÉODAUX ; LÉGISLATION CIVILE ET CRIMINELLE, etc.

14. Ain.
15. Aisne.
16. Allier.
16. Alpes-(H^tes).
16. Alpes-B^sses).
17. Ardèche.
18. Ardennes.
18. Ariège.
19. Aube.
19. Aude.
20. Aveyron.
20. Bouches-du-Rhône.
21. Calvados.
21. Cantal.
21. Charente.
22. Charente-Inférieure.
23. Cher.
23. Corrèze.
23. Corse.
24. Côte-d'Or.
25. Côtes-du-Nord.
25. Creuse.
26. Dordogne.
26. Doubs.
27. Drôme.
27. Eure.
28. Eure-et-Loir.
28. Finistère.
29. Gard.
30. Garonne (H^te-).
31. Gers.
32. Gironde.
33. Hérault.
33. Ille-et-Vilaine.
34. Indre.

34. Indre-et-Loire.
35. Isère.
35. Jura.
36. Landes.
36. Loir-et-Cher.
36. Loire (H^te^-).
37. Loire-Inférieure.
38. Loiret.
38. Lot.
39. Lot-et-Garonne.
40. Lozère.
40. Maine-et-Loire.
41. Manche.
41. Marne.
42. H^te^-Marne.
42. Mayenne.
43. Meurthe.
43. Meuse.
44. Morbihan.
44. Moselle.
45. Nièvre.
45-46. Nord.
47. Oise.
48. Orne.
49-51. Paris.
52. Pas-de-Calais.
53. Puy-de-Dôme.
53. Pyrénées (H^tes^-).
54. Pyrénées (B^sses^-).
55. Pyrénées-Orientales.
55. Haut-Rhin.
56. Bas-Rhin.
57. Rhône (Rhône-et-Loire).
58. Haute-Saône.
59. Saône-et-Loire.
59. Sarthe.
60. Seine-et-Oise.
61. Seine-Inférieure.
62. Seine-et-Marne.

63. Deux-Sèvres.
64. Somme.
65. Tarn.
66. Var.
67. Vendée.
67. Vienne.
68. Vienne (H^te-).
69. Yonne.

70-71. — État des tribunaux d'appel classés par départements :
70 : Ain — Loir-et-Cher.
71 : Haute-Loire — Yonne.

72. — Personnel des tribunaux classé par cours d'appel.

Div *bis*.

Comité de division (Législative et Convention) [1].

1-2. — Papiers, classés par provinces et pays, relatifs à la division des provinces en départements.

3-18. — Établissement des districts et des cantons : adresses, observations, notes, lettres, délibérations, mémoires, émanant d'officiers municipaux, de députés et de particuliers.

3. Ain — Basses-Alpes.
4. Ardèche — Aveyron.
5. Bouches-du-Rhône — Charente-Inférieure.
6. Cher — Eure.
7. Eure-et-Loir — Gers.

1. L'inventaire manuscrit est à la salle du public.

8. Gironde — Isère.
9. Jura — Lot.
10. Lot-et-Garonne — Mayenne.
11. Meurthe — Moselle.
12. Nièvre — Orne.
13. Paris.
14. Pas-de-Calais — Basses-Pyrénées.
15. Hautes-Pyrénées.
16. Haut-Rhin — Sarthe.
17. Seine-et-Oise — Tarn.
18. Var — Yonne.

19-32. — ÉTABLISSEMENT DES TRIBUNAUX :

19. Ain — Ariège.
20. Ariège — Bouches-du-Rhône.
21. Calvados — Cher.
22. Corrèze — Drôme.
23. Eure — Gard.
24. Haute-Garonne — Gironde.
25. Hérault — Jura.
26. Landes — Maine-et-Loire.
27. Lozère — Meurthe.
28. Meuse — Nièvre.
29. Nord — Haut-Rhin.
30. Rhône-et-Loire — Seine-et-Oise.
31. Seine-Inférieure — Var.
32. Vendée — Yonne.

33-34. — ÉTABLISSEMENT DES TRIBUNAUX DE COMMERCE :

33. Aisne — Manche.
34. Haute-Marne — Yonne.

35. — ÉTABLISSEMENT DES JUGES DE PAIX :

Ain — Yonne.

36. — Série départementale incomplète contenant notamment des DÉLIBÉRATIONS DE DIRECTOIRES ET DE MUNICIPALITÉS.

37-38. — État des citoyens actifs et des électeurs des départements :

37. Aisne — Landes.
38. Lot — Vosges.

39. — Pièces relatives à la division des départements réunis au territoire de la République.

40-42. — Correspondance échangée entre le Comité et les administrations de district au sujet des états de population :

40. Ain — Gironde.
41. Ille-et-Vilaine — Moselle.
42. Nièvre — Vaucluse.

43-46. — États de population classés par ordre de généralités 1783-1787.

48-49. — Tableaux des frais de justice et d'administration des départements (traitements du personnel judiciaire, des membres des directoires, etc.).

48. Ain — Morbihan.
49. Moselle — Yonne.

50-53. — États de population classés par départements :

50. Ain — Gers.
51. Gironde — Moselle.
52. Nièvre — Seine-Inférieure.
53. Seine-et-Marne — Yonne.

58-76. — Série départementale contenant des demandes relatives a la réduction du nombre des districts, a l'établissement des commissaires de police, aux tribunaux, etc. :

57. Aisne — Basses-Alpes.
58. Ardèche — Aveyron.
59. Bouches-du-Rhône.

60. Calvados.
61. Cantal — Doubs.
62. Finistère — Eure-et-Loir.
63. Gard — Hérault.
64. Ille-et-Vilaine — Landes.
65. Loir-et-Cher — Loire-Inférieure.
66. Loiret — Lot-et-Garonne.
67. Lozère — Mayenne.
68. Meurthe — Nièvre.
69. Nord — Oise.
70. Orne — Puy-de-Dôme.
71. Basses-Pyrénées — Haut-Rhin.
72. Bas-Rhin — Haute-Saône.
73. Saône-et-Loire — Seine-et-Oise.
74. Seine-Inférieure — Somme.
75. Tarn — Vaucluse.
76. Vendée —Yonne.

80. — Pièces relatives aux CHANGEMENTS DE NOMS DES COMMUNES.

81-91. — LIMITES DES DÉPARTEMENTS, DIVISION EN DISTRICTS, FIXATION DES TRIBUNAUX, RÉUNIONS OU DISTRACTIONS DE COMMUNES.

81. Ain — Aveyron.
82. Bouches-du-Rhône — Eure-et-Loir.
83. Finistère — Isère.
84. Jura — Loir-et-Cher.
85. Lot — Morbihan.
86. Moselle — Oise.
87. Orne — Pyrénées-Orientales.
88. Bas-Rhin — Haute-Saône.
89. Saône-et-Loire — Seine.
90. Seine-et-Marne — Somme.
91. Tarn — Yonne.

92^{A-B}. — PLACEMENT DES NOTAIRES. Série départementale incomplète.

92^{B}. Aisne — Haute-Garonne.

92ᶜ. Gers — Orne.
92ᵈ. Basses-Pyrénées — Yonne.

93-106. — Circonscriptions des paroisses :

93. Ain — Aveyron.
94. Bouches-du-Rhône — Corrèze.
95. Côte-d'Or — Gironde.
96. Hérault—Loiret.
97. Lot — Maine-et-Loire.
98. Manche — Mayenne.
99. Meurthe — Meuse.
100. Morbihan — Orne.
101. Pas-de-Calais — Puy-de-Dôme.
102. Basses-Pyrénées — Haut-Rhin.
103. Rhône-et-Loire — Sarthe.
104. Seine — Deux-Sèvres.
105. Somme — Yonne.
106. Série départementale incomplète.

108-110. — Pétitions pour le placement des tribunaux etc. (série départementale incomplète).

Dvi

Comité des finances (Constituante, Législative, Convention)[1].

---

13. — Lettres, procès-verbaux de délibérations et mémoires relatifs à des affaires ecclésiastiques renvoyés au Comité de l'ordinaire des finances.

(Série départementale)

1. L'inventaire manuscrit est à la salle du public.

20-55. — ASSIETTE ET PERCEPTION DES IMPOTS ; contribution patriotique ; assignats ; rareté du numéraire : emprunts des municipalités.

20. Ain — Aisne.
21. Allier — Basses-Alpes (et documents sur Hautes-Alpes, Ardèche, Ardennes).
22. Hautes-Alpes — Aube.
23. Aude — Bouches-du-Rhône.
24. Calvados — Charente-Inférieure.
25. Cher — Corse.
26. Côte-d'Or.
27. Côtes-du-Nord — Drôme.
28. Eure — Eure-et-Loir.
29. Finistère — Gard.
30. Haute-Garonne.
31. Gers — Gironde.
32. Hérault.
33. Ille-et-Vilaine.
34. Indre — Indre-et-Loire.
35. Isère — Jura.
36. Landes — Loire-Inférieure.
37. Loiret — Lot-et-Garonne.
38. Lozère — Manche.
39. Marne.
40. Haute-Marne — Meurthe.
41. Meuse — Moselle.
42. Nièvre — Nord.
43. Nord — Orne.
44. Orne — Paris.
45-46. Paris.
47. Paris — Puy-de-Dôme.
48. Basses-Pyrénées — Bas-Rhin.
49. Bas-Rhin — Saône-et-Loire.
50. Haute-Saône — Seine-Inférieure.
51. Seine-Inférieure — Seine-et-Marne.
52-53. Seine-et-Oise.
53. Deux-Sèvres — Somme.
54. Somme — Vosges.
55. Vienne — Yonne.

58-63. — LETTRES ET DÉLIBÉRATIONS DES CORPS ADMINISTRATIFS des départements renvoyées au Comité des Finances (série incomplète).

58. Aisne — Bouches-du-Rhône.
59. Calvados — Creuse.
60. Dordogne — Hérault.
61. Ille-et-Vilaine — Moselle.
62. Nord — Paris.
63. Puy-de-Dôme — Yonne.

DXIV

Comité des droits féodaux (Constituante et Législative)[1].

DXIV 1. Ain — Ariège
2. Aube — Corrèze.
3. Côte-d'Or — Finistère.
4. Gard — Jura.
5. Landes — Manche.
6. Marne — Meurthe.
7. Meuse — Moselle.
8. Nièvre — Puy-de-Dôme.
9. Pyrénées (Basses- — Rhin (Haut-).
10. Rhône — Somme.
11. Tarn — Yonne.
12. Supplément : Ain — Yonne.

1. Voir le recueil de MM. SAGNAC et CARON cité plus haut.

DXVII

Comité de judicature (Constituante).

1-8. — MÉMOIRES ET ADRESSES DES VILLES DU ROYAUME relatifs au siège des tribunaux d'arrondissement, aux officiers de justice, etc. (classement par ordre alphabétique de noms de villes).

DXIX

Comité ecclésiastique (Constituante).

17. — LETTRES, AVIS, DÉLIBÉRATIONS DES DIRECTOIRES DE DÉPARTEMENT avec les « tableaux des religieux » se trouvant dans les départements (Série incomplète).

18-19. — ÉTATS DU MONTANT DES FERMAGES ET LOYERS DES BIENS NATIONAUX perçus et disponibles au 1er janvier 1791 et du montant par aperçu des traitements ou pensions payables à la même époque.

18. Aisne — Indre.
19. Landes — Vosges.

(Série incomplète).

21-22. — ÉTAT NOMINATIF DES ECCLÉSIASTIQUES fonctionnaires publics ayant prêté ou refusé le serment.

(Série incomplète).

21. Ain — Landes.
22. Loire-Inférieure — Vosges.

28-29. — ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES DÉPARTEMENTS.

28. Ain — Morbihan
29. Moselle — Yonne.

(Série incomplète).

DXXIX

Comité des Rapports (Constituante) [1].

1-15. — TROUBLES, DÉNONCIATIONS, AFFAIRES RELIGIEUSES, SUBSISTANCES, etc.

1. Ain — Ardennes.
2. Ariège — Bouches-du-Rhône.
3. Calvados — Corrèze.
4. Corse — Côte-d'Or.
5. Côtes-du-Nord — Doubs.
6. Drôme — Haute-Garonne.
7. Hérault — Haute-Loire.
8. Loire-Inférieure — Morbihan.
9. Moselle — Oise.
10. Orne.
11. Pas-de-Calais — Basses-Pyrénées.
12. Hautes-Pyrénées — Haut-Rhin.
13. Rhône-et-Loire — Saône-et-Loire.
14. Seine-et-Marne — Tarn.
15. Var — Yonne.

16-84. — DOCUMENTS INTÉRESSANT LES VILLES ET VILLAGES, classés en une série unique de noms de lieux.

1. L'inventaire manuscrit est à la salle du public.

DXXIX *bis*

Comité des recherches (Constituante).

1-23. — LETTRES, MÉMOIRES, PROCÈS-VERBAUX ET DÉLIBÉRATIONS DES MUNICIPALITÉS, dénonciations concernant les troubles dans les départements, etc.
Le classement est chronologique; on y trouvera des dossiers de août 1789 à juin 1791.

DXXXIV

Comité des trésoriers des dons patriotiques (Constituante).

1-4. — DÉCLARATIONS DE CONTRIBUTIONS PATRIOTIQUES faites par diverses communes et paroisses du royaume.
(Par ordre alphabétique de communes).

1. Abbergement (l') à Bruffière (la).
2. Camplong à Joudes.
3. Labarthe-Inard à Quinsat.
4. Réalville à Wissembourg.

5. — ÉTATS DE SITUATION (imprimés) DES DONS PATRIOTIQUES.
(Série départementale).

DXL

Comité des pétitions, dépêches et correspondances

Législative et Convention) [1].

---

1. — LETTRES, ADRESSES ET MÉMOIRES renvoyés par l'Assemblée au Comité.

1. Ain — Drôme.
2. Eure — Lot-et-Garonne.
3. Lozère — Pyrénées-Orientales.
4. Bas-Rhin — Yonne.

5. — LETTRES, ADRESSES ET MÉMOIRES renvoyés par l'Assemblée à la Commission de correspondance.

Série départementale).

6-16. — LETTRES, ADRESSES ET MÉMOIRES renvoyés par l'Assemblée à la Commission des Douze et à la Commission extraordinaire des Douze.

6. Ain — Ardèche.
7. Ardennes — Calvados.
8. Cantal — Creuse.
9. Dordogne — Gard.
10. Haute-Garonne — Indre.
11. Indre-et-Loire — Lot-et-Garonne.
12. Lozère — Haute-Marne.
13. Mayenne — Nord.
14. Oise — Paris.
15. Pas-de-Calais — Seine-Inférieure.
16. Seine-et-Marne — Yonne.

1. L'inventaire manuscrit est à la salle du public.

18-23. — LETTRES, ADRESSES ET MÉMOIRES renvoyés par la Convention au Comité.

18. Ain — Bouches-du-Rhône.
19. Calvados — Eure-et-Loir.
20. Finistère — Isère.
21. Jemmapes — Marne.
22. Haute-Marne — Haut-Rhin.
23. Rhône-et-Loire — Yonne.

24-27. — CORRESPONDANCE DES CORPS ADMINISTRATIFS... avec le Comité, relativement au Bulletin de la Convention.

24. Ain — Cantal.
25. Charente — Lot-et-Garonne.
26. Lozère — Sarthe.
27. Seine — Yonne.

SÉRIE F

Administration générale de la France.

Cette série, « la plus considérable en étendue de celles qui sont conservées au Palais Soubise, se compose, pour la plus grande part, des archives du Ministère de l'intérieur et des grands services qui ont été détachés, à diverses dates, de ce département pour former les Ministères de la police, de l'agriculture, du commerce, des travaux publics, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts ». Elle s'accroît régulièrement par les versements que font les Ministères [1].

Pour les subdivisions de cette série (F préliminaire [2], F[1] à F[90]) on consultera l'*État sommaire* publié en 1891 et on se reportera aux indications données plus loin.

F[1a]

Administration générale.

401-541. — ARRÊTÉS, ADRESSES, CIRCULAIRES etc. des administra-

1. Les Ministères des affaires étrangères et de la guerre gardent leurs archives ; les papiers anciens du Ministère de la marine, versés aux Archives nationales, forment un fonds spécial ; les versements du Ministère de la justice sont attribués à la série BB.

2. La première subdivision des papiers et registres d'administration géné-

tions départementales, puis des préfets (1789-1835).

401. Ain — Allier.
402. Basses et Hautes-Alpes.
403. Alpes-Maritimes — Ardennes.
404. Ariège — Aude.
405. Aveyron — Bouches-de-l'Yssel.
406. Calvados — Cher.
407. Corrèze — Corse.
408. Côte-d'Or — Dordogne.
409. Doubs — Escaut.
410. Eure — Forêts.
411. Gard.
412. Gard — Haute-Garonne.
413. Gênes — Gironde.
414. Hérault — Indre.
415. Indre-et-Loire — Isère.
416. Jemmapes — Jura.
417. Landes — Loire.
418. Haute-Loire — Loire-Inférieure.
419. Loiret — Lozère.
420. Lys — Maine-et-Loire.
421. Manche — Marne.
422. Haute-Marne — Meurthe.
423. Meuse — Meuse-Inférieure.
424. Mont-Blanc.
425. Montenotte — Deux-Nèthes.
426. Nièvre — Nord.
427. Oise — Orne.
428. Ourte — Pas-de-Calais.
429. Pô — Pyrénées-Orientales.
430. Bas et Haut-Rhin.

rale de la France, F *préliminaire*, — *Enregistrement* —, est en général inutilisée. On y trouve cependant plus de 6.000 registres-répertoires où sont relevées, souvent avec beaucoup de détails, toutes les affaires traitées par les divers ministères de 1791 à 1870 et au delà. Il serait à souhaiter que ces registres pussent être mis à contribution, en particulier pour l'histoire économique. Mais pour cela, il faudrait que les Archives nationales eussent la place matérielle pour les rendre accessibles et consultables.

431. Rhin et Moselle — Rhône.
432. Roer — Sambre-et-Meuse.
433. Haute-Saône — Saône-et-Loire.
434. Sarre — Seine.
435. Seine-Inférieure — Seine-et-Marne.
436. Seine-et-Oise — Simplon.
437. Somme — Trasimène.
438. Var — Haute-Vienne.
439-42. Vaucluse.
443-46. Vosges.
446-541. Yonne (un carton).

581. — SITUATION DES DÉPARTEMENTS EN AVRIL-MAI 1814 réponse des préfets à la circulaire du 17 Avril 1814).

Série départementale.

583. SUBSISTANCE ET LOGEMENT DES TROUPES ALLIÉES : réquisitions ; plaintes des habitants (1814).

(Série départementale.

584. — ACTES DE DÉCÈS DES MILITAIRES ÉTRANGERS MORTS EN FRANCE (1814).

Série départementale).

588-589. - PERCEPTION DES DROITS RÉUNIS; DÉSORDRES 1814.

Série départementale, un carton).

598-601. — PROJET DE LOI SUR L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE (1851). Observations des préfets.

598. Ain — Corse.
599. Côte-d'Or — Jura.
600. Landes — Oise.
601. Orne — Yonne.

F 1b I

Personnel administratif.

78-81. — HONNEURS ET PRÉSÉANCES (1790-1816).

78. Ain — Gers.
79. Gironde — Marne.
80. Mayenne — Seine-et-Marne.
81. Seine-et-Oise — Zuyderzée.

83[1]-87[3]. — FONDS D'ABONNEMENT DES PRÉFECTURES ET SOUS-PRÉFECTURES.

Série départementale : 1819-1855.

83[1]. Ain — Allier.
83[2]. Alpes (Basses-) — Corse.
84. Côte-d'Or — Gard.
85[1]. Haute-Garonne — Gers.
85[2]. Gironde.
85[3]. Hérault — Isère.
85[4]. Jura — Haute-Loire.
85[5]. Loire-Inférieure — Maine-et-Loire.
86[1]. Manche — Marne.
86[2]. Haute-Marne — Meurthe.
86[3]. Meuse — Moselle.
86[4]. Nièvre — Orne.
86[5]. Pas-de-Calais — Rhône.
87[1]. Saône (Haute-) — Sarthe.
87[2]. Seine — Tarn.
87[3]. Tarn-et-Garonne — Yonne.

88-91. — PERSONNEL DES DÉPARTEMENTS DÉTACHÉS DE LA FRANCE.

88. Alpes-Maritimes — Doire.

89. Ems-Supérieur — Mont-Blanc.
90-91. Montenotte — Zuyderzée (un carton).

92-99. — BONNES VILLES (AN XIII-1821).

92-95. (un carton) Ain — Lozère.
96-99. (un carton) Manche — Yonne.

103-104. — COMMISSAIRES DU POUVOIR EXÉCUTIF (1793-AN VIII).

103. Ain — Jura.
104. Landes — Yonne.

155[1]-180. — DOSSIERS DES PRÉFETS, SOUS-PRÉFETS, SECRÉTAIRES-GÉNÉRAUX, CONSEILLERS DE PRÉFECTURE.

Classés par ordre alphabétique de noms de personnes dans les cartons F^1b I 155[1] à 180[1].

230[1]-230[21]. — PERSONNEL ADMINISTRATIF : Conseillers généraux et d'arrondissement.

Classement départemental : les dossiers antérieurs à 1856 sont communiqués sur demande.

242-256. — MAIRES ET ADJOINTS DES GRANDES VILLES à la nomination du gouvernement.

(Classement chronologique).

242-43. An VIII-1813 (un carton).
244-46. 1813-1814.
247. 1815-1830.
248. 1831-1840.
249. 1840-1849.
250. 1837 : Ardèche — Moselle.
251-54. 1837 : Nièvre — Yonne (un carton).
255. 1835-1848.
256. An XII-1814.

1. Les registres de la série F^1b I donnent des renseignements sur le personnel des préfectures, sous-préfectures, etc.

F^{1b}II

Personnel administratif.

La série est classée par départements ; chaque département comprend une première partie d'*objets généraux* et une deuxième partie composée de dossiers classés par communes. On indiquera ici la partie immédiatement communicable des *objets généraux* ; pour la partie classée par *communes*, il est nécessaire de faire une demande spéciale.

Objets généraux : F^{1b}II		Ain	1. 1790-an VII [1].
			2. an-VIII-1806.
			3. 1807-1814.
			4. 1815-1849.
—	—	Aisne	1. 1789-an V.
			2. an VI-1806.
			3. 1807-1812.
			4. 1813-1819.
			5. 1820-1826.
			6. 1827-1836.
—	—	Allier	1. 1790-an V.
			2. an VI-1806.
			3. 1807-1814.
			4. 1815-1855.
—		Alpes (Basses-	1. 1790-an XIII.
			2. 1807-1822.
			3. 1823-1852.

1. La cote doit être donnée ainsi : F^{1b}II Ain 1, F^{1b}II Ain 2. — Lorsque, pour un département français, les indications s'arrêtent avant 1855, il faut en conclure que les documents allant jusqu'à 1855 sont classés dans des cartons contenant des papiers non communicables et qu'il est nécessaire d'*extraire* le dossier.

Objets généraux : F^{1b}II		Alpes (Hautes-)	1. 1790-1811.
			2. 1812-1836.
—		— Alpes (Maritimes-)	1. 1793-an VII.
			2. an VIII-1806.
			3. 1807-1814.
—	—	Apennins	1. an XIII-1811.
			2. 1812-1814.
—	—	Ardèche	1. 1790-an VIII.
			2. an IX-1816.
			3. 1817-1835.
—	—	Ardennes	1. 1792-an VI.
			2. ans VII-XIII.
			3. 1806-1813.
			4. 1814-1821.
			5. 1822-1848.
—	—	Ariège	1. 1790-an V.
			2. an VI-X.
			3. an XI-1815.
			4. 1816-1826.
			5. 1827-1834.
—	—	Arno	1. 1808-1814.
—	—	Aube	1. 1792-an VI.
			2. an VII-1811.
			3. 1812-1824.
			4. 1825-1844.
—	—	Aude	1. 1790-an X.
			2. an XI-1812.
			3. 1813-1821.
			4. 1822-1855.
—	—	Aveyron	1. 1790-an V.
			2. an-VI-VIII.
			3. an IX-1811.
			4. 1812-1821.
			5. 1822-1839.
—	—	B^{ches} de l'Elbe	1. 1811-1813.
—	—	B^{ches} de l'Escaut	1. 1810-1814.
—	—	B^{ches} de la Meuse	1. 1811-1813.
—	—	B^{ches} du Rhin	1. 1810-1813.
—	—	B^{ches}-du-Rhône	1. 1790-an VIII.

Objets généraux : F^{1b}II	B^{ches}-du-Rhône	2. an IX-1811.	
		3. 1812-1815.	
		4. 1816-1821.	
		5. 1822-1836.	
—	—	B^{ches} du Weser	1. 1811-1813.
—	—	B^{ches} de l'Yssel	1. 1811-1813.
—	—	Calvados	1. 1789-an IV.
		2. an V-an VI.	
		3. ans VII-XI.	
		4. an XII-1810.	
		5. 1811-1815.	
		6. 1816-1825.	
		7. 1826-1855.	
—	—	Cantal	1. 1788-an XI.
		2. an XII-1813.	
		3. 1814-1826.	
		4. 1827-1855.	
—		Charente	1. 1790-an VII.
		2. an VIII-1805.	
		3. 1806-1814.	
		4. 1815-1819.	
		5. 1820-1828.	
		6. 1829-1856.	
—		Charente-Inf^{re}	1. 1790-an VII.
		2. an VIII-1811.	
		3. 1812-1815.	
		4. 1816-1829.	
		5. 1830-1855.	
—		Cher	1. 1790-an IV.
		2. ans V-VII.	
		3. an VIII-1807.	
		4. 1808-1823.	
		5. 1824-1855.	
—	—	Corrèze	1. 1790-an VI.
		2. an VII-an XIII.	
		3. 1806-1814.	
		4. 1815-1830.	
		5. 1831-1856.	
	—	Corse	1. 1789-an VI.

Objets généraux : F^{1b}II		Corse	2. an VI-an VII.
			3. an VIII-1809.
			4. 1810-1815.
			5. 1816-1820.
			6. 1821-1827.
			7. 1828-1855.
—	–	Côte-d'Or	1. 1790-an V.
			2. ans VI-XI.
			3. an XII-1811.
			4. 1812-1813.
			5. 1814-1819.
			6. 1820-1829.
			7. 1830-1855.
—	–	Côtes-du-Nord	1. 1790-an IV.
			2. an V-an VII.
			3. an VII-1807.
			4. 1807-1813.
			5. 1814-1820.
			6. 1821-1828.
			7. 1829-1855.
—	—	Creuse	1. 1780-an V.
			2. an VI-1805.
			3. 1806-1813.
			4. 1814-1822.
			5. 1823-1830.
			6. 1831-1856.
—	–	Doire	1. an X-1809.
			2. 1810-1814.
—	—	Dordogne	1. 1790-an III.
			2. ans III-V.
			3. an VI.
			4. ans VII-IX.
			5. an X-1807.
			6. 1809-1812.
			7. 1812-1815.
			8. 1816-1824.
			9. 1825-1829.
			10. 1830-1855.
–	—	Doubs	1. 1790-an V.

Objets généraux : F^1b II

			Doubs	2. ans VI-VIII.
				3. ans IX-XII.
				4. an XIII-1813.
				5. 1814-1819.
				6. 1820-1826.
				7. 1827-1848.
—	—		Drôme	1. 1790-anVII.
				2. ans VIII-XIII.
				3. 1806-1813.
				4. 1814-1820.
				5. 1821-1844.
—	—		Dyle.	1. ans IV-VIII.
				2. an IX-1809.
				3. 1810-1814.
	—		Ems occidental	1. 1811-1813.
—	—	—	oriental	1. 1811-1813.
—	—	—	supérieur	1. 1811-1813.
—	—		Escaut	1. ans IV-XI.
				2. ans VII-X.
				3. an XI-1806.
				4. 1807-1808.
				5. 1809-1813.
—	—		Eure	1. 1790-an V.
				2. ans VI-VIII.
				3. ans IX-XIII.
				4. an XIV-1811.
				5. 1812-1814.
				6. 1815-1820.
				7. 1821-1826.
				8. 1827-1855.
—	—		Eure-et-Loir	1. 1790-an VII.
				2. an VIII-1807.
				3. 1808-1813.
				4. 1814-1821.
				5. 1822-1825.
—	—		Finistère	1. 1790-an II.
				2. ans III-VI.
				3. ans VII-X.
				4. an XI-1808.

Objets généraux : F[1b]II		Finistère	5. 1809-1812.
			6. 1813-1816.
			7. 1817-1825.
			8. 1826-1831.
			9. 1832-1836.
—	—	Forêts	1. ans III-VII.
			2. ans VIII-X.
			3. an XI-1807.
			4. 1808-1814.
—	—	Frise	1. 1811-1813.
—	—	Gard	1. 1790-an V.
			2. ans VI-XII.
			3. an XIII-1814.
			4. 1815-1825.
			5. 1826-1855.
—	—	Garonne (H[te]-)	1. 1790-an V.
			2. ans VI-VII.
			3. ans VIII-X.
			4. an X-1806.
			5. 1807-1809.
			6. 1810-1812.
			7. 1812-1815.
			8. 1816-1829.
—	—	Gênes	1. an XIII-1810.
			2. 1811-1814.
—	—	Gers	1. 1776-an VI.
			2. ans VI-VII.
			3. an VIII-1806.
			4. 1807-1811.
			5. 1812-1813.
			6. 1814-1821.
			7. 1822-1830.
			8. 1831-1855.
—	—	Gironde	1. 1782-an VI.
			2. ans VI-VII.
			3. ans VIII-XII.
			4. an XIII-1810.
			5. 1811-1814.
			6. 1815-1819.

Objets généraux : F[1b]II			Gironde	7. 1820-1824.
				8. 1825-1831.
				9. 1832-1856.
		—	Hérault	1. 1790-an V.
				2. ans VI-VII.
				3. ans VIII-XII.
				4. an XIII-1812.
				5. 1813-1815.
				6. 1816-1823.
				7. 1824-1855.
	—	—	Ile d'Elbe	1. an XI-1812.
			Ille-et-Vilaine	1. 1790-an VI.
				2. ans VII-XI.
				3. an XII-1812.
				4. 1813-1815.
				5. 1816-1821.
				6. 1822-1830.
				7. 1831-1855.
	—	—	Indre	1. 1790-an VI.
				2. ans VI-XI.
				3. an XII-1810.
				4. 1812-1816.
				5. 1816-1827.
				6. 1828-1855.
	-	—	Indre-et-Loire	1. 1791-an VI.
				2. an VII-1806.
				3. 1807-1813.
				4. 1813-1824.
				5. 1825-1855.
	-	-	Isère	1. 1790-an VI.
				2. ans VII-XIII.
				3. 1807-1813.
				4. 1814-1818.
				5. 1819-1829.
				6. 1830-1855.
	...	—	Jemmapes	1. an-III-an VI.
				2. ans VIII-XI.
				3. an XII-1809.
				4. 1810-1814.

Objets généraux : F^{1b}II		Jura	1. 1790-an V.
			2. ans VI-VII.
			3. an VIII.
			4. an IX-1808.
			5. 1809-1815.
			6. 1816-1824.
			7. 1825-1849.
	—	Landes	1. 1790-an VI.
			2. ans VII-VIII.
			3. an IX-1811.
			4. 1812-1815.
			5. 1816-1827.
			6. 1828-1855.
—	—	Léman	1. ans III-XIII.
			2. 1806-1815.
—	—	Lippe	1. 1811-1814.
—	—	Loir-et-Cher	1. 1790-an V.
			2. ans VI-VIII.
			3. an IX-1810.
			4. 1811-1815.
			5. 1816-1826.
			6. 1827-1844.
	—	Loire	1. ans IV-VII.
			2. an VIII-1807.
			3. 1808-1815.
			4. 1816-1827.
			5. 1828-1855.
—	—	Loire (H^{te}-)	1. 1790-an VI.
			2. an VII-1807.
			3. 1808-1815.
			4. 1816-1829.
			5. 1830-1855.
—		Loire-Inférieure	1. 1790-an V.
			2. ans VI-XI.
			3. an XII-1809.
			4. 1810-1817.
			5. 1818-1827.
			6. 1828-1855.
—	—	Loiret	1. 1792-an V.

Objets généraux : F^{1b}II		Loiret	2. an VI-1806.
			3. 1807-1812.
			4. 1813-1821.
			5. 1822-1836.
—	—	Lot	1. 1791-an V.
			2. ans VI-X.
			3. an XI-1814.
			4. 1815-1821.
			5. 1822-1837.
—	—	Lot-et-Garonne	1. 1790-an VII.
			2. an VIII-1806.
			3. 1807-1812.
			4. 1813-1817.
			5. 1818-1829.
—	—	Lozère	1. 1791-an V.
			2. an VI-1811.
			3. 1812-1820.
			4. 1821-1847.
—	—	Lys	1. ans III-VII.
			2. ans VIII-XI.
			3. an XII-1811.
			4. 1812-1814.
—	—	Maine-et-Loire	1. 1790-an VI.
			2. an VII-an X.
			3. an XI-1807.
			4. 1808-1811.
			5. 1812-1815.
			6. 1816-1821.
			7. 1822-1829.
			8. 1830-1855.
—	—	Manche	1. 1789-an VI.
			2. an VII-1806.
			3. 1807-1811.
			4. 1812.
			5. 1813-1819.
			6. 1820-1828.
			7. 1829-1855.
—	—	Marengo	1. an IX-1808.
			2. 1809-1814.

Objets généraux : F^1b_II		Marne	1. 1789-an VII.
			2. an VIII-1807.
			3. 1808-1815.
			4. 1816-1825.
			5. 1826-1855.
—	—	Marne (H^e-)	1. 1790-an VII.
			2. ans VIII-XII.
			3. an XIII-1812.
			4. 1813-1822.
			5. 1823-1856.
—	—	Mayenne	1. 1791-an VII.
			2. an VIII-1812.
			3. 1813-1825.
—	—	Méditerranée	1. 1808-1814.
—	—	Meurthe	1. 1790-an III.
			2. ans IV-VI.
			3. ans VII-VIII.
			4. an IX-1812.
			5. 1813-1816.
			6. 1817-1823.
			7. 1824-1829.
			8. 1830-1851.
—	—	Meuse	1. 1790-an III.
			2. ans IV-VIII.
			3. an IX-1807.
			4. 1808-1815.
			5. 1816-1824.
			6. 1825-1855.
—	—	Meuse-Inférieure	1. ans IV-VII.
			2. an VIII-1806.
			3. 1807-1813.
—	—	Mont-Blanc	1. 1793-an V.
			2. ans VI-X.
			3. an XI-1811.
			4. 1812-1815.
—	—	Montenotte	1. an XIII-1811.
			2. 1812-1814.
—	—	Mont-Terrible	1. ans VII-VIII.
—	—	Mont-Tonnerre	1. an VIII-1814.

Objets généraux : F 1b II		Morbihan	1. 1790-an V.
			2. ans VI-IX.
			3. an X-1808.
			4. 1811-1815.
			5. 1816-1826.
			6. 1827-1855.
	—	Moselle.	1. 1790-an IV.
			2. ans V-VII.
			3. an VIII-1807.
			4. 1807-1813.
			5. 1814-1817.
			6. 1818-1826.
			7. 1827-1855.
		Nèthes (Deux)	1. ans IV-VI.
			2. an VII-1808.
			3. 1809-1814.
	—	Nièvre	1. 1790-an VI.
			2. ans VII-X.
			3. an XI-1808.
			4. 1809-1815.
			5. 1816-1826.
			6. 1827-1855.
—	—	Nord	1. 1790-an VI.
			2. ans VI-VII.
			3. ans VIII-XII.
			4. an XIII-1811.
			5. 1812
			6. 1813-1814.
			7. 1815-1816.
			8. 1817-1824.
			9. 1825-1831.
			10. 1833-1855.
—	—	Oise	1. 1790-an VII.
			2. ans VIII-XIII.
			3. an XIV-1812.
			4. 1813-1818.
			5. 1819-1827.
			6. 1828-1855.
	—	Ombrone	1. 1808-1814.

Objets généraux : F^{1b}II		Orne	1. 1790-an III.
			2. ans III-IV.
			3. ans V-X.
			4. an X-1807.
			5. 1808-1812.
			6. 1812-1814.
			7. 1815-1819.
			8. 1820-1830.
			9. 1831-1855.
—	—	Ourte	1. ans IV-X.
			2. an XI-1807.
			3. 1807-1814.
—	—	Pas-de-Calais	1. 1790-an IV.
			2. ans V-VII.
			3. ans VIII-XI.
			4. an XII-1807.
			5. 1807-1811.
			6. 1812-1814.
			7. 1815-1819.
			8. 1820-1824.
			9. 1825-1830.
			10. 1831-1855.
—	—	Pô	1. an IX-1809.
			2. 1810-1814.
—	—	Puy-de-Dôme	1. 1790-an VI.
			2. ans VII-XII.
			3. an XIII-1812.
			4. 1813-1818.
			5. 1819-1825.
			6. 1826-1855.
—	—	Pyrénées(B^{sses}-)	1. 1790-an V.
			2. ans VI-IX.
			3 an IX-1811.
			4. 1812-1815.
			5. 1816-1826.
			6. 1827-1855.
—	—	Pyrénées (H^{tes}-)	1. 1790-an VI.
			2. ans VII-X.
			3. an XI-1807.

Objets généraux : F^{1b}II		Pyrénées (Hᵗᵉˢ-)	4. 1808-1813.
			5. 1814-1820.
			6. 1821-1826.
			7. 1827-1855.
—	—	Pyrénées-Orᵗᵉˢ	1. 1790-an VII.
			2. an VIII-1807.
			3. 1808-1821
			4. 1822-1844.
—	—	Rhin (Bas-)	1. 1789-an V.
			2. ans VI-VII.
			3. an VIII-1807.
			4. 1808-1812.
			5. 1813-1818.
			6. 1819-1824.
			7. 1825-1857.
—	—	Rhin (Haut-)	1. 1790-an VIII.
			2. ans VIII-XII.
			3. an XIII-1812.
			4. 1812-1814.
			5. 1815-1821.
			6. 1822-1827.
—	—	Rhin-et-Mosᵉˡᵉ	1. an VI-1810.
			2. 1810-1814.
—	—	Rhône	1. 1790-an V.
			2. an VI-XI.
			3. an XII-1813.
			4. 1814-1825.
			5. 1826-1855.
—	—	Roer.	1. ans VI-X.
			2. an X-1806.
			3. 1807-1811.
			4. 1812-1815.
—	—	Rome	1. 1811-1813.
			2. 1813-1814.
—	—	Sambre-et-Meuse	1. 1791-an VII.
			2. ans VIII-XIII.
			3. 1806-1814.
—	—	Saône (Haute-)	1. 1790-an VI.
			2. an VII.

Objets généraux : F[1b]II		Saône [H[e]-]	3. ans VIII-IX.
			4. ans IX-XI.
			5. an XII-1811.
			6. 1812-1813.
			7. 1814-1824.
			8. 1825-1853.
—	—	Saône-et-Loire	1. 1790-an V.
			2. ans VI-VII.
			3. ans VIII-XIII.
			4. 1806-1813.
			5. 1814-1819.
			6. 1820-1825.
			7. 1826-1831.
—	—	Sarre	1. ans VI-X.
—	—		2. an XI-1807.
			3. 1807-1814.
—	—	Sarthe	1. 1790-an V.
			2. ans VI-VII.
			3. an VIII-1806.
			4. 1807-1812.
			5. 1813-1821.
			6. 1821-1830.
			7. 1831-1855.
—	—	Seine	7. 1791-an V.
			8. an VI-1811.
			9. 1812-1816.
			10. 1817-1824.
			11. 1825-1855.
—	—	Paris	18. 1792-Vend. III.
			19. Brumaire III.
			20. Frim.-G[al] III.
			21. Fl[al]-Th[or] III.
			22. Fr[or] III-an IV.
			23. Ans IV-V.
			24. An VI.
			25. Ans VII-XI.
			26. 1806-1849.
—	—	Seine-et-Marne	1. 1790-an IV.
			2. ans V-VI.

Objets généraux : F[1b]II		Seine-et-Marne	3. ans VII-XII.
			4. an XIII-1811.
			5. 1812-1814.
			6. 1815-1819.
			7. 1820-1825.
			8. 1826-1831.
			9. 1832-1855.
—	—	Seine-et-Oise	1. 1790-an IV.
			2. ans V-XI.
			3. an XI-1809.
			4. 1810-1813.
			5. 1814-1819.
			6. 1820-1826.
			7. 1827-1844.
—	—	Seine-Inf[re]	1. 1790-an V.
			2. ans VI-XI.
			3. an XII-1807.
			4. 1808-1812.
			5. 1814-1820.
			6. 1821-1826.
—	—	Sésia	1. an X-1807.
			2. 1808-1813.
—	—	Sèvres(Deux-)	1. 1790-an VIII.
			2. an IX-1811.
			3. 1812-1815.
			4. 1816-1826.
			5. 1827-1855.
—	—	Simplon	1. 1811-1813.
—	—	Somme	1. 1789-an VI.
			2. ans VII-XIII.
			3. 1806-1811.
			4. 1812.
			5. 1813-1816.
			6. 1817-1821.
			7. 1822-1829.
			8. 1830-1855.
—	—	Stura	1. an IX-1806.
			2. 1807-1808.
			3. 1809-1814.

Objets généraux : F^{1b}II		Tanaro	1. ans IX-XIII.
—	—	Tarn	1. 1783-an V.
			2. ans VI-X.
			3. an XI-1807.
			4. 1808-1813.
			5. 1814-1817.
			6. 1818-1828.
			7. 1829-1855.
—	—	Tarn-et-Garonne	1. 1808-1813.
			2. 1814-1823.
			3. 1824-1832.
—	—	Taro	1. an XIV-1809.
			2. 1810.
			3. 1810-1814.
—	—	Trasimène	1. 1811-1814.
—	—	Var.	1. 1790-an V.
			2. ans VI-XIII.
			3. 1806-1813.
			4. 1814-1821.
			5. 1822-1830
			6. 1831-1852.
—	—	Vaucluse	1. 1792-an V.
			2. ans VI-VIII.
			3. an IX-1811.
			4. 1812-1814.
			5. 1815-1820.
			6. 1821-1827.
			7. 1829-1855.
—	—	Vendée	1. 1791-an VIII.
			2. an IX-1812.
			3. 1813-1817.
			4. 1818-1830.
			5. 1831-1856.
—	—	Vienne	1. 1790-an V.
			2. ans VI-XI.
			3. an XII-1814.
			4. 1815-1817.
			5. 1818-1829.
—	—	Vienne (H^{te}-)	1. 1790-an IX.

Objets généraux : F^{1b}II		Vienne (H^{te}-)	2. an X-1811.
			3. 1812-1815.
			4. 1816-1829.
—	—	Vosges	1. 1790-an VI.
			2. an VII-1806.
			3. 1807-1813.
			4. 1814-1817.
			5. 1818-1825.
			6. 1826-1831.
			7. 1832-1855.
—	—	Yonne	1. 1790-an VII.
			2. ans VIII-XI.
			3. an XII-1813.
			4. 1814-1820.
			5. 1821-1831.
—	—	Yssel-Supérieur	1. 1811-1813.
—	—	Zuyderzée	1. 1811-1813.

F^1c^I

Esprit public.

F^1c^I* 3^1-17. Registres contenant des EXTRAITS DES RAPPORTS DES PRÉFETS SUR LA SITUATION DE L'EMPIRE : 1852-1853 [1].

3^1-2. Ardèche—Aude.
3^3. Aveyron—Charente.
3^4-6. Eure—Haute-Garonne.
3^7. Gers—Indre.
3^8. Indre-et-Loire—Loir-et-Cher.
3^9. Loire—Lot.
3^10. Lot-et-Garonne—Marne.
3^11. Haute-Marne—Morbihan.
3^12. Moselle—Orne.
3^12-14. Bas-Rhin—Saône-et-Loire.
3^15-17. Vendée—Yonne.

F^1c^I 27-29. ADRESSES AU ROI : 1817-1830 (assassinat du duc de Berry, etc.).

27. Ain—Finistère.
28. Gard—Somme.
29. Tarn—Yonne—Colonies.

F^1c^I 124-126. Dépenses du plébiscite de 1852.

124. Dossier général et Aisne — Finistère.
125. Gard—Meurthe.
126. Meuse—Yonne.

1. Les cotes des registres se distinguent des cotes des cartons par un astérisque placé à la droite de la cote de série : F^1c^I*

F^lcIII

Esprit public et élections : 1790-1856.

F^lcIII	Ain	1.	Élections	1790-1810 [1].
—	—	2.	—	1811-1820.
—	—	3.	—	1821-1856.
—	—	3.	Prestations de serment	1790-1828.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	5.	— —	an III-1847.
—	—	6.	— —	1852-1856.
—	—	6.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	7.	Adresses et adhésions	1790-1825.
—	—	8.	Correspondance et divers	1790-1854.
—	—	9.	— —	1855-1856.
F^lcIII.	Aisne	1.	Élections	1790.
—	—	2.	—	1790-1792.
—	—	3.	—	1792-an XIII.
—	—	4.	—	an XIII-1811.
—	—	5.	—	1811-1814.
—	—	6.	—	1815-1825.
—	—	7.	—	1826-1856.
—	—	8.	Comptes rendus administratifs	1790-1792.
—	—	9.	— —	an II-1806.
—	—	10.	— —	1807-1843.
—	—	11.	— —	1844-1870
—	—	12.	Adhésions et adresses	1791-1824.
—	—	12.	Fêtes nationales	an IV-1811.
—	—	13.	Prestations de serment	1791-1815.
—	—	14.	— —	1815.
—	—	15.	Correspondance et divers	1791-1856.

1. Les cotes de cette série s'indiquent par la lettre de série suivie du nom du département et du numéro du carton : F^lcIII Ain 1.

F^{1c}III	Allier	1.	Élections	1790-1807.
—	—	2.	—	1808-1815.
—	—	3.	—	1815-1856.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs	1790-1793.
—	—	5.	— —	1793-an V.
—	—	6.	— —	an IV-1856.
—	—	7.	Adhésions et adresses	1792-1824.
—	—	8.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	8.	Fêtes nationales	an IV-1811.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-1853.
—	—	10.	— —	1855-1856.
F^{1c}III	Alpes B^{sses}	1.	Adhésions et adresses	1790-1824.
—	—	1.	Élections	1790-an VI.
—	—	2.	—	an VII-1807.
—	—	3.	—	1807-1815.
—	—	4.	—	1815-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-1809.
—	—	6.	— —	1810-1856.
—	—	7.	Fêtes nationales	an IV-1824.
—	—	7.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	8.	Correspondance et divers	1790-1856.
F^{1c}III	Alpes (H^{tes}-)	1.	Élections	1790-an XII.
—	—	2.	—	an XIII-1823.
—	—	3.	—	1824-1856.
—	—	3.	Comptes rendus administratifs	1790-1856.
—	—	4.	Adresses et adhésions	1791-1826.
—	—	4.	Fêtes nationales	an VII-1852.
—	—	4.	Prestations de serment	1792-1814.
—	—	5.	Correspondance et divers	1788-1856.
F^{1c}III	Alpes-Mmes	1.	Élections	1792-1808.
(Ancien départ^t)		2.	—	1808-1813.
—	—	2.	Comptes rendus administratifs	1793-1812.
—	—	3.	Adresses et adhésions	an IV-1814.
—	—	3.	Fêtes nationales	an VI-1812.
—	—	3.	Prestations de serment	an IV-1807.
—	—	3.	Correspondance et divers	1793-1814.
F^{1c}III	Apennins	1.	Élections	1806-1811.
—	—	2.	—	1812-1813.
—	—	3.	Adresses	1813.

F^1c III	Apennins	3.	Comptes rendus administratifs	1807-1813.
—	—	3.	Correspondance et divers	an XIII-1814.
—	—	3.	Fêtes nationales	1806-1812.
F^1c III	Ardèche	1.	Élections	1790-an V.
—		2.	—	an VII-an XIII.
—	—	3.	—	1806-1813.
—	—	4.	—	1814-1850.
—	—	5.	—	1852-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1790-an IV.
—	—	7.	— —	an VI-1818.
—	—	8.	— —	1852-1856.
—	—	8.	Prestations de serment	1791-1815.
—		9.	Adhésions et adresses	1790-1815.
—	—	9.	Fêtes nationales	an XIII-1809.
—	—	10.	Correspondance et divers	1790-1822.
—	—	11.	— —	1855-1856.
F^1c III	Ardennes	1.	Élections	1790-an XII.
—	—	2.	—	an XIII-1811.
—	—	3.	—	1812-1815.
—	—	4.	—	1815-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	an II-1819.
—	—	6.	— —	1852-1856.
—	—	7.	Adhésions	1814-1815.
—	—	7.	Adresses	1790-1824.
—	—	8.	Fêtes nationales	an IV-1825.
—	—	8.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-1856.
F^1c III	Ariège	1.	Élections	1790-an XI.
—	—	2.	—	an XI-1813.
—	—	3.	—	1814-1823.
—	—	4.	—	1824-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	6.	— —	an III-1856.
—	—	8.	Adresses	1791-1824.
—	—	8.	Adhésions	an VIII-1815.
—	—	8.	Fêtes nationales	an IV-1812.
—	—	9.	Prestations de serment	1791-an XII.
—	—	10.	— —	an XII-1815.
—	—	10.	Correspondance et divers	1790-an X.

F^{1c}III	Ariège	11.	Correspondance et divers	an XI-1856.
F^{1c}III	Arno	1.	Adresses	1809-1813.
—	—	1.	Comptes rendus administratifs	1811-1813.
—	—	1.	Élections	1808-1814.
—		2.	Correspondance et divers	1811-1814.
F^{1c}III	Aube	1.	Adhésions et adresses	1790-1825.
—	—	1.	Fêtes nationales	an V-1828.
—		1.	Prestations de serment	1791-1815.
—	—	2.	Comptes rendus administratifs	1791-an III.
—	—	3.	— —	an III-1821.
—	—	4.	— —	1852-1856.
—	—	4.	Élections	1790-an V.
—	—	5.	—	an VI-1807.
—	—	6.	—	1807-1815.
—	—	7.	—	1815-1856.
—		8.	Correspondance et divers	1791-1825.
—	—	9.	—	1855-1856.
F^{1c}III	Aude	1.	Élections	1790-an XII.
—	—	2.	—	an XII-1812.
—	—	3.	—	1813-1829.
—		4[1].	—	1830-1856.
—	—	*4[1].	Comptes rendus administratifs	1790-an II.
—	—	*4[2].	Procès-verbal de la session du conseil du département séant à Carcassonne	1790.
—		*4[3-4].	Double du précédent.	
—		*4[5].	Procès-verbal de la session du conseil du département	1791.
—	—	*4[6].	Double du précédent.	
—	—	*4[7].	Procès-verbal de la session du conseil du département	nov. 1792-janv. 1793.
—	—	*4[8].	Double du précédent.	
—	—	*4[9].	Procès-verbal de la session du conseil du dép^t (assemblée extraordinaire)	1792.
—		*4[10].	Procès-verbaux des séances du conseil du département	13 frim.-4 niv. an II.
—	—	5.	C^{tes} rendus administratifs	an III-an XIII.
—	—	6.	— —	1812-1856.
—	—	7.	Adhésions et adresses	1790-1824.
—	—	7.	Fêtes nationales	an IV-1820.

F^IC III	Aude	7.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	8.	Correspondance et divers	1790-1856.
F^IC III	Aveyron	1.	Élections	1790-an XI.
—	—	2.		an XI-1806.
		3.		1807-1812.
		4.	—	1812-1816.
		5.		1817-1856.
		6.	Comptes rendus administratifs	1790-an V.
		7.	— —	an VI-1856.
		8.	Adhésions	1790-1814.
		8.	Adresses	1791-1824.
		9^1.	Fêtes nationales	an IV-1815.
		9^1.	Prestations de serment	1790-1815.
		9^2.	Serments de fidélité à l'Empereur des fonctionnaires de l'ordre administratif du département	an XII.
		10.	Correspondance et divers	1790-an VI.
		11.	— —	an VII-1870.
F^IC III	Bouches	1.	Correspondance	1812-1813.
—	de l'Elbe	1.	Élections	1812.
—	—	1.	Fêtes nationales	1811.
F^IC III	Bouches	1.	Adresses et adhésions	1813-1814.
—	de l'Escaut	1.	Comptes rendus administratifs	1811-1813.
—	—	2.	Élections	1810-1812.
—		2.	Fêtes nationales	1811-1812.
—	—	2.	Correspondance et divers	1810-1814.
F^IC III	Bouches	1.	Adresses. Élections. Comptes rendus administratifs. Fêtes nationales. Correspondance et divers	1811-1813.
—	de la Meuse			
F^IC III	Bouches	1.	Élections	1810-1813.
—	du Rhin	1.	Comptes rendus administratifs	1811-1812.
—	—	2.	Correspondance et divers	1810-1814.
F^IC III	Bouches-du-	1.	Élections	1790-an VII.
—	Rhône.	2.	—	an IX-1808.
—	—	3.	—	1808-1828.
		4.	—	1829-1856.
		5.	Comptes rendus administratifs	1790-an II.
		6.	—	an II-an III.
—		7.	—	an III-1856.

F^1c III	Bouches-du-Rhône	8.	Adresses et adhésions	1790-1813.
—	—	9.		1814-1830.
—	—	10.	Fêtes nationales	an II-1852.
—	—	10.	Prestations de serment	1790-an XIII.
—	—	11.	Correspondance et divers	1790-an X.
—	—	12.	—	an XI-1854.
—	—	13.	—	1855-1856.
F^1c III	Bouches du Weser	1.	Élections. Fêtes nationales. Correspondance et divers	1811-1813.
F^1c III	Bouches de l'Yssel.	1.	Élections. Fêtes nationales. Comptes rendus administratifs. Correspondance et divers	1811-1813.
F^1c III	Calvados.	1.	Élections	1790-an V.
—	—	2.	—	an V-an XI.
—	—	3.	—	an XI-1810.
—	—	4.	—	1810-1815.
—	—	5.	—	1816-1829.
—	—	6.	—	1830-1856.
—	—	7.	Comptes rendus administratifs	1790-an IV.
—	—	8.	— —	an VI-1819.
—	—	9.	— —	1852-1856.
—	—	10.	Adhésions et adresses	1791-1828.
—	—	10.	Fêtes nationales	an III-1852.
—	—	11.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	12.	Correspondance et divers	1790-an VIII.
—	—	13.	— —	an IX-1852.
—	—	14.	— —	1854-1856.
F^1c III	Cantal	1.	Adhésions et adresses	1790-1825.
—	—	1.	Fêtes nationales	an IV-1812.
—	—	2.	Élections	1790-an XI.
—	—	3.	—	an XII-1812.
—	—	4.	—	1813-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	6.	—	1811-1856.
—	—	7.	Prestations de serment	1792-1814.
—	—	8.	—	1814-1815.
—	—	8.	Correspondance et divers	1790-1856.
F^1c III	Charente	1.	Adhésions et adresses	1790-1825.
—	—	2.	Élections	1790-an XI.

F^lc III	Charente	3.	Élections	an XI-1807.
—	—	4.	—	1807-1856.
—	—	5.	—	1815-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	7.	—	an IV-1807.
—	—	8.	—	1808-1810.
—	—	9.	—	1811-1856.
—	—	10.	Fêtes nationales.	an IV-an IX.
—	—	10.	Prestations de serment.	1791-an XII.
—	—	11.	—	an XII-1815.
—	—	12.	Correspondance et divers.	1790-1856.
F^lc III	Char.-Inf^re	1.	Adhésions.	1814.
—	—	2.	Adresses.	1791-1825.
—	—	2.	Fêtes nationales.	an-IV-1811.
—	—	3.	Élections.	1790-an IX.
—	—	4.	—	an XI-1808.
—	—	5.	—	1808-1814.
—	—	6.	—	1815-1820.
—	—	7.	—	1821-1856.
—	—	8.	Comptes rendus administratifs.	1790-an III.
—	—	9.	—	an III-1856.
—	—	10.	Prestations de serment.	1792-1814.
—	—	11.	—	1815.
—	—	11.	Correspondance et divers.	1790-an VI.
—	—	12.	—	an VII-1820.
—	—	13.	—	1855-1856.
F^lc III	Cher	1.	Adhésions et adresses.	1790-1824.
—	—	1.	Fêtes nationales.	an VII.
—	—	1.	Élections.	1790-an X.
—	—	2.	—	an XI-1811.
—	—	3.	—	1811-1816.
—	—	4.	—	1817-1856.
—	—	5[1].	Comptes rendus administratifs.	1790-an III.
—	—	*5[2].	Procès-verbal des séances du dép^t du Cher extraordinairement assemblé.	1792.
—	—	*5[3].	Double du précédent.	
—	—	*5[4].	Procès-verbal des séances du Conseil d'administration du dép^t.	1792.
—	—	*5[5].	Double du précédent.	

F^IC III	Cher	6.	Comptes rendus administratifs (*suite*).	an VI-1856.
—	—	7.	Prestations de serment.	1791-1815.
—	—	8.	Correspondance et divers.	1790-1853.
—	—	9.	—	1855-1856.
F^IC III	Corrèze	1.	Adhésions et adresses.	1792-1824.
—	—	1.	Fêtes nationales.	an III-1811.
—	—	1.	Comptes rendus administratifs.	1790-1792.
—	—	2.	—	an II-1807.
—	—	3.	—	1808-1856.
—	—	4.	Élections.	1790-an X.
—	—	5.	—	an X-an XII.
—	—	6.	—	an XIII-1812.
—	—	7.	—	1813-1856.
—	—	8.	Prestations de serment.	1792-1815.
—	—	9.	Correspondance et divers.	1790-1856.
F^IC III	Corse	1.	Adhésions et adresses	1790-1825.
—		2.	Élections	1790-an XI.
—		3.	—	an XI-1813.
—	—	4.	—	1815-1827.
—	—	5.	—	1828-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1792-1809.
—	—	7.	— —	1810-1856.
—		8.	Prestations de serment	1792-1825.
	—	9.	Fêtes nationales.	1790-1827.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-1809.
		10.	—	1810-1852.
—	—	11.	—	1855-1856.
F^IC III	Côte-d'Or	1.	Adhésions et adresses	1792-1825.
—	—	2.	Élections	1792-an XI.
	—	3.	—	an XII-1810.
		4.	—	1810-1815.
		5.	—	1816-1856.
		6.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
		7.	— —	an III-1856.
		8.	Fêtes nationales	an IV-1852.
	—	8.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	8.	Correspondance et divers	1790-an XI.
—	—	9.	—	an XII-1856.

F^lc III	C^tes-du-Nord	1.	Adhésions et adresses	1790-1852.
—	—	2.	Élections	1790-an VIII.
—	—	3.	—	an IX-an XII.
—	—	4.	—	an XII-1809.
—	—	5.	—	1810-1815.
—	—	6.	—	1816-1856.
—	—	7.	Comptes rendus administratifs	1790-1792.
—	—	8.	— —	an II-brum. an III.
—	—	9.	—	frim.-vent. an III.
—	—	10.	—	germ. an III-1819.
—	—	11.	— —	1852-1856.
—	—	11.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	12.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	12.	Correspondance et divers	1790-an VIII.
—	—	13.	—	an VIII-1856.
F^lc III	Creuse	1.	Adhésions et adresses	1790-1825.
—	—	1.	Prestations de serment	1790-1815.
—	—	2.	Élections	1790-an X.
—	—	3.	—	an X-1806.
—	—	4.	—	1807-1817.
—	—	5.	—	1820-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	7.	— —	an III-1812.
—	—	8.	— —	1820-1856.
—	—	8.	Fêtes nationales	1791-1852.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-1856.
F^lc III	Doire	1.	Élections	an XI-1813.
—	—	2.	Adhésions. Adresses. Comptes rendus administratifs. Fêtes nationales. Prestations de serment. Correspondance et divers	an X-1814.
F^lc III	Dordogne	1.	Élections	1790-an VI.
—	—	2.	—	an VII-an XII.
—	—	3.	—	an XII-1809.
—	—	4.	—	1810-1825.
—	—	5.	—	1827-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	7.	— —	an V-1856.
—	—	8.	Adhésions et adresses	1792-1853.

F^{1c}III	Dordogne	9.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	10.	Prestations de serment	1792-1852.
—	—	11.	Correspondance et divers	1790-1856.
F^{1c}III	Doubs	1.	Adhésions et adresses	1790-1851.
	—	1.	Fêtes nationales	1791-1852.
—	—	2.	Élections	1790-an X.
—		3.	—	an XI-1809.
—		4.	—	1810-1819.
—		5.	—	1820-1856.
—		6.	Comptes rendus administratifs	1790-1806.
		7.	— —	1807-1811.
		8.	— —	1812-1856.
—	—	9.	Prestations de serment	1792-an XII.
—	—	10.	— —	an XII-1815.
—		11.	Correspondance et divers	1790-an XIV.
—	—	12.	— —	1806-1856.
F^{1c}III	Drôme	1.	Adhésions et adresses	1791-1825.
—	—	2.	Élections	1790-an XI.
—		3.	—	an XII-1809.
—	—	4.	—	1809-1815.
—	—	5.	—	1816-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1790-an XI.
—	—	7.	— —	1807-1819.
—	—	8.	— —	1852-1856.
—	—	9.	Prestations de serment	1792-1814.
	—	10.	— —	1814-1815.
—	—	10.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—		11.	Correspondance et divers	1789-1809.
	—	12.	— —	1810-1856.
F^{1c}III	Dyle	1.	Élections	an V-an XI.
	—	2.	—	an XII-1811.
	—	3.	Prestations de serment	an IV-an XII.
—	—	3.	Fêtes nationales	an VI-an X.
—	—	4.	Adresses et adhésions. Comptes rendus administratifs. Correspondance et divers	1792-1815.
F^{1c}III	Ems-Occidental.	1.	Adresses. Correspondance. Élections. Fêtes nationales	1811-1813.
F^{1c}III	Ems-Ori^{al}	1.	Élections. Correspondance. Divers	1811-1814.

F^1c III	Ems-Sup^r	1.	Élections. Correspondance. Divers	1812-1813.
F^1c III	Escaut	1.	Élections	an V-an XI.
	—	2.	—	an XI-1807.
—	—	3.	—	1807-1813.
—		4.	Comptes rendus administratifs. Adhésions et adresses. Prestations de serment	an V-1814.
—		5.	Fêtes nationales. Correspondance et divers	an V-1814.
F^1c III	Eure	1.	Élections	1790-an V.
—	—	2.	—	an VI-an XI.
—	—	3.	—	an XI-1809.
—	—	4.	—	1811.
—	—	5.	—	1812-1822.
—	—	6.	—	1824-1856.
—	—	7.	Comptes rendus administratifs	1790-an V.
—	—	8.	— —	an V-1856.
—	—	9.	Adhésions et adresses	1790-1824.
—	—	10.	Prestations de serment	1790-an XII.
—	—	11.	Fêtes nationales	an II-1811.
—	—	12.	Correspondance et divers	1791-1830.
—	—	13.	— —	1852-1856.
F^1c III	Eure-et-L.	1.	Élections	1790-an X.
—	—	2.	—	an X-1806.
—	—	3.	—	1807-1812.
—	—	4.	—	1812-1816.
—	—	5.	—	1820-1856.
—	—	5.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1791-an III.
—	—	7.	— —	an IV-1856.
—	—	8.	Adresses et adhésions	1790-1825.
—	—	9.	— —	1792-1815.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-1856.
F^1c III	Finistère	1.	Adhésions et adresses	1790-1825.
—	—	2.	Comptes rendus administratifs	1790-an VI.
—	—	3.	— —	an VII-1856.
—	—	4.	Fêtes nationales	1791-1852.
—	—	4.	Prestations de serment	1792-1815.

F^{1c}III	Finistère	5.	Élections	1790-an IX.
—	—	6.	—	an IX-an XIII.
—	—	7.	—	1806-1810.
—	—	8.	—	1811-1823.
—	—	9.	—	1824-1856.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-an VI.
—	—	10.	— —	an VII-1852.
—	—	11.	— —	1854-1856.
F^{1c}III	Forêts	1.	Élections	an V-an IX.
—	—	2.	—	an X-an XIII.
—	—	3.	—	an XIII-1811.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs	an VI-1809.
—	—	5.	— —	1810-1812.
—	—	6.	Adhésions et adresses. Fêtes Serments. Correspondance et divers	an IV-1814.
F^{1c}III	Frise	1.	Pièces diverses	1810-1813.
F^{1c}III	Gard	1.	Élections	1790-an VI.
—	—	2.	—	an VII-an IX.
—	—	3.	—	an X-an XIII.
—	—	4.	—	1806-1818.
—	—	5.	—	1820-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	7.	— —	an V-1856.
—	—	8.	Prestations de serment	1790-1815.
—	—	9.	Fêtes nationales	1792-1856.
—	—	10.	Adhésions et adresses	1790-1814.
—	—	11.	— —	1815-1852.
—	—	11.	Correspondance et divers	1790-an II.
—	—	12.	— —	an III-1812.
—	—	13.	— —	1813-1853.
—	—	14.	— —	1856.
F^{1c}III	Garonne (Haute-)	1.	Élections	1790-an VII.
—	—	2.	—	an-VII-an IX.
—	—	3.	—	an IX-an XI.
—	—	4.	—	an XI-an XIII.
—	—	5.	—	an XIV-1811.
—	—	6.	—	1813-1820.
—	—	7.	—	1821-1856.
—	—	8.	Comptes rendus administratifs	1791-1810.

F^1c^III	Garonne	9.	Comptes rendus administratifs	1812-1856
—	(Haute-)	10.	Adhésions et adresses	1790-1824.
—	—	11.	Prestations de serment	1792-1814.
—	—	12.	— —	1814-1815.
—	—	12.	Fêtes nationales	an II-1853.
—	—	13.	Correspondance et divers	1785-1809.
—	—	14.	— —	1810-1856.
F^1c^III	Gênes	1.	Élections	1806-1813.
—	—	2.	Adhésions et adresses. Fêtes nationales. Comptes rendus administratifs. Correspondance et divers	an XIII-1814.
F^1c^III	Gers	1.	Élections	1790.
—	—	2.	—	1791-an V.
—	—	3.	—	an VI-an XII.
—	—	4.	—	an XIII-1811.
—	—	5.	—	1812-1815.
—	—	6.	—	1816-1856.
—	—	7.	Comptes rendus administratifs	an II-1818.
—	—	8.	— —	1853-1856.
—	—	9.	Adhésions et adresses	1790-1824.
—	—	9.	Prestations de serment	1790-1815.
—	—	10.	Fêtes nationales	an V-1852.
—	—	11.	Correspondance et divers	1789-1853.
—	—	12.	— —	1854-1856.
F^1c^III	Gironde	1.	Élections	1790-an X.
—	—	2.	—	an XI-1807.
—	—	3.	—	1808-1821.
—	—	4.	—	1824-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-1811
—	—	6.	— —	1812-1856.
—	—	7.	Fêtes nationales	1790-1852.
—	—	7.	Prestations de serment.	1791-1815.
—	—	8.	Correspondance et divers	1790-an VIII.
—	—	9.	— —	an IX-1853.
—	—	10.	— —	1855-1856.
—	—	11.	Adhésions et adresses	1790-1827.
F^1c^III	Hérault	1.	Élections	1790-an V.
—	—	2.	—	an VI-an XII.
—	—	3.		an XIII-1816.

F^IC III	Hérault	4.	Élections	1817-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-1791.
—	—	6.	— —	1791-an III.
—	—	7.	— —	an III.
—	—	8.	— —	an IV.
—	—	9.	—	an V-1856.
—	—	10.	Adhésions et adresses	1790-1821.
—	—	11.	— —	1822-1825.
—	—	11.	Prestations de serment	1790-1815.
—	—	12.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	13.	Correspondance et divers.	1790-an XIII.
—	—	14.	— —	1806-1853.
—	—	15.	— —	1854-1856.
F^IC III	Ile d'Elbe	1.	Documents divers	an XI-1810.
F^IC III	Ille-et-Vil^e	1.	Élections	1789-an IX.
—	—	2.	—	an X-an XII.
—	—	3.	—	an XIII-1810.
—	—	4.	—	1811-1817.
—	—	5.	—	1820-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1788-1792.
—	—	7.	— —	an III-1824.
—	—	8.	— —	1852-1856.
—	—	9.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	10.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	10.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	11.	Correspondance et divers.	1790-1814.
—	—	12.	— —	1815-1853.
—	—	13.	— —	1854-1856.
F^IC III	Indre	1.	Élections.	1790-1808.
—	—	2.	—	1809-1816.
—	—	3.	—	1818-1856.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs.	1789-1812.
—	—	5.	— —	1813-1856.
—	—	5.	Adhésions et adresses.	an XII-1856.
—	—	6.	Fêtes nationales.	an IV-1853.
—	—	6.	Prestations de serment.	1792-1815.
—	—	7.	Correspondance et divers.	1790-1826.
—	—	8.	— —	1852-1856.
F^IC III	Indre-et-	1.	Élections	1790-an XII.

F^IcIII	-Loire	2.	Élections	an XII-1811.
—	—	3.	—	1812-1823.
		4.	—	1824-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—		6.	—	an III-an X.
		7.	—	an XI-1856.
—		8.	Prestations de serment	1791-1815.
—		9.	Adhésions et adresses	1791-1824.
—	—	9.	Fêtes nationales.	an II-1853.
—		10.	Correspondance et divers	1788-1853.
		11.	—	1855-1856.
F^IcIII	Isère	1.	Élections	1790-an X.
		2.	—	an XI-1809.
		3.	—	1810-1815.
		4.	—	1816-1827.
		5.	—	1828-1856.
		6.	Comptes rendus administratifs	1789-1814.
		7.	—	1815-1856.
		8.	Fêtes nationales	an IV-1852.
		8.	Prestations de serment	1792-1815.
		9.	Correspondance et divers	1791-1853.
		10.	—	1855-1856.
F^IcIII	Jemmapes	1.	Élections	an V-an XI.
		2.	—	an XII-1813.
		3.	Comptes rendus administratifs. Fêtes nationales. Prestations de serment.	an IV-1813.
		4.	Adhésions et adresses. Correspondance et divers	an II-1814.
F^IcIII	Jura	1.	Élections (tableaux des citoyens actifs)	1790.
		2.	Élections	1790-an X.
		3.	—	an XI-1808.
		4.	—	1809-1827.
		5.	—	1828-1856.
		6.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
		7.	—	an IV-1811.
		8.	—	1812-1856.
		9.	Adhésions et adresses	1790-1814.
		10.	—	1814-1825.
—	—	10.	Fêtes nationales	1789-1852.

F^1c III	Jura	11.	Prestations de serment (arr^t de Lons-le Saulnier)	1792-an XII.
—	—	12.	Prestations de serment (arr^ts de Dôle et de Poligny)	an XII.
—	—	13.	Prestations de serment (arr^t de Saint-Claude)	an XII-1815.
—	—	13.	Correspondance et divers	1790-an VIII.
—	—	14.	—	an IX-1856.
F^1c III	Landes	1.	Élections	1790-an VI.
—	—	2.	—	an VI-an XI.
—	—	3.	—	an XI-1815.
—	—	4.	—	1816-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an VIII.
—	—	6.		1807-1809.
—	—	7.	—	1810-1856.
—	—	8.	Adhésions et adresses	1791-1824.
—	—	8.	Fêtes nationales	an II-1820.
—	—	8.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-an X.
—	—	10.	—	an XI-1856.
F^1c III	Léman	1.	Élections	an VII-1809.
—	—	2.	—	1810-1811.
—	—	2.	Adresses et adhésions	an VII-1814.
—	—	2.	Fêtes nationales	an VII-1811.
—	—	2.	Comptes rendus administratifs et Prestations de serment	an VII-an XII.
—	—	2.	Correspondance et divers	1792-1814.
F^1c III	Lippe	1.	Élections. Fêtes nationales. Correspondance et divers	1811-1814.
F^1c III	Loir-et-Cher	1.	Élections	1790-an XII.
—	—	2.	—	an XII-1813.
—	—	3.		1815-1829.
—	—	4.	—	1830-1856.
—	—	4.	Adhésions et adresses	1791-1852.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1792-1809.
—	—	6.	—	1810-1856.
—	—	7.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	7.	Fêtes nationales	an VI-1852.

F^1c III	Loir-et-Cher	8.	Correspondance et divers	1790-1853.
—	—	9.	—	1855-1856.
F^1c III	Loire	1.	Élections	an IV-an XI.
	—	2.		an XII-1813.
	—	3.	—	1815-1829.
	—	4.		1830-1856.
	-	5.	Comptes rendus administratifs	an II-an III.
	-	6.	—	an III-1856.
-	—	7.	Adhésions et adresses	1790-1824.
-	—	7.	Fêtes nationales	an IV-1852.
	-	7.	Prestations de serment	an VIII-1815.
	-	8.	Correspondance et divers	1793-1854.
—	-	9.	—	1855-1856.
F^1c III	Loire Inf^re	1.	Élections	1790-an XI.
-	-	2.	—	an XII-1815.
- -	—	3.	—	1816-1856.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs	1791-an VII.
-	—	5.	—	an VIII-1856.
—	-	6.	Prestations de serment	1792-1815.
-	—	7.	Adresses et adhésions	1790-1824.
-	—	7.	Fêtes nationales	an II-1812.
-	—	8.	Correspondance et divers	1790-1856.
F^1c III	Loire-Inf^re	1.	Élections	1790-an XI.
	—	2.	—	an XII-1815.
	—	3.	—	1816-1829.
	—	4.	—	1830-1856.
	-	5.	Comptes rendus administratifs	1790-1791.
—	—	6.	—	1792-an III.
-	—	7.	—	an III-1819.
-	-	8.	—	1852-1856.
- -	—	8.	Adhésions et adresses	1790-1852.
-	—	9.	Fêtes nationales	an IV-1852.
-	—	9.	Prestations de serment	1790-1815.
—	—	10.	Correspondance et divers	1790-an IX.
	—	11.	—	an X-1854.
—	—	12.	—	1855-1856.
F^1c III	Loiret	1.	Élections	1790-1806.
	-	2.	—	1807-1813.
-	—	3.	—	1815-1820.

F^{1c}III	Loiret	4.	Élections	1821-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an VIII.
—	—	6.	—	an X-1814.
—	—	7.	—	1819-1856.
—	—	8.	Prestations de serment	1792-an XII.
—	—	9.	—	an XII-1815.
—	—	9.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	10.	Adresses et adhésions	1791-1825.
—	—	11.	Correspondance et divers	1791-1814.
—	—	12.	—	1815-1856.
F^{1c}III	Lot	1.	Élections	1790-an VI.
—	—	2.	—	an VII-1807.
—	—	3.	—	1809-1815.
—	—	4.	—	1816-1828.
—	—	5.	—	1828-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1791-an III.
—	—	7.	—	an IV-1856.
—	—	8.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	8.	Prestations de serment	1792-1814.
—	—	9.	Adhésions et adresses	1790-1824.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-an V.
—	—	10.	—	an V-1852.
—	—	11.	—	1854-1856.
F^{1c}III	Lot-et-G^{ne}	1.	Élections	1790-an X.
—	—	2.	—	an X-an XIV.
—	—	3.	—	1806-1815.
—	—	4.	—	1816-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-1792.
—	—	6.	—	1793-an III.
—	—	7.	—	an III-1806.
—	—	8.	—	1807-1810.
—	—	9.	—	1811-1856.
—	—	10.	Prestations de serment	1791-an XII.
—	—	11.	—	an XII-1814.
—	—	11.	Fêtes nationales	1792-1852.
—	—	12.	Adresses et adhésions	1790-1825.
—	—	12.	Correspondance et divers	1790-an VII.
—	—	13.	—	an VIII-1856.

F^IC^III	Lozère	1.	Élections	1790-an XI.
—	—	2.	—	an XII-1812.
—	—	3.	—	1812-1815.
—	—	4.	—	1816-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1791-1809.
—	—	6.	—	1810-1856.
—	—	7.	Adhésions et adresses	1790-1824.
—	—	7.	Fêtes nationales	1790-1852.
—	—	7.	Prestations de serment	1791-1815.
—	—	8.	Correspondance et divers	1791-1853.
—	—	9.	—	1853-1856.
F^IC^III	Lys	1.	Élections	an V-an XIII.
—	—	2.		an XIII-1812.
—	—	3.	Prestations de serment	an VI-an XII.
—	—	4.	Adresses et adhésions	an X-1814.
—	—	4.	Fêtes nationales	an IV-1811.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs	an V-1814.
—	—	5.	Correspondance et divers	an IV-1814.
F^IC^III	Maine-et-Loire	1.	Élections	1790-an XI.
—	—	2.	—	an XI-1807.
—	—	3.	—	1808-1820.
—	—	4.	—	1821-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1791-frim. an III.
—	—	6.	—	niv. an III-1806.
—	—	7.	—	1807-1820.
—	—	8.	—	1830-1856.
—	—	9.	Adresses et adhésions	1790-1814.
—	—	10.	—	1814-1824.
—	—	10.	Correspondance et divers	1790-an VI.
—	—	11.	—	an VII-1854.
—	—	12.	—	1855-1856.
—	—	13.	Prestations de serment	1790-1815.
—	—	13.	Fêtes nationales	an II-1852.
F^IC^III	Manche	1.	Élections	1790-an X.
—	—	2.	—	an XI-1810.
—	—	3.	—	1811-1817.
—	—	4.	—	1818-1856.

F^lc III	Manche	5.	Comptes rendus administratifs	1790-1810.
—	—	6.	—	1811-1856.
—	—	7.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	8.	Prestations de serment	1791-1814.
—	—	9.	—	1814-1852.
—	—	9.	Protestations contre l'attentat du 21 janvier	1816.
—	—	10.	—	1816.
—	—	11.	Fêtes nationales	1793-1853.
—	—	12.	Correspondance et divers	1789-1810.
—	—	13.	—	1811-1856.
F^lc III	Marengo	1.	Élections	an XI-1807.
—	—	2.	—	1808-1811.
—	—	3.	Comptes rendus administratifs	1807-1812.
—	—	4.	Prestations de serment	an XI-an XII.
—	—	5.	—	an XII.
—	—	5.	Adresses et adhésions	an XII-1814.
—	—	5.	Fêtes nationales	1806-1811.
—	—	5.	Correspondance et divers	an XII-1814.
F^lc III	Marne	1.	Élections	1790-an XI.
—	—	2.	—	an XII-1815.
—	—	3.	—	1816-1856.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs	1791-brum. an III.
—	—	5.	—	frim.-fruct. an III.
—	—	6.	—	an IV-1856.
—	—	7.	Fêtes nationales	an V-1852.
—	—	7.	Prestations de serment	1790-1815.
—	—	8.	Adresses et adhésions	1790-1856.
—	—	8.	Correspondance et divers	1790-an V.
—	—	9.	—	an VI-1856.
F^lc III	Marne (H^te-)	1.	Élections	1790-an XI.
—	—	2.	—	an XII-1811.
—	—	3.	—	1811-1830.
—	—	4.	—	1831-1856.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs	1791-an III.
—	—	5.	—	an IV-1856.
—	—	6.	Adresses et adhésions	1792-1824.
—	—	6.	Fêtes nationales	an IV-1852.

F^le III	Marne (H^te-)	7.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	7.	Correspondance et divers	1791-an V.
	—	8.	—	an VI-1856.
F^le III	Mayenne	1.	Élections	1790-an IX.
—		2.	—	an IX-1808.
—	—	3.	—	1809-1824.
—	—	4.	—	1826-1856.
	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an II.
—	—	6.	—	an III-1856.
—	—	7.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	7.	Fêtes nationales	1793-1852.
—	—	7.	Prestations de serment	1792-1815.
—		8.	Correspondance et divers	1790-1852.
—	—	9.	—	1855-1856.
F^le III	Méditerranée	1.	Adresses et adhésions	1809-1814.
—	—	1.	Comptes rendus administratifs	1812-1814.
		1.	Correspondance	1808-1814.
	—	1.	Élections	an XI-1813.
—	—	1.	Fêtes nationales	1811-1813.
F^le III	Meurthe	1.	Élections	1790-an IX.
—	—	2.	—	an IX-an X.
—	—	3.	—	an XI-1810.
—	—	4.	—	1811-1815.
—	—	5.	—	1816-1830.
		6.	—	1831-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1790-an II.
—		7.	—	an III-an XI.
—	—	8.	—	1807-1856.
—	—	9.	Adresses et adhésions	1790-an VIII.
—		10.	—	an XII-1824.
—		11.	Fêtes nationales	an II-1852.
		12.	Prestations de serment arr^t de Nancy	1792-1815.
	—	13.	— (arr^t de Lunéville)	an XII-1814.
	—	14.	— (arr^ts de Château-Salins et de Sarrebourg)	an XII-1814.
—	—	15.	— (arr^t de Toul)	an XII-1814.
	—	15.	Correspondance et divers	1789-an V.
—	—	16.	—	an VI-1854.

F[1c]III	Meurthe	17.	Correspondance et divers	1855-1856.
F[1c]III	Meuse	1.	Élections listes de tous les citoyens actifs : Bar, Clermont, Commercy).	
—	—	2.	Élections (listes de tous les citoyens actifs : Étain, Stenay, Verdun).	
—	—	3.	Élections	1790-an X.
—	—	4.	—	an XI-1808.
—	—	5.	—	1809-1824.
—	—	6.	—	1827-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	7.	—	an III-an XII.
—	—	8.	—	1812-1856.
—	—	9.	Adresses et adhésions	1791-1852.
—	—	9.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	9.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	10.	Correspondance et divers	1790-1854.
—	—	11.	—	1855-1856.
F[1c]III	Meuse-Inf[re]	1.	Élections	an V-anX.
—	—	2.	—	an XI-1812.
—	—	3.	Comptes rendus administratifs	an IV-1813.
—	—	4.	Prestations de serment	an V-an XII.
—	—	5.	Adresses et adhésions	an X-1814.
—	—	5.	Fêtes nationales	an IV-1812.
—	—	5.	Correspondance et divers	an IV-1813.
F[1c]III	Mt-Blanc	1.	Élections	1793-an XII.
—	—	2.	—	an XIII-1815.
—	—	3.	Comptes rendus administratifs	an III-1815.
—	—	4.	Adhésions et adresses. Prestations de serment. Fêtes nationales.	1793-1815.
—	—	5.	Correspondance et divers.	1793-1813.
F[1c]III	Montenotte	1.	Élections.	1806-1808.
—	—	2.	—	1808-1814.
—	—	3.	Comptes rendus administratifs. Adresses et adhésions. Fêtes nationales. Prestations de serment. Correspondance et divers.	an XIII-1814.
F[1c]III	Mt-Terrible	1.	Élections. Comptes rendus administratifs. Fêtes nationales. Serments. Correspondance et divers.	1793-an VIII.

F1cIII	Mont-	1.	Élections	an XII-1812.
—	Tonnerre	2.	Pétitions des habitants pour la réunion à la France (cantons d'Alzey à Rischheim)	an VI-an VII.
—	-	3.	Pétitions des habitants pour la réunion à la France (cantons de Lauberecken à Wolfstein)	an VI-an VII.
—	—	4.	Fêtes nationales	1806-1811.
—	—	4.	Prestations de serment	an VIII-an XII.
—	—	5.	Adresses et adhésions. Correspondance et divers	an VI-1814.
F1cIII	Morbihan	1.	Élections	1790-an X.
—	—	2.	—	an XI-1807.
—	—	3.	—	1807-1811.
—	—	4.	—	1812-1815.
—	—	5.	—	1816-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratits	1790-1807.
—	—	7.	— —	1808-1856.
—	—	8.	Adresses et adhésions	1790-1816.
—	—	9.	— —	1820-1824.
—	—	10.	Prestations de serment	1790-1815.
—	—	11.	Fêtes nationales	an II-1811.
—	—	11.	Correspondance et divers	1790-an IV.
—	—	12.	— —	an V-1854.
—	—	13.	— —	1855-1856.
F1cIII	Moselle	1.	Élections	1790-an IX.
—	—	2.	—	an IX-an XI.
—	—	3.	—	an XI-1808.
—	—	4.	—	1809-1816.
—	—	5.	—	1818-1856.
—	—	6.	Ctes rendus administratifs	1790-brum. an III.
—	—	7.	Ctes rendus administratifs	frim. an III-an IV.
—	—	8.	— —	an VI-1812.
—	—	9.	— —	1812-1856.
—	—	10.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	11.	Prestations de serment	1791-an XII.
—	—	12.	— —	an XII-1815.
—	—	13.	Fêtes nationales	an II-1853.
—	—	14.	Correspondance et divers	1789-1816.

F^1c III	Moselle	15.	Correspondance et divers	1817-1856.
F^1c III	Nèthes	1.	Élections	an V-an XI.
—	(Deux-)	2.	—	an XII-1813.
—	—	3.	Comptes rendus administratifs	an V-1809.
—	—	4.	Fêtes nationales	an VI-1811.
—	—	4.	Prestations de serment	an IV- an VII.
—	—	5.	Adresses et adhésions	an X-1813.
—	—	5.	Correspondance et divers	an IV-1814.
F^1c III	Nièvre	1.	Élections	1790-an XI.
—	—	2.	—	an XI-1815.
—	—	3.	—	1816-1856.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs	1790-an VII.
—	—	5.	— —	an VIII-1870.
—		6.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	6.	Prestations de serment	1792-1815.
—		7.	Fêtes nationales	an V-1852.
—		7.	Correspondance et divers	1790-an VI.
—	—	8.	— —	an VII-1852.
—	—	9.	— —	1854-1856.
F^1c III	Nord	1.	Élections	1790-1792.
—	—	2.	—	an IV-an XI.
—	—	3.	—	an XII-1810.
—	—	4.	—	1811-1815.
—		5.	—	1816-1830.
—	—	6.	—	1831-1856.
		7.	Comptes rendus administratifs	1791-an VIII.
—		8.	— —	an IX-1870.
—		9.	Prestations de serment	1791-1814.
—	—	10.	— —	1814-1815.
—	—	11.	Adresses et adhésions	1790-1815.
	—	12.	— —	1816-1852.
—	—	12.	Fêtes nationales	an VI-1852.
—	—	13.	Correspondance et divers	1789-an XI.
—	—	14.	— —	an XII-1855.
	—	15.	— —	1856.
F^1c III	Oise	1.	Élections	1790-an IX.
—	—	2.	—	an X-1808.
—	—	3.	—	1808-1821.
—	—	4.	—	1822-1856.

F^IC III	Oise	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
	—	6.	— —	an III-1808.
	—	7.	— —	1852-1856.
—		7.	Adresses et adhésions	1790-1852.
—	—	8.	Prestations de serment	1792-1815.
	—	9.	Fêtes nationales	an II-1852.
—	—	10.	Correspondance et divers	1790-1854.
—	—	11.	— —	1855-1856.
F^IC III	Ombrone	1.	Élections. Comptes rendus administratifs. Adresses. Fêtes nationales. Correspondance et divers	1808-1814.
F^IC III	Orne	1.	Élections	1790-an IX.
		2.	—	an IX-an XI.
		3.		an XI-1807.
		4.	—	1807-1812.
—	—	5.	—	1813-1816.
—	—	6.	—	1817-1856.
		7.	Comptes rendus administratifs	1791-an IV.
—		8.	— —	an V-1869.
—		9.	— —	1810-1856.
		10.	Prestations de serment	1791-an XII.
		11.	— —	an XII-1815.
	—	12.	Adhésions et adresses	1790-1824.
		12.	Fêtes nationales	an IV-1852.
	—	13.	Correspondance et divers	1790-an XIII.
—	—	14.	—	an XIV-1856.
F^IC III	Ourte	1.	Élections	an V-an XII.
	—	2.		an XIII-1813.
—	—	3.	Comptes rendus administratifs	an V-1813.
—	—	4.	Prestations de serment	an IV-an XII.
—	—	5.	— —	an XII-an XIII.
—	—	5.	Adresses et adhésions	an VI-1814.
—	—	5.	Fêtes nationales	an V-1812.
—	—	6.	Correspondance et divers	1793-1814.
F^IC III	Pas-de-Calais	1.	Élections	1790-an V.
		2.	—	an VI-an X.
—	—	3.	—	an XI-1808.
	—	4.	—	1808-1813.
—	—	5.	—	1814-1828.

F^IC III	Pas-de-	6.	Élections	1829-1856.
—	Calais	7^1.	C^tes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	7^2.	Procès-verbaux des séances de l'assemblée d'administration du dép^t	1790.
—	—	8.	C^tes rendus administratifs	an III-1809.
—	—	9.	— —	1810-1856.
—	—	10.	Adresses et adhésions	1790-1820.
—	—	11.	Prestations de serment (Arras)	1792-anXII.
—	—	12.	— — (Béthune, Boulogne, St-Omer	an XII.
—	—	13.	— —	1814-1815.
—	—	14.	Fêtes nationales	1792-1812.
—	—	14.	Correspondance et divers	1790-1793.
—	—	15.	—	an III-an XI.
—	—	16.	—	an XII-1854.
—	—	17.	—	1855-1856.
F^IC III	Pô	1.	Élections	an XI-1811.
—	—	2.	—	1811-1813.
—	—	2.	Comptes rendus administratifs	1806-1808.
—	—	3.	— —	1808-1813.
—	—	4.	Adresses et adhésions	an XI-1813.
—	—	4.	Fêtes nationales	1806-1811.
—	—	4.	Prestations de serment	an XII.
—	—	4.	Correspondance et divers	an XI-1814.
F^IC III	Puy-de-	1.	Élections	1790-an XI.
—	Dôme	2.	—	an XI-1807.
—	—	3.	—	1808-1819.
—	—	4.	—	1820-1856
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	6.	—	an III-an VI.
—	—	7.	—	an VII-1856.
—	—	7.	Fêtes nationales	1806-1852.
—	—	8.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-1854.
—	—	10.	— —	1855-1856.
F^IC III	Pyrénées	1.	Élections	1790-an VII.
—	(Basses-	2.	—	an VIII-an XI.
—	—	3.	—	an XI-1809.
—	—	4.	—	1809-1829.

F^1c III	Pyrénées	5.	Élections	1830-1856.
—	(Basses-)	5.	Fêtes nationales	an II-1853.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1791-an III.
—	—	7.	— —	an IV-1856.
—	—	8.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	8.	Prestations de serment	1791-1815.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-an XI.
—	—	10.	— —	an XII-1814.
—	—	11.	— —	1815-1856.
F^1c III	Pyrénées	1.	Élections	1790-an X.
	(Hautes-)	2.	—	an XI-1806.
	—	3.	—	1807-1815.
—	—	4.	—	1816-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	6.	— —	an III-1856.
—	—	7.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	8.	Prestations de serment	1791-1815.
—	—	8.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-1854.
—	—	10.	— —	1855-1856.
F^1c III	Pyrénées-	1.	Élections	1790-an XIII.
—	Orientales	2.	—	1806-1820
—	—	3.	—	1821-1856.
—	—	3.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs	1791-an VII.
—	—	5.	— —	an VIII-1856.
—	—	6.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	6.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	7.	Correspondance et divers	1790-1813.
—	—	8.	— —	1814-1856.
F^1c III	Rhin (Bas-)	1.	Élections	1790-an XI.
—	—	2.	—	an XI-1807.
—	—	3.	—	1808-1815.
—	—	4.	—	1816-1856.
—	—	5.	C^tes rendus administratifs	1790-vend. an III.
—	—	6.	— —	brum.-prair. an III.
—	—	7.	— —	mess. an III-1808.
—	—	8.	— —	1809-1856.
—	—	9.	Adresses et adhésions	1792-1824.

F^1c III	Rhin (B^s-)	10.	Prestations de serment	1790-1814.
—	—	11.	— —	1814.
—	—	12.	— —	1815-1816.
—	—	12.	Fêtes nationales	an II-1852.
—	—	13.	Correspondance et divers	1789-an V.
—	—	14.	— —	an VI-1815.
—	—	15.	— —	1816-1856.
F^1c III	Rhin (H^t-)	1.	Élections	1790-an X.
—	—	2.	—	an XI-1809.
—	—	3.	—	1810-1815.
—	—	4.	—	1815-1824.
—	—	5.	—	1825-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1790-an VII.
—	—	7.	— —	an VIII-1856.
—	—	8.	Prestations de serment	1792-an XIII.
—	—	9.	— —	1814-1816.
—	—	10.	Adresses et adhésions	1790-1825.
—	—	10.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	11.	Correspondance et divers	1790-1815.
—	—	12.	— —	1816-1822.
—	—	13.	— —	1822-1854.
—	—	14.	— —	1855-1856.
F^1c III	Rhin et	1.	Élections	an XI-1810.
—	Moselle	2.	—	1810-1812.
—	—	2.	Prestations de serment	an VIII-an XII.
—	—	3.	Comptes rendus administratifs	1807-1808.
—	—	4.	— —	1809-1810.
—		5.	Adresses et adhésions	an VII-an VIII.
—	—	5.	Fêtes nationales	an III-1812.
—	—	5.	Correspondance et divers	an VII-1814.
F^1c III	Rhône	1.	Élections	1790-an XI.
—	—	2.	—	an XII-1813.
—	—	3.	—	1815-1828.
—	—	4[1].	—	1829-1856.
—	—	4[1].	Comptes rendus administratifs	an II-an III.
—	—	*4[2].	Procès-verbal des séances du conseil d'administration du département de Rhône-et-Loire	1791.
—	—	*4[3].	Double du précédent.	

F^lc III	Rhône	5.	Comptes rendus administratifs	an III-1856.
		6.	Adresses et adhésions	1789-1824.
		6.	Fêtes nationales	1791-1852.
		7.	Prestations de serment	1791-an XII.
		8.	Correspondance et divers	1790-an III.
		9.	— —	an IV-1815.
		10.	— —	1816-1856.
F^lc III	Rœr	1.	Élections	an XI-1809.
		2.	—	1809-1811.
		3.	Comptes rendus administratifs	an VII-1814.
		3.	Adresses et adhésions	an VI-1814.
		4.	Fêtes nationales	an VI-1811.
		4.	Correspondance et divers	an VI-1814.
F^lc III	Rome	1.	Élections	1810-1812.
		2.	Comptes rendus administratifs. Adresses. Correspondance et divers	1810-1813.
F^lc III	Sambre-et-	1.	Élections	an V-an XI.
	Meuse	2.	—	an XI-1807.
		3.		1807-1813.
		3.	C^tes rendus administratifs	an VI-an XII.
		4.		1807-1813.
		5.	Prestations de serment	an VII-1807.
		6.	Adresses et adhésions. Fêtes nationales. Correspondance et divers	an IV-1814.
F^lc III	Saône (H^te-)	1.	Élections	1790-an X.
		2.		an XI-1808.
		3.		1809-1815.
		4.		1816-1856.
		5.	Comptes rendus administratifs	1790-1792.
		6.	— —	1793-an XII.
		7.	— —	1806-1809.
		8.		1810-1821.
		9.	— —	1851-1856.
		9.	Adresses et adhésions	1790-1824.
		10.	Fêtes nationales	an IV-1852.
		10.	Prestations de serment	1792-1815.
		11.	Correspondance et divers	1790-1815.
		12.	— —	1816-1856.

F^{1c}III	Saône-et-	1.	Élections	1790-an V.
—	Loire	2.	—	an VI-an XI.
—	—	3.	—	an XII-1809.
—	—	4.	—	1810-1827.
—	—	5.	—	1828-1856.
—	—	6.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	7.	— —	an III-an VI.
—		8.	—	an VII-1856
—	—	9.	Prestations de serment	1792-anXII.
—		10.	Prestations de serment	an XII-1815.
—		11.	Adresses et adhésions	1791-1852.
—		11.	Fêtes nationales	an II-1852.
—		12.	Correspondance et divers	1792-1825.
—	—	13.	— —	1852-1856.
F^{1c}III	Sarre	1.	Élections	an IX-1807.
—	—	2.	—	1808-1813.
—	—	2.	Comptes rendus administratifs	an XI-1813.
—	—	3.	Pétitions des habitants pour la réunion à la France	an VI.
	—	4.	Adresses et adhésions. Fêtes nationales. Prestations de serment. Correspondance et divers	an VI-1814.
F^{1c}III	Sarthe	1.	Élections	1789-an XI.
—	—	2.	—	an XII-1809.
—	—	3.	—	1809-1822.
—	—	4.	—	1824-1856.
—		5.	Comptes rendus administratifs	1790-an VII.
—	—	6.		an VIII-1818.
		7.	— —	1852-1856.
—		7.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	8.	Prestations de serment	1792-an XII.
—	—	9.	— —	an XII-1853.
—	—	9.	Fêtes nationales	an IV-1852.
		10.	Correspondance et divers	1790-1854.
—	—	11.		1855-1856.
F^{1c}III	Seine	1.	Élections	1790-an IX.
—	—	2.	—	an X-an XI.
—		3.		an XII-1807.
—	—	4.		1807-1812.

F^IC III	Seine	5.	Élections	1813-1815.
		6.	—	1816-1817.
		7.	—	1818-1819.
		8.	—	1820-1821.
		9.	—	1822-1824.
		10.	—	1827-1830.
		11.	—	1830-1839.
		12.	—	1842-1856.
		13.	Comptes rendus administratifs	1791-an II.
		14.	— —	vend.-frim. an III.
		15.	— —	niv.-vent. an III.
		16.	— —	germ.-therm. an III.
		17.	—	fruct. an III-frim. an IV.
		18.	— —	niv.-flor. an IV.
		19.	— —	prair. an IV-an VI.
		20.	— —	an VII-1806.
		21.	— —	1808-1811.
		22.	Prestations de serment (Pour l'an IV, serments des fonctionnaires ou assimilés appartenant aux administrations ou catégories suivantes : Liquidation de la dette des émigrés ; Domaines nationaux ; Mont-de-Piété ; Tribunaux ; Notaires ; Enseignement ; Établissements scientifiques ; Artistes logés par l'État.)	1790-an IV.
		23.	Prestations de serment (Ponts et chaussées de la Seine ; Bâtiments ; Hôtel de ville, sections et arrondissements de Paris.)	an IV.
		24.	Prestations de serment (Pour l'an IV, serment des fonctionnaires des municipalités de canton du département et divers). Pas de documents de l'année 1816 à 1852.	an IV-1853.
		25.	Fêtes nationales	1790-1820.
		26.	Adresses et adhésions	1789-1825.
		27.	Correspondance et divers	1789-an II.
		28.		an III-an VIII.

F^1c III	Seine	29.	Correspondance et divers	an VIII-1814.
	—	30.	—	1815-1854.
	—	31.	—	1855-1856.
F^1c III	Seine-et-Marne	1.	Élections	1790-an XI.
—	—	2.	—	an XII-1810.
—	—	3.	—	1811-1816.
		4.	—	1818-1830.
—	—	5.	—	1831-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	*5^2.	Procès-verbal des séances du conseil d'administration du département	1791.
	—	*5^3	— — — —	
	—	*5^4.	Extrait des procès-verbaux des assemblées primaires du département, et discussions auxquelles elles ont donné lieu (Ce registre contient, en outre, la liste des citoyens actifs par cantons.)	1790.
	—	6.	Comptes rendus administratifs	an VI-1852.
—	—	7.	— —	1853-1856.
		8.	Fêtes nationales	an IV-1852.
		8.	Prestations de serment	1792-1814.
	—	9.	Adresses et adhésions	1791-1824.
	—	10.	Correspondance et divers	1790-1813.
	—	11.	— —	1814-1856.
F^1c III	Seine-et-Oise	1.	Élections (objets généraux et districts de Corbeil à Gonesse)	1790.
—	—	2.	Élections (districts de Mantes à Saint-Germain)	1790.
—	—	3.	Élections (district de Versailles)	1790. et 1791.
—		4.	—	1792-an XI.
—	—	5.	—	an XI-1809.
		6.	—	1810-1820.
—	—	7.	—	1821-1856.
		8	Comptes rendus administratifs	1791-1819.
	—	9.	— —	1852-1856.
—	—	10.	Prestations de serment	1792-1815.
	—	11.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	11.	Fêtes nationales	1791-1811.

F^IC III	Seine-et-	12.	Correspondance et divers	1790-an VIII.
–	Oise	13.	—	an IX-1856.
F^IC III	Seine-Inf^re	1.	Élections	1790-an VII.
–	–	2.	—	an VIII-an XIII.
—	–	3.	—	1807-1811.
	—	4.		1815-1824.
—	—	5.		1827-1830.
—		6.	—	1831-1856.
—	—	7.	Comptes rendus administratifs	1791-an III.
		8.	— —	an III-1813.
	—	9.	— —	1814-1870.
	—	10.	Prestations de serment	1792-1814.
	–	11.	—	1814.
		12.	—	1814-1815.
	—	13.	—	1815.
—	—	13.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	14.	Adresses et adhésions	1790-1825.
	—	15.	Correspondance et divers	1790-an IX.
	–	16.	—	an X-1854.
—		17.		1855-1856.
F^IC III	Sésia	1.	Élections	an XI-1808.
		2.		1808-1813.
	–	2.	C^tes rendus administratifs	an XIII-1812.
	—	3.	Adresses et adhésions. Prestations de serment. Fêtes nationales. Correspondance et divers	an XI-1814.
F^IC III	Sèvres	1.	Élections	1790-an XI.
	Deux-	2.	—	an XII-1811.
—	—	3.	—	1812-1827.
—	—	4.	—	1828-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an IX
—		6.	—	an XI-1811.
	—	7.	—	1812-1856.
		8.	Adresses et adhésions	1790-1834.
	—	9.	Fêtes nationales	an IV-1852.
		9.	Prestations de serment	1792-1818.
		9.	Correspondance et divers	1790-an VII.
—		10.	Correspondance et divers	an VIII-1854.
		11.	— —	1854-1856.

F^IC^III	Simplon	1.	Élections. Fêtes nationales. Comptes rendus administratifs. Correspondance et divers	1810-1814.
F^IC^III	Somme	1.	Élections	1789-an X.
—	—	2.	—	an XI-1810.
—	—	3.	—	1811-1820.
—	—	4.	—	1824-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an III.
—	—	6.	— —	an III-an IV.
—	—	7.	— —	an VI-1870.
—	—	8.	Fêtes nationales	an IV-1853.
—	—	8.	Prestations de serment	1789-1815.
—	—	9.	Adresses et adhésions	1789-1824.
—	—	9.	Correspondance et divers	1789-an VIII.
—	—	10.	— —	an IX-1854.
—	—	11.	— —	1855-1856.
F^IC^III	Stura	1.	Élections	an XI-1807.
—	—	2.		1807-1811.
—	—	3.	—	1812-1813.
—	—	3.	Comptes rendus administratifs	an XII-1814.
—	—	4.	Adresses. Fêtes nationales. Prestations de serment. Correspondance et divers	an XI-1814.
F^IC^III	Tanaro	1.	Élections	an XI-an XIII.
—	—	1.	Prestations de serment	an XII.
F^IC^III	Tarn	1.	Élections	1790-an X.
—	—	2.	—	an X-1807.
—	—	3.	—	1808-1817.
—	—	4.	—	1819-1856.
—	—	5.	Comptes rendus administratifs	1790-an XIII.
—	—	6.	— —	1807-1815.
—	—	7.	— —	1817-1856.
—	—	8.	Adresses et adhésions	1791-1824.
—	—	9.	Prestations de serment	1792-1814.
—	—	10.	— —	1814.
—	—	10.	Fêtes nationales	an IV-1812.
—	—	11.	Correspondance et divers	1790-an XIII.
—	—	12.	— —	1806-1856.
F^IC^III	Tarn-et-	1.	Élections	1809.

F^IC III	-Garonne	2. Élections	1810-1829.
		3. —	1830-1856.
—		3. Adresses et adhésions	1809-1824.
—		4. Comptes rendus administratifs	1809-1820.
—		5. — —	1852-1856.
—	—	6. Fêtes nationales	1810-1821.
		6. Prestations de serment	1814-1815.
—	—	7. Correspondance et divers	1808-1856.
F^IC III	Taro	1. Élections. Fêtes nationales. Comptes rendus administratifs. Adresses et adhésions. Correspondance et divers.	an XII-1814.
F^IC III	Trasimène	1. Élections. Adhésions. Comptes rendus administratifs. Fêtes nationales. Correspondance et divers	1809-1814.
F^IC III	Var	1. Élections	1790-an XI.
—	—	2. —	an XII-1810.
—		3. —	1810-1820.
		4. —	1821-1870.
	—	5. Comptes rendus administratifs	1790-an III.
		6. — —	an III-an XIII.
—		7. —	1811-1856.
—		8. Prestations de serment	1790-1815.
—	—	9. Adresses et adhésions	1790-1816.
—		10. —	1820-1825.
—		10. Fêtes nationales	an IV-1814.
—		11. Corespondance et divers	1790-1813.
—	—	12. —	1814-1856.
F^IC III	Vaucluse	1. Élections	an III-an IX.
	—	2. —	an X-1809.
		3. —	1810-1815.
—		4. —	1816-1856.
		5. Comptes rendus administratifs	an II-1810.
	—	6. — —	1811-1856.
—	—	7. Adresses et adhésions	an II-1824.
—		8. Prestations de serment	an IV-1815.
—		8. Fêtes nationales	an VII-1852.
		9. Correspondance et divers	1791-1813.
—		10. — —	1814-1856.
F^IC III	Vendée	1. Élections	1790-an XI.

F^{1c}III	Vendée	2.	Élections	an XII-1815.
—	—	3.	—	1816-1856.
—		4.	C^{tes} rendus administratifs	1791-an VIII.
—	—	5.	— —	an X-1856.
—		5.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	6.	Fêtes nationales	1792-1852.
		6.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	7.	Correspondance et divers	1789-1815.
—	—	8.	— —	1816-1856.
F^{1c}III	Vienne	1.	Élections	1790-an IX.
—	—	2.	—	an X-1808.
		3.		1809-1815.
—		4.	—	1816-1856.
		5.	Comptes rendus administratifs	1790-1820.
	—	6.	— —	1852-1856.
	—	7.	Adhésions et adresses	1791-1825.
—		7.	Fêtes nationales	1793-1852.
	—	7.	Prestations de serment	1792-1815.
—		8.	Correspondance et divers	1790-1854.
—	—	9.	— —	1855-1856.
F^{1c}III	Vienne	1.	Élections	1790-an IX.
—	Haute-	2.	—	an X-an XIII.
—	—	3.	—	1806-1824.
—	—	4.	—	1827-1856.
—	—	5.	C^{tes} rendus administratifs	1790-an III.
	—	6.	— —	an III-1809.
—	—	7.	—	1810-1819.
—	—	8.	— —	1852-1856.
—	—	8.	Prestations de serment	1790-1815.
—	—	9.	Adresses et adhésions	1790-1825.
—		9.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	10.	Correspondance et divers	1790-1854.
—	—	11.	— —	1855-1856.
F^{1c}III	Vosges	1.	Élections	1790.
			Listes des citoyens actifs : districts de Bruyères à Mirecourt.)	
—	—	2.	Élections	1790.
			Listes des citoyens actifs : districts de Neufchâteau à Remiremont et Tableau récapitulatif.	

F^IcIII	Vosges	3.	Élections	1791-an XI.
—	—	4	—	an XI-1807.
—	—	5.	—	1808-1815.
—	—	6.	—	1816-1856.
—	—	7.	Comptes rendus administratifs	1790-1822.
—	—	8.	— —	1852-1856.
—	—	8.	Adresses et adhésions	1790-1824.
—	—	9.	Fêtes nationales	an IV-1852.
—	—	9.	Prestations de serment	1792-1815.
—	—	10.	Correspondance et divers	1790-1853.
—	—	11.	— —	1855-1856.
F^IcIII	Yonne	1.	Élections	1790-an X.
—	—	2.	—	an XI-1810.
—	—	3.	—	1811-1829.
—	—	4.	—	1830-1856.
—	—	4.	Comptes rendus administratifs	1790-1792.
—	—	5.	— — vend.-niv.	an III.
—	—	6.	— — pluv.-fruct.	an III.
—	—	7.	— —	an VI-1856.
—	—	8.	Fêtes nationales	1791-1852.
—	—	8.	Prestations de serment	1791-1815.
—	—	9.	Adresses et adhésions	1791-1825.
—	—	9.	Correspondance et divers	1790-an VII.
—	—	10.	— —	an VIII-1854.
—	—	11.	— —	1855-1856.
F^IcIII	Yssel supérieur	1.	Élections. Comptes rendus administratifs. Fêtes nationales. Correspondance et divers	1810-1813.
F^IcIII	Zuyderzée	1.	Élections. Comptes rendus administratifs	1811-1813.
—	—	2.	Fêtes nationales. Correspondance et divers	1811-1813.

F^1c v

Conseils généraux.

Avant la loi du 10 mai 1838, qui les autorisa à publier tout ou partie de leurs délibérations ou procès-verbaux (art. 26), les Conseils généraux ne livraient pas en général à la publicité le détail de leurs travaux. Pour la période comprise entre l'an VIII et 1838, les documents conservés dans F^1c v devront donc être consultés[1].

Ain	1.	an IX-1815.
	2.	1826-1858.
Aisne	1.	an VIII-1816.
	2.	1817-1825.
	3.	1826-1833.
	4.	1834-1858.
Allier	1.	an VIII-an XIII.
	2.	1806-1823.
	3.	1824-1852.
Alpes (Basses-)	1.	an VIII-1823.
	2.	1824-1858.
Alpes (Hautes-)	1.	an IX-1823.
	2.	1824-1836.
	3.	1837-1858.
Alpes-Maritimes		an IX-1813.
Apennins		1806-1813.
Ardèche	1.	an VIII-1814.
	2.	1816-1824.
	3.	1825-1833.

1. Les procès-verbaux *imprimés* depuis lors sont conservés aux Archives et le public peut en avoir communication.

F[IC]V

Ardèche	4.	1834-1838.
Ardennes	1.	an VIII-1813.
	2.	1814-1823.
	3.	1824-1834.
	4.	1835-1858.
Ariège	1.	an VIII-1817.
	2.	1818-1828.
	3.	1829-1858.
Arno		1810-1813.
Aube	1.	an VIII-1818.
	2.	1819-1832.
	3.	1833-1858.
Aude	1.	an VIII-1817.
	2.	1818-1824.
	3.	1825-1834.
	4.	1832-1857.
Aveyron	1.	an VIII-1812.
	2.	1813-1821.
	3.	1822-1832.
	4.	1833-1852.
Bouches de l'Elbe		1812-1813.
Bouches de l'Escaut		1811-1813.
Bouches de la Meuse		1811-1813.
Bouches-du-Rhin		1811-1813.
Bouches-du-Rhône	1.	an VIII-1819.
	2.	1820-1823.
	3.	1824-1831.
	4.	1832-1851.
Bouches du Weser		1812-1813.
Bouches de l'Yssel		1811-1813.
Calvados	1.	an VIII-1817.
	2.	1818-1822.
	3.	1823-1829.
	4.	1831-1834.
	5.	1835-1837.
	6.	1838-1839.
	7.	1840-1848.
Cantal	1.	an VIII-1813.
	2.	1814-1824.

F^lcV

Cantal	3.	1825-1836.
	4.	1837-1852.
Charente	1.	an VIII-1818.
	2.	1819-1832.
	3.	1833-1851.
Charente-Inférieure	1.	an VIII-1816.
	2.	1817-1831.
	3.	1832-1851.
Cher	1.	an VIII-1815.
	2.	1816-1826.
	3.	1827-1836.
	4.	1837-1851.
Corrèze	1.	an VIII-1819.
	2.	1820-1828.
	3.	1829-1852.
Corse	1.	an IX-1810.
	2.	1812-1824.
	3.	1825-1831.
	4.	1832-1860.
Côte-d'Or	1.	an IX-1828.
	2.	1829-1851.
Côtes-du-Nord	1.	an VIII-1817.
	2.	1818-1831.
	3.	1832-1852.
Creuse	1.	an VIII-1824.
	2.	1825-1831.
	3.	1832-1836.
	4.	1837-1848.
Doire		an VIII-1813.
Dordogne	1.	an VIII-1823.
	2.	1824-1848.
Doubs	1.	an VIII-1817.
	2.	1818-1826.
	3.	1827-1834.
	4.	1835-1853.
Drôme	1.	an VIII-1820.
	2.	1821-1833.
	3.	1834-1852.
Dyle		an VIII-1813.

F^lcV

Ems occidental		1811-1813.
Ems oriental		1811-1813.
Ems supérieur		1812-1813.
Escaut		an IX-1813.
Eure	1.	an VIII-1820.
	2.	1821-1831.
	3.	1832-1852.
Eure-et-Loir	1.	an VIII-1816.
	2.	1817-1825.
	3.	1826-1834.
	4.	1835-1842.
	5.	1843-1860.
Finistère	1.	an IX-1813.
	2.	1814-1821.
	3.	1822-1828.
	4.	1829-1835.
	5.	1836-1852.
Forêts		an VIII-1813.
Frise		1811-1813.
Gard	1.	an VIII-1807.
	2.	1808-1821.
	3.	1822-1827.
	4.	1828-1832.
	5.	1832-1835.
	6.	1836-1839.
	7.	1840-1858.
Garonne (Haute-)	1.	an IX-1806.
	2.	1807-1823.
	3.	1823-1833.
	4.	1834-1835.
	5.	1836-1848.
Gênes		1806-1814.
Gers	1.	an VIII-1818.
	2.	1819-1829.
	3.	1831-1840.
	4.	1841-1852.
Gironde	1.	an IX-1810.
	2.	1811-1819.
	3.	1820-1824.

F^lcV

Gironde	4.	1825-1833.
	5.	1834-1836.
	6.	1837-1858.
Hérault	1.	an IX-1817.
	2.	1818-1827.
	3.	1828-1860.
Ille-et-Vilaine	1.	an IX-1818.
	2.	1819-1824.
	3.	1826-1834.
	4.	1835-1852.
Indre	1.	an VIII-1815.
	2.	1816-1822.
	3.	1823-1826.
	4.	1827-1834.
	5.	1835-1851.
Indre-et-Loire	1.	an VIII-1817.
	2.	1818-1827.
	3.	1827-1837.
	4.	1838-1852.
Isère	1.	an VIII-1819.
	2.	1820-1824.
	3.	1825-1828.
	4.	1829-1834.
	5.	1835-1837.
	6.	1838-1848.
Jemmapes		an VIII-1813.
Jura	1.	an IX-1820.
	2.	1821-1830.
	3.	1831-1838.
	4.	1839-1852.
Landes	1.	an IX-1813.
	2.	1814-1825.
	3.	1826-1836.
	4.	1837-1852.
Léman		an VIII-1813.
Lippe		1812-1813.
Loir-et-Cher	1.	an VIII-1818.
	2.	1819-1825.
	3.	1826-1832.

F[1c]V

Loir-et-Cher 4. 1833-1837.
5. 1838-1852.
Loire 1. an VIII-1821.
2. 1822-1833.
3. 1834-1852.
Loire (Haute-) 1. an VIII-1816.
2. 1817-1833.
3. 1834-1852.
Loire-Inférieure 1. an VIII-1819.
2. 1820-1829.
3. 1831-1836.
4. 1837-1839.
5. 1840-1853.
Loiret 1. an VIII-1815.
2. 1816-1821,
3. 1822-1826.
4. 1827-1832.
5. 1833-1837.
6. 1838-1852.
Lot 1. an VIII-1817.
2. 1818-1828.
3. 1829-1867.
Lot-et-Garonne 1. an VIII-1816.
2. 1817-1828.
3. 1829-1851.
Lozère 1. an VIII-1817.
2. 1818-1827.
3. 1828-1851.
Lys. an X-1813.
Maine-et-Loire 1. an VIII-1814.
2. 1816-1827.
3. 1828-1835.
4. 1836-1851.
Manche 1. an VIII-1818.
2. 1819-1829.
3. 1831-1835.
4. 1836-1851.
Marengo an XI-1813.
Marne 1. an VIII-1816.

F^le V

Marne 2. 1817-1832.
3. 1833-1851.
Marne (Haute- 1. an VIII-1817.
2. 1818-1838.
3. 1839-1852.
Mayenne 1. an VIII-1813.
2. 1814-1827.
3. 1828-1851.
Méditerranée 1810-1813.
Meurthe 1. an VIII-1818.
2. 1819-1824.
3. 1825-1834.
4. 1835-1851.
Meuse 1. an VIII-1816.
2. 1817-1828.
3. 1829-1852.
Meuse-Inférieure an VIII-1813.
Mont-Blanc an VIII-1815.
Montenotte 1806-1813.
Mont-Tonnerre an XII-1814.
Morbihan 1. an VIII-1821.
2. 1822-1828.
3. 1829-1851.
Moselle 1. an VIII-1815.
2. 1816-1828.
3. 1829-1836.
4. 1837-1852.
Nèthes (Deux-) an IX-1813.
Nièvre 1. an VIII-1821.
2. 1822-1852.
Nord 1. an VIII-an XII.
2. an XIII-1818.
3. 1819-1825.
4. 1826-1831.
5. 1832-1834.
6. 1835-1852.
Oise 1. an VIII-1812.
2. 1813-1820.
3. 1821-1827.

Flcy

Oise 4. 1828-1833.
5. 1834-1852.
Ombrone 1810-1813.
Orne 1. an VIII-1809.
2. 1810-1827.
3. 1828-1852.
Ourte an VIII-1813.
Pas-de-Calais 1. an IX-1813.
2. 1814-1818.
3. 1819-1822.
4. 1823-1828.
5. 1829-1833.
6. 1833-1835.
7. 1836-1838.
8. 1839-1856.
Pô an XI-1813.
Puy-de-Dôme 1. an VIII-1819.
2. 1820-1833.
3. 1834-1856.
Pyrénées (Basses- 1. an IX-1828.
2. 1829-1856.
Pyrénées (Hautes- 1. an IX-1818.
2. 1819-1828.
3. 1829-1856.
Pyrénées-Orientales 1. an VIII-1813.
2. 1814-1827.
3. 1828-1836.
4. 1837-1856.
Rhin (Bas-) 1. an VIII-1807.
2. 1808-1819.
3. 1820-1824.
4. 1825-1831.
5. 1832-1834.
6. 1835-1858.
Rhin (Haut-) 1. an IX-1819.
2. 1820-1834.
3. 1835-1842.
4. 1843-1852.
Rhin-et-Moselle an X-1813.

F^1cV Rhône 1. an VIII-1815.
2. 1816-1818.
3. 1819-1821.
4. 1822-1825.
5. 1826-1828.
6. 1829-1852.
Ruer an IX-1813.
Rome 1810-1813.
Sambre-et-Meuse an VIII-1813.
Saône (Haute-) 1. an VIII-1814.
2. 1816-1827.
3. 1828-1852.
Saône-et-Loire 1. an VIII-1819.
2. 1820-1832.
3. 1833-1858.
Sarre an X-1813.
Sarthe 1. an VIII-1813.
2. 1814-1823.
3. 1824-1852.
Seine 1. an VIII-1829.
2. 1820-1834.
3. 1835-1845.
Seine-Inférieure 1. an VIII-1806.
2. 1807-1821.
3. 1822-1826.
4. 1827-1831.
5. 1832-1835.
6. 1836-1857.
Seine-et-Marne 1. an VIII-1820.
2. 1821-1833.
3. 1834-1851.
Seine-et-Oise 1. an VIII-1807.
2. 1808-1824.
3. 1825-1833.
4. 1834-1852.
Sésia an XI-1813.
Sèvres (Deux-) 1. an VIII-1817.
2. 1818-1827.
3. 1828-1852.

Fl^ev Simplon 1812-1813.
Somme 1. an VIII-1811.
2. 1812-1818.
3. 1819-1823.
4. 1824-1833.
5. 1834-1852.
Stura an XI-1813.
Tanaro an XI-an XIII.
Tarn 1. an VIII-1817.
2. 1818-1831.
3. 1832-1852.
Tarn-et-Garonne 1. 1811-1828.
2. 1829-1852.
Taro 1810-1813.
Trasimène 1810-1813.
Var 1. an VIII-1816.
2. 1817-1832.
3. 1833-1852.
Vaucluse 1. an VIII-1813.
2. 1814-1826.
3. 1827-1854.
Vendée 1. an VIII-1821.
2. 1822-1835.
3. 1836-1852.
Vienne 1. an VIII-1823.
2. 1824-1852.
Vienne (Haute-) 1. an VIII-1819.
2. 1820-1832.
3. 1833-1858.
Vosges 1. an VIII-1823.
2. 1824-1835.
3. 1836-1852.
Yonne 1. an VIII-1818.
2. 1819-1831.
3. 1832-1853.
Yssel 1811-1813.
Zuyderzée 1811-1813.

F¹ᵇ VII

Conseils d'arrondissement.

Série départementale, communicable sur demande[1].

F¹ᵇ III

Récompenses honorifiques.

F¹ᵇ III 1 à 21¹². LÉGION D'HONNEUR : série départementale. Communicable sur demande.

F¹ᵇ III 79-81. ÉVÉNEMENTS DE JUILLET 1830 dans les départements.

79-81. Ain — Loire.
80. Loire-Inférieure — Nièvre.
81. Nord — Vosges et Guadeloupe.

F²

Administration départementale

F²I 102. — DÉPENSES VARIABLES DES DÉPARTEMENTS 1791-an IV.

Aisne — Haute-Vienne.

1. En moyenne deux départements par carton ; les documents vont jusqu'à l'année 1870.

F²I 103-106³. — ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES DÉPARTEMENTS ÉTRANGERS (1806-1814).

Bouches-de-la-Meuse — Sarre.

F²I 106⁴-121¹². — PRÉCÉDENTS ADMINISTRATIFS : ARRÊTÉS ANNULÉS, COSTUME DES FONCTIONNAIRES, ÉTAT CIVIL, ETC., ETC.

Plusieurs séries départementales. On signalera en particulier la série des CONFLITS (1791-1834) dont voici le détail :

107. Ain — Aube.
108. Aude — Charente.
109. Charente-Inférieure — Drôme.
110. Dyle — Frise.
111. Gard — Isère.
112. Jemmapes — Lys.
113. Maine-et-Loire — Mont-Terrible.
114. Moselle — Deux-Nèthes.
1 5. Nièvre — Ourte.
116. Pas-de-Calais — Bas-Rhin.
117. Rhin (Haut-.)
118. Rhône — Haute-Saône.
119. Saône-et-Loire — Seine.
120. Seine-Inférieure — Trasimène.
121. Var — Zuyderzée.

La série de L'ORGANISATION JUDICIAIRE (1791-1792) :

121³. Ain. — Drôme.
121⁴. Eure. — Loiret.
121⁵. Lot. — Orne.
121⁶. Pas-de-Calais — Yonne.

La série des AFFAIRES MILITAIRES (an IX-1827) :

121¹¹. Aisne — Gironde.
121¹². Hérault — Yonne.

F²I 381-408. — ÉTAT CIVIL (1791-1835).

381. Ain — Basses-Alpes.
382. Alpes (Hautes-) — Ardennes.
383. Ariège — Aveyron.
384. Bouches-du-Rhin — Charente.
385. Charente-Inférieure — Corse.
386. Côte-d'Or — Dordogne.
387. Doubs — Escaut.
388. Eure — Finistère.
389. Forêts — Gers.
390. Gironde — Indre.
391. Indre-et-Loire — Jura.
392. Landes — Loire.
393. Loire (Hte) — Lot.
394. Lot-et-Garonne — Maine-et-Loire.
395. Manche — Mayenne.
396. Méditerranée — Mont-Blanc.
397. Montenotte — Nièvre.
398. Nord — Ourte.
399. Pas-de-Calais — Pyrénées (Hautes-).
400. Pyrénées-Orientales — Rhône.
401. Sambre-et-Meuse — Savone.
402. Seine, 1790-an VI.
403. Seine, an VII-1839.
404. Seine-Inférieure — Seine-et-Marne.
405. Seine-et-Oise — Simplon.
406. Somme — Trasimène.
407. Var — Vienne.
408. Vienne (Haute-) — Yonne.

F²I 425-435. — ÉTAT CIVIL. — TABLES DÉCENNALES.

425. Ain — Creuse.
426. Dordogne — Loire-Inférieure.
427. Loiret — Rhône.
428-435. Sambre-et-Meuse. — Yonne (un carton).

F²ᵢ 442-443. — ÉTAT CIVIL. — DIVISION DE LA FRANCE EN DÉPARTEMENTS. — PROCÈS-VERBAUX DE 1790.

442. Ain — Jura.
443. Landes — Vosges.

449-495. — DÉLIMITATIONS DE DÉPARTEMENTS (dates extrêmes : 1790-1839).

449-452. Ain.(Un c.)
453. Aisne.
454-455. Allier. — Alpes (Basses-) (un c.).
456. Alpes (Hautes-) — Ardèche
457. Ardèche.
458. Ardennes — Aube.
459. Aude 1790-1807.
460. Aude 1809-1835.
461. Aveyron.
462. Bouches-du-Rhône.
463. Calvados.
464. Cantal.
465. Charente — Charente-Inférieure.
466-467. Cher. — Corrèze (un c.).
468. Corse — Côte-d'Or.
469. Côtes-du-Nord — Creuse.
470-471. Dordogne — Doubs 1790-1806 (un c.).
472. Doubs 1807-1837.
473. Drôme.
474. Eure.
475. Eure-et-Loir — Gard.
476. Garonne (Haute-) an III-1813.
477. Garonne (Haute-) 1818-1835.
478. Gers — Gironde.
479. Hérault — Isère.
480. Jura — Loir-et-Cher.
481. Loire.
482. Loire (Haute-) — Loire-Inférieure.
483-484. Loiret. — Manche (un c.).
485. Marne — Mayenne.

F[2]I 486. Méditerranée - Meuse.
487. Morbihan — Moselle.
488. Nièvre - - Nord.
489. Oise 1790-an XIII.
490. Oise 1823-1836.
491. Orne — Pyrénées-Orientales.
492. Rhin Bas- — Saône-et-Loire
493. Seine — Seine-Inférieure.
494. Seine-et-Marne — Deux-Sèvres.
495. Somme. Yonne.

F[2]I 497-502. — DÉLIMITATIONS DE DÉPARTEMENTS. ÉTABLISSEMENT ET FIXATION DE CHEFS-LIEUX
(dates extrêmes : 1790-1832).

497. Ain Cantal.
498-499. Charente-Inférieure. — Lozère (un c.).
500. Manche.
501. Marne — Pyrénées-Orientales.
502. Rhône — Yonne.

F[2]I 503. — DÉLIMITATIONS DE DISTRICTS. — FORMATIONS, DÉLIMITATIONS, RÉUNIONS ET FIXATIONS DE CHEFS-LIEUX (1790-1793).
Ain — Tarn.

F[2]I 504-530. — DÉLIMITATIONS D'ARRONDISSEMENTS. FIXATIONS DE CHEFS-LIEUX, DISTRACTIONS ET RÉUNIONS DE CANTONS ET DE COMMUNES, DEMANDES DE TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE
(dates extrêmes : an VIII-1840).

504. Ain — Ariège.
505. Aube — Bouches-du-Rhône.
506. Calvados — Corrèze.
507. Corse — Dordogne.
508. Doubs — Eure.

F²I 509. Eure-et-Loir — Haute-Garonne.
510. Gers — Hérault.
511. Ille-et-Vilaine — Isère.
512. Jura — Loire-Inférieure.
513. Lot — Maine-et-Loire.
514. Manche — Mayenne
515. Meurthe.
516. Meuse — Nièvre.
517. Nièvre — Nord.
518. Oise — Pyrénées-Orientales
519. Rhin (Bas-) — Rhône.
520. Saône (Haute-) — Seine-Inférieure.
521. Seine-et-Marne — Somme.
522. Tarn — Vienne.
523-530. Vienne (Haute-) — Yonne (un c.).

F²I 531-834. DÉLIMITATIONS DE CANTONS (1792-1840).

531. Ain — Aisne.
532-33. Allier — Ariège (un c.).
534. Aube — Bouches-du-Rhône.
535. Calvados — Corrèze.
536. Corse — Creuse.
537. Dordogne — Drôme.
538. Eure — Finistère.
539. Gard — Gers.
540. Gironde — Indre.
541. Indre-et-Loire — Loir-et-Cher.
542. Loire — Loiret.
543. Lot — Lozère.
544. Maine-et-Loire — Mayenne.
545. Meurthe — Meuse.
546. Morbihan — Moselle.
547-48. Nièvre — Orne (un c.).
549. Pas-de-Calais — Pyrénées (Basses-).
550. Pyrénées (Htes-) — Rhin (Haut-).
551. Rhône — Saône-et-Loire.
552. Sarthe — Seine-Inférieure.

F²I 553. Seine-et-Marne — Seine-et-Oise.
554. Sèvres (Deux- — Tarn-et-Garonne.
555. Var — Vienne.
556-834. Vienne (Haute-) — Yonne (un c.).

F²I 837-841. NOMENCLATURE DES COMMUNES (exécution de la circulaire du 28 juin 1820).

837. Ain — Creuse.
838. Dordogne — Loire-Inférieure.
839. Loiret — Sarthe.
840. Seine — Yonne.
841. Correspondance : Ain — Yonne.

F²I 842. RECTIFICATIONS ET RÉUNIONS DE COMMUNES (exécution de la circulaire du 1er juillet 1826).

Ain — Yonne.

F²I 843-844. NOMENCLATURE ET CHANGEMENTS DE NOMS DE COMMUNES (an XII-1838).

843. Ain — Hérault.
844. Indre — Yonne.

F²I 845-886. DÉLIMITATION DES DÉPARTEMENTS ÉTRANGERS.

845. Alpes-Maritimes 1793-1814.
846. Apennins an XIV-1814.
847. Arno — Doire an XI-1814.
848. Dyle an IV-1807.
849. Dyle 1808-1810.
850. Dyle 1810-1811.
851. Dyle — Ems supérieur 1811-1814.
852. Escaut ans V-XIII.

F²I 853. Escaut an XIII-1810.
854. Forêts an IV-1810.
855. Forêts 1811-1813.
856. Gênes an XIII-1814.
857. Ile d'Elbe — Jemmapes 1793-1813.
858. Jemmapes an XIII-1813.
859. Léman — Méditerranée an V-1816
860. Meuse-Inférieure an V-1806.
861. Meuse-Inférieure 1807-1813.
862. Mont-Blanc 1793-1815.
863. Montenotte an XIII-1814.
864. Mont-Terrible — Ombrone 1793-1814.
865. Ourte an IV-an XIII.
866. Ourte — Pô an XI-1813.
867. Rhin-et-Moselle — Rome an XIII-1822.
868. Sambre-et-Meuse an IV-1806.
869. Sambre-et-Meuse 1807-1808.
870. Sambre-et Meuse 1809-1813.
871. Sarre an XII-1813.
872. Sésia — Stura an XII-1813.
873-886. Tanaro — Zuyderzée an XII-1813 (un c.).

F²I 891-899. PONTS ET CHAUSSÉES ET PORTS. — Correspondance et affaires diverses.

891. Ain — Bouches-du-Rhône.
892. Calvados — Drôme.
893. Eure — Manche.
894. Marne — Orne.
895. Oise — Sarthe.
896. Seine.
897-899. Seine-Inférieure — Yonne (un c.).

F²I 900-962. COURS D'EAU, MOULINS, USINES, ETC. (dates extrêmes : 1781-1865).

900. Objets généraux.

F²ı 901. Ain — Aisne.
902. Allier — Basses-Alpes.
903. Alpes (Hautes-) — Apennins.
904. Ardèche — Ardennes.
905. Ariège — Aube.
906. Aude — Bouches de l'Escaut.
907-909. Bouches-du-Rhône.
910. Calvados — Charente-Inférieure.
911. Cher — Corse.
912. Côte-d'Or — Creuse.
913. Doire — Doubs.
914. Drôme an IX-an XIII.
915. Drôme an XIV-1856 — Escaut.
916-917. Eure.
918. Eure-et-Loir — Finistère.
919. Forêts — Gard.
920. Garonne (Haute-) — Gers.
921. Gironde.
922. Hérault — Ille-et-Vilaine.
923. Indre — Indre et-Loire.
924. Isère.
925. Jemmapes — Landes.
926. Loir-et-Cher — Loire-Inférieure.
927. Loiret — Lot.
928. Lot-et-Garonne — Maine-et-Loire.
929. Manche.
930. Marengo — Mayenne.
931. Méditerranée — Meuse.
932. Meuse-Inférieure — Moselle.
933. Nèthes (Deux-) — Nord.
934. Oise.
935. Orne.
936. Ourte — Pas-de-Calais an XIII-1811.
937. Pas-de-Calais 1811-1858.
938. Pô — Pyrénées (Basses-).
939. Pyrénées (Basses-).
940. Pyrénées (Hautes-).
941. Pyrénées-Orientales.
942. Rhin (Bas-).

F² 943. Rhin (Haut-).
944. Rhin (Haut-) — Roer.
945. Saône (Haute-).
946. Saône-et-Loire — Sarre.
947. Sarthe — Seine.
948-950. Seine-Inférieure.
951. Seine-et-Marne.
952-954. Seine-et-Oise.
955. Sésia — Simplon.
956. Somme.
957. Stura — Trasimène.
958. Var.
959-60. Vaucluse.
961. Vendée — Vienne (Haute-).
962. Vosges — Yonne.

F²ᵢ 963-981. Ponts communaux (an XI-1868).

963. Ain — Ardèche.
964. Ardennes.
965. Ariège — Creuse.
966. Doire — Gard.
967-68. Garonne (Haute-).
969. Gênes — Indre.
970. Indre-et-Loire — Lippe.
971. Loir-et-Cher — Loiret.
972. Lot — Lot-et-Garonne.
973. Lozère — Marne.
974. Marne (Haute-) — Morbihan.
975. Moselle — Puy-de-Dôme.
976. Pyrénées (Basses-) — Rome.
977. Saône (Haute-).
978. Saône-et-Loire — Seine-Inférieure.
979. Seine-et-Marne — Somme.
980. Tarn — Var.
981. Vaucluse — Yonne.

F²I 982. PLANTATIONS, ÉLAGAGES ET ABATTAGES D'ARBRES SUR LES ROUTES (an XIII-1826).

Ain — Yonne.

F²I 983-989. ROUTES ROYALES ET DÉPARTEMENTALES an XIII-1834.

983. Ain — Cher.
984. Corrèze — Jura.
985. Landes — Manche.
986. Marne — Orne.
987. Pas-de-Calais — Seine-Inférieure.
988. Seine-et-Marne — Deux-Sèvres.
989. Somme — Yonne.

F²I 990-1026. — ROUTES ROYALES ET DÉPARTEMENTALES. — GRANDE VOIRIE ET POLICE DU ROULAGE (1806-1832).

990. Ain — Bouches-du-Rhône.
991. Calvados — Lozère.
992. Maine-et-Loire — Rhône.
993-1026. Saône (Haute-) — Yonne un c. .

F²I 1027-1112. — CHEMINS VICINAUX (1807-1871).

1027. Objets généraux : An XI-1861.
1028. Ain.
1029. Aisne.
1030. Allier — Alpes (Basses-).
1031. Alpes (Hautes-) — Ardèche.
1032. Ardennes.
1033. Ariège — Aube.
1034. Aude.
1035. Aveyron — Bouches-du-Rhône.
1036-37. Calvados.
1038. Cantal.
1039. Charente.
1040. Charente-Inférieure.

F²₁ 1041. Cher — Corrèze.
1042. Corse — Côte-d'Or.
1043. Côtes-du-Nord — Creuse.
1044. Dordogne.
1045. Doubs.
1046. Doubs — Drôme.
1047-48. Eure.
1049. Eure-et-Loir.
1050. Finistère.
1051. Gard — Haute-Garonne.
1052. Gers.
1053-54. Gironde.
1055. Hérault.
1056. Ille-et-Vilaine.
1057. Indre.
1058. Indre-et-Loire.
1059. Isère.
1060. Jura.
1061. Landes.
1062. Loir-et-Cher.
1063. Loire.
1064. Loire (Haute-).
1065. Loire-Inférieure.
1066. Loiret.
1067. Lot.
1068. Lot-et-Garonne.
1069. Lozère — Maine-et-Loire.
1070-71. Manche.
1072. Marne.
1073. Marne (Haute-).
1074. Mayenne.
1075. Meurthe.
1076. Meuse
1077. Morbihan.
1078. Moselle.
1079. Nièvre.
1080-82. Nord.
1083. Oise.
1084-85. Orne.

F²I 1086-87. Pas-de-Calais.
1088. Puy-de-Dôme — Pyrénées Basses-.
1089. Pyrénées Hautes-.
1090. Pyrénées-Orientales.
1091. Rhin (Bas-).
1092. Rhin (Haut-).
1093. Rhône — Rœr.
1094. Saône Haute-.
1095. Saône-et-Loire.
1096. Sarthe.
1097. Savoie — Seine.
1098-1100. Seine-Inférieure.
1101-1102. Seine-et-Marne.
1103-1104. Seine-et-Oise.
1105. Sèvres (Deux-).
1106. Somme.
1107. Tarn — Tarn-et-Garonne.
1108. Var.
1109. Vaucluse — Vendée.
1110. Vienne — Haute-Vienne.
1111. Vosges.
1112. Yonne.

F²I 1159. — VOIRIE URBAINE (NOMS DE RUES, ETC.) an XII-1833.

Série départementale.

F²I 1162-1182. — MOBILIERS DES BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX an X-1840).

Série départementale.

F²I 1183-1200. — LOGEMENTS MILITAIRES an V-1829 :

1183. Ain — Apennins.
1184. Ardennes.
1185. Arno — Meurthe.
1186. Meuse — Nord.

F²ı 1187. Nord.
1188. Oise — Basses-Pyrénées.
1189. Rhin (Bas-) — Sarthe.
1190-1200. Seine — Yonne (un c.).

F²ı 1205-1215. — POLICE RURALE. (1790-1839.)

1205. Ain — Aveyron.
1206. Bouches de l'Elbe — Creuse.
1207. Dordogne — Golo.
1208. Hérault — Loiret.
1209. Lot-et-Garonne — Morbihan.
1210. Moselle — Pas-de-Calais.
1211. Pô. — Haute-Saône.
1212. Saône-et-Loire — Seine-et-Oise.
1213-1215. Sésia — Zuyderzée (un c.).

F²ı 1216-1282. — MINES, CARRIÈRES, USINES. (An XII-1833.)

1216. Aisne — Ariège.
1217. Aude — Creuse.
1218. Dordogne — Jura.
1219. Landes — Manche.
1220. Marne (Haute-) — Rhin (Haut-).
1221-1282. Rhône. — Yonne (un c.).

F²ı 1286. — POLICE DES THÉATRES. (An XII-1818.)

1286. Aisne — Var.

F²ı 1287-1293. — TRAVAUX DE CHARITÉ. (1830-1832.)

1287. Ain — Aveyron.
1288. Bouches-du-Rhône. — Loir-et-Cher.
1289. Loire — Rhône.
1290-1293. Saône (Haute-) — Yonne (un c.).

F²I 1294-1296. — RECOUVREMENTS DE CONTRIBUTIONS. (1818-1827.)

1294. Ain — Ille-et-Vilaine.
1295-96. Jura — Yonne. (un c.).

F²II

F²II. — DÉLIMITATIONS ET RÉUNIONS DE COMMUNES ; VOIRIE URBAINE.

Série départementale (1806-1850).

Chaque département comprend, en général, trois cartons relatifs aux délimitations et réunions de communes et un ou deux cartons relatifs à la voirie urbaine ; il n'y a pas de série numérique continue, mais un classement départemental analogue à celui de la série F¹ᴮII.

F³

Administration communale

F³I 12-14. — ARMOIRIES DES VILLES (1807-1823).

13. Ain — Loiret.
14. Maine-et-Loire — Yonne.

F³II

ADMINISTRATION COMMUNALE.

Série départementale.

Dans chaque département les dossiers sont classés par ordre alphabétique de communes ; il n'y a pas de série numérique continue, mais un classement départemental analogue à celui de la série F¹ᴮII. Les documents les plus anciens sont de 1790 ; en général les dossiers ne contiennent pas de documents postérieurs à l'année 1840. Cette série se communique sur demande spéciale.

F⁴

Comptabilité.

SÉRIES DÉPARTEMENTALES

F⁴ 1051-1061. CORRESPONDANCE SUR LA RÉPARTITION ET LE RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS, SUR LES ASSIGNATS, L'EMPRUNT FORCÉ, LA LIQUIDATION DES DETTES, ETC. (1789-1806).

1051. Ain — Calvados.
1052. Cantal — Dyle.
1053. Escaut — Gers.
1054. Gironde — Loire.
1055. Loire (Haute-) — Maine-et-Loire.
1056. Manche — Montenotte.
1057. Mont-Terrible — Orne.
1058. Ourte — Sambre-et-Meuse.
1059. Saône (Haute-) — Seine.
1060. Seine-Inférieure — Tarn.
1061. Var — Yonne.

F⁴ 1062-1063. CORRESPONDANCE RELATIVE AUX ORDONNANCES SUR LESQUELLES ONT ÉTÉ OPÉRÉES DES ANNULATIONS. (1815.)

1062. Ain — Lozère.
1063. Maine-et-Loire — Yonne.

F⁴ 1064-1074. TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ; DÉPENSES APPROUVÉES. (1819-1824.)

1064. Ain — Ardennes.
1065. Ariège — Cantal.
1066. Charente — Dordogne.

F⁴ 1067. Doubs — Gers.
1068. Gironde — Loire.
1069. Loire (Haute-) — Maine-et-Loire.
1070. Manche — Nord.
1071. Oise — Rhin (Bas-).
1072. Rhin (Haut-) — Seine.
1073. Seine-Inférieure — Tarn-et-Garonne.
1074. Var — Yonne.

F⁴ 1075. LIQUIDATION DE L'ARRIÉRÉ DES DÉPENSES DE L'ÉTAT. (1815).
Ain — Vosges.

F⁴ 1854-1856. INTÉRIEUR. COMMISSAIRES ÉVALUATEURS DES PERTES CAUSÉES PAR L'ENNEMI (ans V-VII).
1854. Ain — Creuse.
1855. Doire — Manche.
1856. Marne — Yonne.

F⁴ 1863-1865. INTÉRIEUR : PRISONS (ans V-IX).

1863. Aisne — Eure-et-Loir.
1864. Finistère — Morbihan.
1865. Moselle — Yonne.

F⁴ 1866. PONTS ET CHAUSSÉES : NAVIGATION. (an V-1809).
Ain — Yonne.

F⁴ 1867. PONTS ET CHAUSSÉES : TRAVAUX DE ROUTES. (an V-1808).
Allier — Yonne.

F⁴ 2023. COURS SUCCESSIFS DU PAPIER-MONNAIE DANS LES DÉPARTEMENTS (1791-an IV).
Aisne — Vaucluse.

F⁴ 2029. Fonds libres des communes et produits d'immeubles versés a la caisse d'amortissement (1808-1814).

Aisne — Yonne.

F⁴ 2031-2040. Dixième du revenu foncier des communes versé a la caisse d'amortissement et destiné aux besoins du culte. (1808-1815.)

2031. Ain — Aube.
2032. Aude — Côte-d'Or.
2033. Côtes-du-Nord — Frise.
2034. Gard — Jemmapes.
2035. Jura — Maine-et-Loire.
2036. Manche — Morbihan.
2037. Moselle — Pas-de-Calais.
2038. Pô — Haut-Rhin.
2039. Rhin-et-Moselle — Simplon.
2040. Somme — Zuyderzée.

F⁴ 2041-2049. Mandats délivrés sur le produit des biens communaux versés a la caisse d'amortissement pour les dépenses des hospices, fabriques, établissements publics et de mendicité. (1806-1826.)

2041. Ain — Ariège.
2042. Aube — Dordogne.
2043. Doubs — Indre.
2044. Isère — Marne.
2045. Marne (Haute-) — Meurthe.
2046. Meuse — Moselle.
2047. Nèthes (Deux-) — Sambre-et-Meuse.
2048. Saône Haute- — Seine-Inférieure.
2049. Seine-et-Marne — Yonne.

F⁴ 2532-2535. Dépots de mendicité ; états d'allocations et correspondance (1808-1818).

2532. Ain — Dyle.

F⁴ 2533. Escaut — Marengo.
2534. Marne — Rome.
2535. Sambre-et-Meuse — Yonne.

F⁴ 2667-2674. DÉPENSES IMPRÉVUES AUTORISÉES. 1815-1824.

2667. Ain — Aveyron.
2668. Bouches-du-Rhône — Creuse.
2669. Dordogne — Gironde.
2670. Hérault — Lozère.
2671. Maine-et-Loire — Nord.
2672. Oise — Rhône.
2673. Saône (Haute-) — Somme.
2674. Tarn — Yonne.

F⁵

Comptabilité départementale.

F⁵ II : Série départementale. — Chaque département contient des dossiers relatifs aux objets suivants : DÉPENSES ; BUDGETS ; CORRESPONDANCES ET DIVERS ; RÉQUISITIONS ET AFFAIRES MILITAIRES ; GARDE NATIONALE ; TRAITEMENTS ; TITRES DE PERCEPTION ; ÉTATS DE RECOUVREMENTS.

Dates extrêmes : 1793-1890.

Il n'y a pas de série numérique unique ; chaque département est représenté par une trentaine de cartons ; la communication se fait sur demande spéciale.

F6

Comptabilité communale.

F6II : Série départementale. — Chaque département comprend un certain nombre de cartons d'objets généraux suivis de cartons où les dossiers sont classés par ordre de communes ; ainsi le département de l'Ain comprend 6 cartons d'objets généraux de l'an VI à 1845, plus 7 cartons de dossiers communaux.

Dates extrêmes : an VI-1845 ; la communication se fait sur demande spéciale.

F7

Police générale[1].

F7 3043-3044. Renseignements sur l'existence de créanciers de rentes viagères. (1806-1808.

3043. Ain — Manche.
3044. Marne — Haute-Vienne.

F7 3089-3142. Feuilles de travail classées par arrondissements de police[2]. (an XII-1814.)

3089-3092. Premier arrondissement.
3093-3107. Deuxième —
3108-3118. Troisième —
3119-3142. Quatrième —

1. Cf. mon article intitulé *Une source de l'histoire contemporaine : le fonds de la Police générale aux Archives nationales* Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. IV, p. 313-327).

2. Le décret du 21 Messidor an XII qui recréait le Ministère de la Police générale, distribuait les départements en quatre arrondissements à la

F⁷ 3241-3264⁹ COMPTABILITÉ DE LA POLICE DÉPARTEMENTALE DES PORTS D'ARMES ET DES PASSEPORTS (série départementale, an V-1815).

F⁷ 3268-3271. DEMANDES DE PLACES ET NOMINATIONS DE COMMISSAIRES DE POLICE. (1793-1825.)

3268. Ain — Forêts.
2269. Gard — Manche.
3270. Marne — Hautes-Pyrénées.
3271. Pyrénées-Orientales — Zuyderzée.

F⁷ 3277-3308. PRISONS D'ÉTAT. DÉTENUS PAR MESURE DE HAUTE POLICE. (1792-1818.)

3277. Ain — Alpes-Maritimes.
3278-79. Apennins (Compiano).
3280. Ardèche — Bouches-du-Rhin.
3281. Bouches-du-Rhône.
3282. Calvados — Côte-d'Or.
3283. Côtes-du-Nord — Doubs.
3284. Drôme — Eure-et-Loir.
3285. Finistère — Gers.
3286-87. Gironde — Hérault.
3288. Ille-et-Vilaine — Landes.
3289. Léman — Lot-et-Garonne.
3290. Lozère.
3291. Lys — Mayenne.
3292. Méditerranée — Moselle.
3293. Nèthes (Deux-) — Oise.

tête de chacun desquels était placé un conseiller d'État. La répartition des départements dans les arrondissements varia de l'an XII à 1814 ; seul le quatrième arrondissement fut toujours composé de Paris, du département de la Seine et des communes de Meudon, Saint-Cloud et Sèvres, du département de Seine-et-Oise (arrêté du 3 Brumaire an IX) ; il sera donc nécessaire, pour consulter utilement les papiers classés par arrondissements, de se reporter à l'*Almanach* qui indique chaque année la répartition des départements.

3294. Ombrone — Pô.
3295. Puy-de-Dôme — Bas-Rhin.
3296. Rhin (Haut-) — Sarthe.
3297-3305. Seine (le numéro 3299 est à lui seul représenté par 19 cartons).
3306. Seine-Inférieure — Somme.
3307. Stura — Var.
3308. Vaucluse — Yonne.

F⁷ 3312-3313. PRISONNIERS DE GUERRE ESPAGNOLS (1806-1814).

3312. Aisne — Moselle.
3313. Deux-Nèthes — Yonne.

F⁷ 3340-3355. ÉMIGRÉS : LISTES ET OBJETS GÉNÉRAUX (1792-1825).

3340. Ain — Ardèche.
3341. Ardennes — Bouches-du-Rhône.
3342. Calvados — Côte-d'Or.
3343. Côtes-du-Nord — Escaut.
3344. Eure — Gironde.
3345. Hérault — Jemmapes.
3346. Jura — Loiret.
3347. Lot — Manche.
3348. Marne — Mayenne.
3349. Meurthe — Morbihan.
3350. Moselle — Puy-de-Dôme.
3351. Pyrénées (Basses-) — Haut-Rhin.
3352. Rhône — Sarthe.
3353. Seine — Seine-et-Oise.
3354. Sèvres (Deux-) — Var.
3355. Vaucluse — Yonne.

A la suite de cette série départementale, une série de cartons contenant des dossiers d'émigrés classés par ordre alphabétique de noms de personnes (1789-1830) :
F⁷ 3356-3433 : A-Z.

F⁷ 3536-3563. Passeports ; états des passeports délivrés (an IV-1817).

3536. Ain — Basses-Alpes.
3537. Alpes (Hautes-) — Bouches-du-Rhin.
3538. Bouches-du-Rhône — Cantal.
3539. Charente — Dordogne.
3540. Doubs.
3541. Drôme — Haute-Garonne.
3542. Gênes — Gironde.
3543. Hérault — Indre.
3544. Indre (service des princes à Valançay).
3545. Indre-et-Loire — Landes.
3546. Léman.
3547. Lippe — Mayenne.
3548. Méditerranée — Meuse-Inférieure.
3549. Mont-Tonnerre.
3550. Morbihan — Moselle.
3551-52. Nèthes (Deux-).
3553. Nièvre — Nord.
3554-55². Oise — Pas-de-Calais.
3556. Pô — Pyrénées-Orientales.
3557. Rhin (Bas-).
3558. Rhin (Haut-).
3559. Rhin-et-Moselle — Rhône.
3560. Rœr — Saône-et-Loire.
3561. Sarre — Seine-Inférieure.
3562. Seine-et-Marne — Trasimène.
3563. Var — Zuyderzée.

Suit une série alphabétique par noms de personnes (1793-1818).
F⁷ 3564-3580 : A-Z.

F⁷ 3584-3615. Conscription (an VII-1815).

3584. Ain — Basses-Alpes.
3585. Alpes (Hautes-) — Ardèche.
3586. Ardennes — Aude.
3587. Aveyron — Bouches-de-la-Meuse.
3588. Bouches-du-Rhin — Calvados.

F7 3589. Cantal — Cher.
3590. Corrèze — Côtes-du-Nord.
3591. Creuse — Doubs.
3592. Drôme — Dyle.
3593. Ems occidental — Eure-et-Loir.
3594. Finistère — Gard.
3595. Garonne (Haute-) — Gironde.
3596. Hérault — Ille-et-Vilaine.
3597. Indre — Jura.
3598. Landes — Loir-et-Cher.
3599. Loire — Loire-Inférieure.
3600. Loiret — Lozère.
3601. Lys — Marne.
3602. Marne (Haute-) — Meuse-Inférieure.
3603. Mont-Blanc — Deux-Nèthes.
3604. Nièvre.
3605. Nord.
3606. Oise — Ourte.
3607. Pas-de-Calais — Puy-de-Dôme.
3608. Pyrénées (Basses-) — Pyrénées-Orientales.
3609. Rhin Bas- — Roer.
3610. Sambre-et-Meuse — Seine.
3611. Seine-Inférieure — Seine-et-Oise.
3612. Sésia — Tarn.
3613. Tarn-et-Garonne — Var.
3614. Vaucluse — Haute-Vienne.
3615. Vosges — Zuyderzée.

F7 3616-3618. Garde nationale (an IV-1815).

3616. Ain — Lys.
3617. Maine-et-Loire — Sambre-et-Meuse.
3618. Saône (Haute-) — Zuyderzée.

F7 3619-3642. — Mercuriales, Commerce et subsistances an XII-1816).

3619. Objets généraux : 1791-1813.
3620. Ain — Alpes-Maritimes.

F⁷ 3621. Ardèche — Aube.
3622. Aude — Bouches-de-la-Meuse.
3623. Bouches-du-Rhin. — Bouches-du-Weser.
3624. Calvados — Corse.
3625. Côte-d'Or — Dyle.
3626. Ems occidental — Gard.
3627. Garonne (Haute-) — Gers.
3628. Gironde.
3629. Hérault — Jura.
3630. Landes — Loire (Haute-).
3631. Loire-Inférieure — Lot.
3632. Lot-et-Garonne — Meurthe.
3633. Meuse — Moselle.
3634. Nèthes (Deux-) — Ourte.
3635. Pas-de-Calais — Puy-de-Dôme.
3636. Pyrénées (Basses-) — Rhin (Bas-).
3637. Rhin (Haut-) — Rome.
3638. Sambre-et-Meuse — Seine.
3639. Seine-Inférieure.
3640. Seine-et-Marne — Tarn.
3641. Tarn-et-Garonne — Vaucluse.
3642. Vendée — Zuyderzée.

F⁷ 3643²-3643²¹. MOUVEMENT DES PORTS ET SURVEILLANCE DES CÔTES (an XI-1815).

3643². Alpes-Maritimes — Aude.
3643³. Bouches de l'Elbe — Bouches-du-Rhin.
3643⁴. Bouches-du-Rhône — Bouches du Weser.
3643⁵. Calvados — Eure.
3643⁶. Finistère.
3643⁷. Gênes — Loire-Inférieure.
3643⁸. Lys.
3643⁹. Manche — Méditerranée.
3643¹⁰. Morbihan — Deux-Nèthes.
3643¹¹. Nord.
3643¹². Pas-de-Calais.
3643¹³. Pas-de-Calais — Pyrénées-Orientales.

F⁷ 3643[16-18]. Seine-Inférieure.
3643[18]. Somme.
3643[19-24]. Var.
3643[24]. Vendée. — Zuyderzée.

F⁷ 3644[5]-3644[30]. Secours aux colons réfugiés et aux Maltais (an XIII-1813).

3644[5]. Allier — Aveyron.
3644[6-8]. Bouches-du-Rhône.
3644[8]. Calvados — Charente.
3644[9-12]. Charente-Inférieure.
3644[13]. Cher — Corse.
3644[14]. Côte-d'Or — Eure.
3644[15]. Eure-et-Loir — Finistère.
3644[16]. Gard — Haute-Garonne.
3644[17]. Gênes — Ille-et-Vilaine.
3644[18]. Indre-et-Loire.
3644[19]. Isère — Lot.
3644[20]. Lot-et-Garonne — Maine-et-Loire.
3644[21]. Manche — Haute-Marne.
3644[22-23]. Meurthe — Morbihan.
3744[24]. Moselle — Nord.
3644[25]. Oise — Puy-de-Dôme.
3644[26]. Pyrénées (Basses-).
3644[27]. Pyrénées (Hautes-) — Seine.
3644[28]. Seine-Inférieure.
3644[29]. Seine-et-Marne — Tarn-et-Garonne.
3644[30]. Var — Vienne.

F⁷ 3645[1-7]. Statistique personnelle et morale : fonctionnaires de l'ordre administratif, des cultes, de la guerre et de l'ordre judiciaire (1793-1812).

3645[1]. Ain — Cantal.
3645[2]. Charente — Léman.
3645[3]. Loire — Pyrénées-Orientales.
3645[7]. Rhin (Bas-) — Yonne.

F⁷ 3647-3700. STATISTIQUE PERSONNELLE ET MORALE (1790-1830) [1].

3647. Ain.
3648[1-2]. Aisne.
3649. Allier.
3650. Alpes (Basses-).
3651. Alpes Hautes- — Apennins.
3652[1-2]. Ardèche.
3653[1-2]. Ardennes.
3654[1-2]. Ariège.
3655. Arno — Aube.
3656. Aude.
3657[1-3]. Aveyron.
3658. Bouches-de-l'Elbe — Bouches-du-Rhin.
3659[1-7]. Bouches-du-Rhône.
3660. Bouches de l'Yssel — Bouches du Weser.
3661[1-3]. Calvados.
3662. Cantal.
3663. Charente.
3664. Charente-Inférieure.
3665. Cher.
3666[1-2]. Corrèze.
3667[1-3]. Corse.
3668. Côte-d'Or.
3669[1-2]. Côtes-du-Nord.
3670. Creuse — Doire.
3671[1-2]. Dordogne.
3672[1-2]. Doubs.
3673. Drôme.
3674[1-2]. Dyle.
3675[1]. Ems occidental — Ems supérieur.
3675[2-3]. Escaut.
3675[4-5]. Eure.
3675[6]. Eure-et-Loir.
3676[1-2]. Finistère.
3676[3]. Forêts — Frise.
3677[1-3]. Gard.
3677[4-6]. Garonne (Haute-).

1. Peu de documents au delà de 1820.

F⁷ 3677⁷. Gênes.
3677⁸. Gers.
3677⁹⁻¹¹. Gironde.
3678¹⁻⁴. Hérault.
3679¹⁻³. Ille-et-Vilaine.
3679⁴. Indre.
3679⁵. Indre-et-Loire.
3679⁶. Isère.
3679⁷. Ile d'Elbe — Jemmapes.
3679⁸⁻⁹. Jura.
3680. Landes.
3681¹. Léman — Lippe.
3681²⁻³. Loir-et-Cher.
3681⁴. Loire.
3681⁵. Loire (Haute-).
3681⁶⁻⁷. Loire-Inférieure.
3681⁸. Loiret.
3681⁹⁻¹⁰. Lot.
3681¹¹⁻¹². Lot-et-Garonne.
3681¹³⁻¹⁵. Lozère.
3681¹⁶⁻¹⁷. Lys.
3682¹⁻². Maine-et-Loire.
3682³⁻⁵. Manche.
3682⁶. Marengo.
3682⁷. Marne.
3682⁸⁻⁹. Marne (Haute-).
3682¹¹. Mayenne.
3682¹². Méditerranée — Meurthe.
3682¹³⁻¹⁴. Meuse.
3682¹⁵. Meuse-Inférieure.
3682¹⁶. Mont-Blanc.
3682¹⁷. Montenotte — Mont-Tonnerre.
3682¹⁸⁻²⁰. Morbihan.
3682²¹⁻²². Moselle.
3683¹⁻². Nèthes (Deux-).
3683³⁻⁴. Nièvre.
3683⁵⁻⁷. Nord.
3684¹⁻². Oise.
3684³⁻⁴. Orne.

F⁷ 3684⁵. Ourte.
3685¹⁻³. Pas-de-Calais.
3685⁴. Pô.
3685⁵. Puy-de-Dôme.
3685⁶⁻⁷. Pyrénées (Basses-).
3685⁸. Pyrénées (Hautes-).
3685⁹. Pyrénées-Orientales.
3686¹⁻². Rhin (Bas-).
3686³⁻⁴. Rhin (Haut-).
3686⁵. Rhin-et-Moselle.
3686⁶⁻⁸. Rhône.
3686⁹⁻¹⁰. Rœr.
3686¹¹. Rome.
3687¹. Sambre-et-Meuse.
3687²⁻³. Saône (Haute-).
3687⁴. Saône-et-Loire.
3687⁵ Sarre.
3687⁶⁻⁷. Sarthe.
3688¹⁻³⁰. Seine.
3689¹⁻³. Seine-Inférieure.
3689⁴⁻⁵. Seine-et-Marne.
3689⁶⁻¹⁰. Seine-et-Oise.
3690¹. Sésia — Simplon.
3690¹⁻². Somme.
3690⁴. Stura — Tanaro.
3691¹⁻². Tarn.
3692. Tarn-et-Garonne — Trasimène.
3693¹⁻³. Var
3694¹⁻². Vaucluse.
3695¹⁻². Vendée.
3696. Vienne.
3697. Vienne (Haute-).
3698. Vosges.
3699¹⁻². Yonne.
3700. Zuyderzée.

F⁷ 3900-3905. RAPPORTS DE GENDARMERIE (an V-an X).
3900. Ain — Dyle.

F⁷ 3901. Escaut — Marne.
3902. Marne (Haute-) — Sarthe.
3903. Seine.
3904. Seine-et-Oise.
3905. Seine-Inférieure — Yonne.

F⁷ 3906-4215[2]. RAPPORTS DE GENDARMERIE (1817-1859)[1].

3906-3908. Ain.
3910-3912. Aisne.
3914-3915. Allier.
3917-3918. Alpes (Basses-).
3920-3921. Alpes (Hautes-).
3923-3924. Ardèche.
3926-3927. Ardennes.
3929. Ariège.
3931-3932. Aube.
3934. Aude.
3936-3937. Aveyron.
3939-3942. Bouches-du-Rhône.
3943-3945. Calvados.
3947-3948. Cantal.
3950-3951. Charente.
3953-3955. Charente-Inférieure.
3957-3958. Cher.
3960-3961. Corrèze.
3963-3967. Corse.
3969-3970. Côte-d'Or.
3972-3974. Côtes-du-Nord
3976-3977. Creuse.
3979-3980. Dordogne.
3982-3984. Doubs.
3986-3988. Drôme.
3990-3991. Eure.
3993-3995. Eure-et-Loir.
3997-4001. Finistère.
4003-4004. Gard.

1. On indique ici les cartons immédiatement communicables.

F⁷ 4006-4007. Garonne (Haute-).
4009-4010. Gers.
4012-4014. Gironde.
4016-4017. Hérault.
4019-4021. Ille-et-Vilaine.
4023-4024. Indre.
4026-4027. Indre-et-Loire.
4029-4031. Isère.
4033-4035. Jura.
4037-4038. Landes.
4040-4041. Loir-et-Cher.
4043-4045. Loire.
4047-4049. Loire (Haute-).
4051-4053. Loire-Inférieure.
4055-4057. Loiret.
4059-4060. Lot.
4062-4063. Lot-et-Garonne.
4065-4066. Lozère.
4068-4070. Maine-et-Loire.
4072-4074. Manche.
4076-4077. Marne.
4079-4080. Marne (Haute-).
4082-4083. Mayenne.
4085-4087. Meurthe.
4089-4090. Meuse.
4092-4094. Morbihan.
4096-4098. Moselle.
4100-4101. Nièvre.
4103-4105. Nord.
4107-4109. Oise.
4111-4113. Orne.
4115-4117. Pas-de-Calais.
4119-4121. Puy-de-Dôme.
4123-4125. Pyrénées (Basses-).
4127-4128. Pyrénées (Hautes-).
4130-4131. Pyrénées-Orientales.
4133-4136. Rhin (Bas-).
4138-4141. Rhin (Haut-).
4143-4145. Rhône.

F⁷ 4147-4149. Saône (Haute-).
4151-4153. Saône-et-Loire.
4155-4157. Sarthe.
4159-4164. Seine.
4166-4182. Paris.
4183-4185. Seine-Inférieure.
4187-4190. Seine-et-Marne.
4192-4196. Seine-et-Oise.
4198-4199. Sèvres (Deux-).
4201-4203. Somme.
4205-4206. Tarn.
4208-4209. Tarn-et-Garonne.
4211-4215¹. Var.
4215²-4215⁵. Vaucluse.
4215⁷-4215⁸. Vendée.
4215¹⁰-4215¹¹. Vienne.
4215¹³-4215¹⁴. Vienne (Haute-).
4215¹⁶-5215¹⁷. Vosges.
4215¹⁹-4215²⁰. Yonne.

F⁷ 4262-4266. JEUX : an VIII-1815.

4262. Ain — Dyle.
4263. Eure — Loire (Haute-).
4264. Loire-Inférieure — Pyrénées (Basses-).
4265. Pyrénées (Hautes-) — Sarthe.
4266. Seine — Yonne.

F⁷ 4348-4350. ÉLECTIONS : 1816-1817.

4348. Ain — Drôme.
4349. Eure — Lozère.
4350. Maine-et-Loire — Yonne.

F⁷ 4351ᴮ - 4352ᴮ ÉLECTIONS : 1818.

4351ᴮ. Ain — Loiret.
4352ᴬ. Manche — Sarthe.
4352ᴮ. Seine — Vienne.

F⁷ 4551-4575. PAPIERS DU COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE. Série départementale ; arrestations, détentions, mises en liberté.

4551. Ain — Alpes (Basses-).
4552. Alpes (Hautes-) — Ardèche.
4553. Ardennes — Aude.
4554. Aveyron — Calvados.
4555. Cantal.
4556. Charente — Cher.
4557. Corrèze — Dordogne.
4558. Doubs — Eure.
4559. Eure-et-Loir — Gard.
4560. Garonne (Haute-) — Gironde.
4561. Hérault.
4562. Ille-et-Vilaine — Loir-et-Cher.
4563. Loire — Lot.
4564. Lot-et-Garonne — Maine-et-Loire.
4565. Manche — Marne (Haute-).
4566. Mayenne — Nord.
4567. Oise — Orne.
4568. Pas-de-Calais — Rhin (Haut-).
4569. Rhône — Sarthe.
4570. Seine-Inférieure.
4571. Seine-et-Marne.
4572. Seine-et-Oise (A-H).
4573. Seine-et-Oise (I-W).
4574. Sèvres (Deux-) — Vaucluse.
4575. Vendée — Yonne.

F⁷ 4826-6138. ÉMIGRATION : deux séries, l'une départementale, l'autre par ordre alphabétique de personnes. On donne ici un tableau de la série départementale : 4286-5789[2].

4826-4835[3]. Ain.
4836-4844[5]. Aisne.
4845-4850[3]. Allier.

F⁷ 4851-4855³. Alpes (Basses-).
4856-4857. Alpes (Hautes-).
4858-4867³. Alpes (Maritimes-).
4868-4872¹. Ardèche.
4873-4880³. Ardennes.
4881-4883. Ariège.
4884-4890³. Aube.
4891-4893². Aude.
4894-4901³. Aveyron.
4902-4954¹⁰. Bouches-du-Rhône.
4955-4979⁶. Calvados.
4980-4086². Cantal.
4987-4991². Charente.
4992-4995. Charente-Inférieure.
4996-4998. Cher.
4999-5003². Corrèze.
5004-5026¹. Côte-d'Or.
5027-5031². Côtes-du-Nord.
5032-5033. Creuse.
5034-5043. Dordogne.
5044-5056⁵. Doubs.
5057-5060². Drôme.
5061-5066. Dyle.
5067¹⁻². Escaut.
5068-5081⁵. Eure.
5082-5089³. Eure-et-Loir.
5090-5097². Finistère.
5098¹⁻². Forêts.
5099-5106³. Gard.
5107-5117³. Garonne (Haute-).
5118-5123. Gers.
5124-5138². Gironde.
5139. Golo.
5140-5148². Hérault.
5149-5163³. Ille-et-Vilaine.
5164-5165. Indre.
5166-5171. Indre-et-Loire.
5172-5182¹. Isère.
5183-5184. Jemmapes.

F⁷ 5185-5192². Jura.
5193-5196². Landes.
5197¹⁻². Léman.
5198-5202². Loir-et-Cher.
5203-5205. Loire.
5206-5208². Loire (Haute-).
5209-5231⁵. Loire-Inférieure.
5232-5238². Loiret.
5239-5245². Lot.
5246-5255³. Lot-et-Garonne.
5256-5260. Lozère.
5261-5262. Lys.
5263-5277¹. Maine-et-Loire.
5278-5290¹. Manche.
5291-5300. Marne.
5301-5309². Marne (Haute-).
5310-5317¹. Mayenne.
5318-5330³. Meurthe.
5331-5344³. Meuse.
5345. Meuse-Inférieure.
5346-5356³. Mont-Blanc.
5357-5360². Mont-Terrible.
5360³. Mont-Tonnerre.
5361-5365. Morbihan.
5366-5390¹. Moselle.
5391. Nèthes (Deux-).
5392-5394². Nièvre.
5395-5440¹⁰. Nord.
5441-5446. Oise.
5447-5463⁵. Orne.
5464-5467². Ourte.
5468-5481⁴. Pas-de-Calais.
5482-5489. Puy-de-Dôme.
5490-5493. Pyrénées (Basses-).
5494-5496². Pyrénées (Hautes-).
5497-5507². Pyrénées-Orientales.
5508-5563⁶. Rhin (Bas-).
5564-5573³. Rhin (Haut-).
5574-5577². Rhône.

F⁷ 5578. Sambre-et-Meuse.
5579-5587³. Saône (Haute-).
5588-5601³. Saône-et-Loire.
5602-5608³. Sarthe.
5609-5651¹⁰. Seine.
5652-5672¹. Seine-Inférieure.
5673-5681. Seine-et-Marne.
5682-5699¹. Seine-et-Oise.
5700-5703². Sèvres (Deux-).
5704-5714⁴. Somme.
5715-5719². Tarn.
5720-5751³. Var.
5752-5767³. Vaucluse.
5768-5774³. Vendée.
5775-5778. Vienne.
5779-5781². Vienne (Haute-).
5782-5785³. Vosges.
5786-5789². Yonne.

F⁷ 5796-5797. Émigration : correspondance et questions des préfets relatives aux émigrés amnistiés en vertu du sénatus-consulte du 6 Floréal an X : an X-1806.

5796. Ain — Landes.
5797. Léman — Yonne.

F⁷ 5808-5815. Émigration : lettres de transmission de certificats d'amnistie et accusés de réception : ans X-XI.

5808. Ain — Creuse.
5809. Dordogne — Indre.
5810. Indre-et-Loire — Manche.
5811. Marne — Nièvre.
5812. Nord — Pyrénées-Orientales.
5813. Rhin (Bas-) — Rhin-et-Moselle.
5814. Rhône — Seine-et-Marne.
5815. Seine-et-Oise — Yonne.

F⁷ 6127. ÉMIGRATION : réponses des préfets à une circulaire du Ministère de la Police relative aux officiers français au service de l'étranger : 1810.

Ain — Yonne.

F⁷ 6607-6612. AFFAIRES POLITIQUES : de Thermidor an V à Vendémiaire an XIV.

6607. Ain — Charente.
6608. Dordogne — Lys.
6609. Maine-et-Loire — Orne.
6610. Pas-de-Calais — Pyrénées-Orientales.
6611. Rhône — Seine.
6612. Seine-et-Oise — Yonne.

F⁷ 7020-7026. MISSIONS EXTRAORDINAIRES DANS LES DIVISIONS MILITAIRES : 1814 (classées par divisions).

7020. 1re-2e divisions.
7021. 3e-6e —
7022. 7e-8e —
7023. 9e-12e —
7024. 13e-16e —
7025. 18e-20e —
7026. 21e-24e —

F⁷ 7027-7030. MISSIONS EXTRAORDINAIRES DONNÉES PAR LE ROI : 1814-1815.

7027. 1re-6e divisions.
7028. 7e-11e —
7029. 12e-16e —
7030. 18e-23e — [1]

1. Pour la répartition des départements entre les divisions militaires, voir l'*Almanach royal pour les années 1814 et 1815*. La 17e division et la 24e (Bruxelles, Amsterdam) n'existaient plus à cette date.

F7 7090-8007.

« Affaires diverses » : de l'an IV à l'an XI [1]

DÉPARTEMENTS	AN IV	AN V	AN VI	AN VII	AN VIII	AN IX	AN X	AN XI
Ain	»	»	7407 (4339)	»	7637 (1524)	»	»	»
—	»	»	»	»	7733 (4439)	7733 (4439)	7733 (4439)	7733 (4439)
—	»	»	»	»	»	7809 (3185)	7839 (6490)	»
Aisne	7152 (4726)	»	7326 (6591)	»	»	»	7834 (5912)	»
—	7153 (4929)	»	7438 (7605)	»	»	»	7872 (436)	»
Allier	7131 (106)	7218 (4733)	»	»	»	»	»	»
—	7149 (4084)	»	»	»	»	»	»	»
Alpes (Basses-)	7152 (4703)	»	»	»	7704 (1703)	7704 (1703)	»	»
—	»	»	»	»	7695 (876)	7695 (876)	»	»
—	»	»	»	»	»	7780 (9508)	»	»
—	»	»	»	»	»	7832 (5685)	»	»
—	»	»	»	»	»	»	»	»
Alpes (Hautes-)	»	»	»	7477 (174)	»	»	»	»
Alpes-Maritimes	»	»	»	7475 (64)	7623 (1306)	7695 (876)	»	»
—	»	»	»	7517 (27)	7695 (876)	»	»	»
—	»	»	»	7563 (585)	»	»	»	»
Ardèche	7097 (1381)	7198 (2248)	7284 (1819)	»	7693 (661)	7704 (1703)	7991 (1144)	»
—	7136 (987)	»	7315 (5303)	»	7698 (1104)	»	»	»
—	7175 (8420)	»	»	»	7704 (1703)	»	»	»
—	»	»	»	»	7710 (2555)	»	»	»

Ardennes	»		»		»	7630 (1406)		»		»	7917 (5941)	»
—	»		»		»	»		»		»	7973 (5790)	»
Ariège	7107 (5557)		»		7272 (662)	7571 (695)		»		»	»	»
—	»		»		7350 (9162)	7585 (858)		»		»	»	»
—	»		»		7377 (1637)	7603 (1067)		»		»	»	»
	»		»		7378 (1721)	»		»		»	»	»
Aube	»		»		»	»		»		»	7913 (5517)	»
Aveyron	»		»		»	»		7721 (3586)		»	»	»
Bouch[es]-du-Rhône	7130		7170 (7862)		7439 (7726)	7523 (79)		7766 (8046)	7766 (8046)		7766 (8046)	7999 (4152)
—	7133 (332)		7171 (7915)		7534 (201)	7617 (1230)		7768 (8303)	7768 (8303)		7768 (8303)	»
—	»		7179 (9018)		»	»		7688 (333)	7695 (876)		»	»
—	»		7210 (3680)		»	»		7694 (760)		»	»	»
—	»		»		»	»		7695 (876)		»	»	»
Calvados	»		7193 (1362)		7303 (3677)	7478 (270)		»		»	»	»
—	»		7251 (8195)		7392 (2835)	7545 (352)		»		»	»	»
—	»		»		7426 (6355)	7597 (1009)		»		»	»	»
Charente	7117 (8301)		»		»	7731 (4323)		7731 (4323)		»	»	»
Charente-Inférie[re]	»		»		7380 (1756)	7380 (1756)		7380 1756		»	»	»
—	»		»		»	7533 (196)		»		»	»	»
Cher	»		»		7346 (8771)	7346 (8771)		»		»	7917 (5939)	»
—	»		»		7444 (8212)	7484 (748)		»		»	»	»
—	»		»		»	7507 (3392)		»		»	»	»
Corrèze	»		»		7312 (1765)	»		7700 (1429)		»	»	»

1. Situation politique, personnel administratif, cultes, subsistances, etc. — C'est dans cette série qu'on trouve un grand nombre des « comptes décadaires des autorités du gouvernement révolutionnaire et des commissaires du Directoire » sur lesquels M. Mathiez a donné d'utiles indications dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (t. IV, p. 157-575). Sa conclusion est que ces comptes sont « un document de premier ordre : pendant la période du Directoire, pour l'histoire politique et religieuse ; pendant la période de la Convention pour l'histoire politique, religieuse et économique ». — Le premier chiffre est le n° du carton ; le second chiffre, entre parenthèses, le n° du dossier.

DÉPARTEMENTS	AN IV	AN V	AN VI	AN VII	AN VIII	AN IX	AN X	AN XI
Côte-d'Or	»	7191 (1107)	»	»	»	7824 (4886)	»	»
Côtes-du-Nord	»	»	7330 (7026)	7532 (187)	7639 (1558)	7639 (1558)	7885 (2104	»
—	»	»	»	7577 (772)	7649 (1810)	7840 (6582)	7939 (9069)	»
—	»	»	»	»	»	»	7984 (8700)	»
—	»	»	»	»	»	»	7988 (9822)	»
Creuse	»	»	7294 (2839)	»	»	»	»	»
Dordogne	»	7213 (4020)	7297 (2910)	7524 (93)	7708 (2235)	»	»	»
—	»	»	»	7591 (949)	»	»	»	»
Doubs	»	»	7374 (1363)	7374 (1363)	7374 (1363)	»	7873 (516)	7975 (6526)
—	»	»	»	7539 (265)	7491 (1370)	»	»	»
—	»	»	»	7619 (1256)	»	»	»	»
Drôme	7113 (7306)	»	»	»	7694 (832)	7704 (1703)	7915 (5766)	»
—	7117 (8238)	»	»	»	7704 (1703)	»	»	»
—	7148 (3946)	»	»	»	7747 (5870)	»	»	»
Dyle	»	7204 (2827)	7308 (4266)	7397 (3356)	»	»	»	»
—	»	»	7342 (8337)	»	»	»	»	»
Escaut	»	7256 (8678)	»	7526 (115)	»	7886 (2304	7912 (5379)	»
—	»	7280 (1369)	7361 (202)	7532 (182)	»	»	»	»
—	»	»	7445) 8263)	7554 (471)	»	»	»	»
—	»	»	7461 (9867)	7555 (474)	»	»	»	»
—	»	»	»	7568 (700)	»	»	»	»
—	»	»	»	7571 (689)	»	»	»	»

—	»		»		»		7599	(1034)	»		»		»		»	
—	»		»		»		7613	(1191)	»		»		»		»	
Eure	»		»		7364	(341)	7494	(1582)	7688	(308)	»		»		»	
Eure-et-Loir	»		»		7334	(7487)	7334	(7487)	7645	(1690)	7782	(9752)	7812	(3573)	»	
—	»		»		»		7439	(7723)	»		»		7927	(7345)	»	
Finistère	»		»		»		7586	(874)	»		»		»		7981	(8039)
Forêts	»		»		7294	(2816)	7520	(55)	»		7835	(6034)	»		»	
—	»		»		»		»		»		7857	8567)	»		»	
Gard	7109	(639)	»		7289	(2407)	»		»		7746	(5722)	»		»	
—	7138	(1466)	»		7411	7452)	»		»		7859	(8798)	»		»	
—	»		»		»		»		»		7902	(4280)	»		»	
Garonne (Haute-).	»		7196	(2005)	7349		7602	(1064)	7623	(1301)	7623	(1301)	7831	(5664)	7831	(5664)
—	»		»		»		»		7685	(48)	7715	(2875)	7907	(4977)	»	
—	»		»		»		»		7706	(1986)	»		7943	(9669)	»	
—	»		»		»		»		7719	(3403)	»		»		»	
—	»		7743	(5434)	7743	(5434)	7743	(5434)	7743	(5434)	»		»		»	
—	»		7748	(5986)	7748	(5986)	7748	(5986)	7748	(5986)	»		»		»	
—	»		»		»		»		7761	(7361)	»		»		»	
—	»		»		»		»		7831	(5664)	»		»		»	
Gers	»		»		7381	(1834)	7535	(213)	7593	(967)	7876	(930)	»		»	
—	»		»		»		7593	(967)	»		»		»		»	
Gironde	»		»		»		7529	(142)	7605	(1085)	7789	(617)	7789	(617)	»	
—	»		»		»		7560	(556)	»		»		»		»	
—	»		»		»		7605	(1085)	»		»		»		»	
Golo	»		»		»		7556	(501)	»		»		»		»	
Hérault	»		7255	(8649)	7375	(1464)	7416	(5290)	»		»		7949	(660)	»	
—	»		»		7433	(7051)	7521	(67)	»		»		»		»	

F⁷ 7090-8007

DÉPARTEMENTS	AN IV	AN V	AN VI	AN VII	AN VIII	AN IX	AN X	AN XI
Hérault	»	»	7488 (1074)	7585 (855)	»	»	»	»
Ille-et-Vilaine	»	»	7372 (1136)	7404 (1098)	7419 (5565)	7717 (3184)	7870 (136)	»
—	»	»	7387 (2416)	7419 (5565)	7686 (114)	»	»	»
—	»	»	»	7484 (773)	7717 (3184)	»	»	»
—	»	»	»	7543 (324)	»	»	»	»
—	»	»	»	7577 (772)	»	»	»	»
Indre	»	»	»	7617 (1227)	7742 (5358)	»	»	»
Indre-et-Loire	»	»	7275 (958)	7275 (958)	7659 (2087)	»	»	»
—	»	»	»	»	7661 (2256)	»	»	»
Isère	»	7253 (8534)	7440 (7864)	7515 (17)	»	7778 (9243)	»	»
Jemmapes	»	»	»	7579 (789)	»	»	»	»
Jura	»	»	7362 (276)	7618 (1244)	»	»	7920 (6324)	»
Landes	»	»	7275 (957)	7519 (42)	7715 (2940)	»	»	»
—	»	»	»	»	7717 (3113)	»	»	»
Léman	»	»	»	7505 (2966)	»	»	»	»
Liamone	»	7318 (5620)	7318 (5620)	»	»	»	»	»
—	»	»	7367 (724)	»	»	»	»	»
Loir-et-Cher	»	»	7378 (1666)	7508 (3501)	7643 (1647)	7875 (814)	»	»
—	»	»	7405 (4222)	7517 (25)	7656 (1947)	»	»	»
—	»	»	»	7632 (1433)	»	»	»	»
Loire	7100 (2833)	»	»	7525 (104)	»	»	»	7937 (8759)
—	7119 (8768)	»	»	»	»	»	»	»

Loire (Haute-).	»	»	»	»	7489 (1180)	7740 (5100)	7889 (4001)	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	7576 (757)	»	»	»	»	»	»	»	»
Loire-Inférieure	7139 (1730)	7258 (8902)	»	»	7498 (1936)	7651 (1878)	»	7917 (5940)	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	7596 (999)	7752 (6393)	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	7608 (1122)	»	»	»	»	»	»	»	»
Loiret	»	7205 (3024)	7334 (7559)	»	»	»	»	7917 (5942)	»	»	»	»	»
Lot	»	7268 (215)	»	»	7429 (6660)	»	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	7520 (52)	»	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	7610 (1153)	»	»	»	»	»	»	»	»
Lot-et-Garonne	»	»	7301 (3396)	»	»	7697 (994)	»	7898 (3797)	»	»	»	»	»
Lozère	7136 (987)	7165 (714)	7341 (8287)	7341 (8287)	7435 (7269)	7435 (7269)	7745 (3642)	7745 (3642)	»	»	»	»	»
—	»	»	7435 (7269)	7435 (7269)	7435 (7269)	7435 (7269)	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	7760 (7228)	7592 (961)	7625 (1338)	7625 (1338)	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7760 (7228)	7723 (3712)	7723 (3712)	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	7738 (4937)	7738 (4937)	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	7745 (3642)	7745 (3642)	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	7760 (7228)	7760 (7228)	»	»	»	»	»	»	»
Lys	»	»	7389 (874)	7554 (471)	»	»	»	7911 (5196)	»	»	»	»	»
Maine-et-Loire	»	»	7488 (1104)	7408 (441)	»	»	7806 (2851)	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7531 (176)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7542 (316)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7553 (460)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7615 (1203)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Manche	7098 (1743)	7250 (8159)	7354 (9594)	7510 (3971)	7643 (1647)	7805 (2663)	7794 (1274)	»	»	»	»	»	»
	7099 (2476)	»	»	7633 (1447)	7696 (948)	7815 (3965)	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7650 (1833)	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Marne	7422 (5928)	7225 (5565)	7422 (5928)	7629 (1384)	»	7861 (9064)	»	»	»	»	»	»	»

DÉPARTEMENTS	AN VI	AN V	AN VI	AN VII	AN VIII	AN IX	AN X	AN XI
Marne	»	7422 (5928)	7629 (1384)	»	»	»	»	»
Marne (Haute-)	»	»	7431 (6885)	»	»	»	»	»
Mayenne	»	7215 (4296)	»	7298 (3100)	7395 (3141)	»	»	»
—	»	»	»	7461 (9836)	7654 (1890)	»	»	»
—	»	»	»	7493 (1539)	»	»	»	»
—	»	»	»	7553 (464)	»	»	»	»
—	»	»	»	7566 (634)	»	»	»	»
—	»	»	»	7570 (683)	»	»	»	»
—	»	»	»	7587 (882)	»	»	»	»
Meurthe	7155 (5391)	»	7436 (7361)	7436 (7361)	7450 (8770)	7865 (9639)	»	»
—	»	»	»	7450 (8770)	»	»	»	»
—	»	»	»	7477 (202)	»	»	»	»
Meuse	»	»	»	»	»	»	»	7918 (6046)
Meuse-Inférieure	»	»	7421 (5817)	»	7690 (467)	»	7926 (7284)	»
—	»	»	»	»	7702 (1466)	»	»	»
Mont-Blanc	»	»	7462 (9931)	»	7756 (6845)	7809 (3185)	»	»
—	»	»	»	»	7757 (6933)	»	»	»
—	»	»	»	»	7759 (7344)	»	»	»
Mont-Terrible	»	7159 (6112)	»	»	»	»	»	»
Mont-Tonnerre	»	»	»	7612 (1176)	7665 (2650)	»	7970 (4871)	»
Morbihan	»	7221 (5122)	7446 (8353)	7455 (9257)	7628 (1371)	7635 (1486)	»	»
—	»	»	»	7511 (4029)	7635 (1486)	7798 (1861)	»	»

—	»	»	»	7577 (772)	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7595 (989)	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7628 (1371)	»	»	»	»	»	»
Moselle	7132 (303)	»	»	»	7638 (1533)	»	7896 (3515)	»	»	»
—	»	»	»	»	7711 (2575)	»	»	»	»	»
Nèthes (Deux-)	7114 (7728)	»	7340 (8136)	7394 (3017)	»	7886 (2304)	7846 (7323)	»	»	»
—	»	»	7425 (6302)	»	»	»	»	»	»	»
Nièvre	7105 (5170)	7274 (887)	7274 (887)	7399 (3604)	7651 (1875)	»	»	»	»	»
—	»	»	7358 10000	7484 (748)	»	»	»	»	»	»
—	»	»	7388 (2548)	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	7399 (3604)	»	»	»	»	»	»	»
Nord	»	7261 (9331)	»	»	»	7902 (4300)	»	»	»	»
Oise	»	»	7383 (2078)	»	»	»	7930 (7848)	»	»	»
–	»	»	»	»	»	»	7960 (2881)	»	»	»
Orne	»	7211 (3717)	»	7550 (429)	7395 (3141)	7650 (1828)	7929 (7705)	»	»	»
– –	»	7226 (5714)	»	7585 (887)	7650 (1028)	»	7980 (7671)	»	»	»
	»	»	»	7650 (1828)	7655 (1922)	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	7686 (144	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	7739 (5027)	»	»	»	»	»
Ourte	«	»	»	7545 (350)	7728 (4045)	7785 (122)	»	»	»	»
—	»	»	»	7578 (777)	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7624 (1310)	»	»	»	»	»	»
Pas-de-Calais	7157 (5705)	7157 (5705)	7415 (5155)	7442 (7984)	»	7791 (966)	7914 (5598)	»	»	»
—	»	»	»	»	»	7813 (3734	»	»	»	»
Puy-de-Dôme	»	7185 (9860)	7353 (9468)	»	»	»	»	»	»	»
—	»	7216 (4425	»	»	»	»	»	»	»	»
Pyrénées (Basses-)	»	»	7336 (7658)	7478 (284)	7600 (1047)	7901 (4155)	»	»	»	»

DÉPARTEMENTS	AN IV	AN V	AN VI	AN VII	AN VIII	AN IX	AN X	AN XI
Pyrénées-Orient[les]	»	»	7319 (5668)	7486 (953)	»	»	7829 (5435)	»
—	»	»	»	7527 (127)	»	»	»	»
Rhin (Bas-)	»	»	»	7480 (419)	7620 (1269)	7784, 15-16)	7830 (5525)	8003 (5748)
—	»	»	»	7620 (1269)	»	7830 (5525)	7959 (2616)	»
Rhin (Haut-)	»	»	7331 (7156)	»	»	»	7986 (9224)	»
Rhin et Moselle	»	»	»	7612 (1176)	»	»	»	»
—	»	»	»	7621 (1276)	»	»	»	»
Rhône-et-Loire puis Rhône	7182 (9422)	»	7338 (7963)	7512 (4131)	7573 (720)	7594 (972)	»	»
	»	»	»	7594 (972)	7594 (972)	»	»	»
—	»	»	»	7634 (1470)	7691 (529)	»	»	»
—	»	»	»	»	7714 (2724)	»	»	»
Rœr	»	»	»	7612 (1176)		»	»	»
Sambre-et-Meuse	»	7256 (8678)	»	»	7636 (1498	»	7951 (1082)	»
Saône (Haute-)	»	»	7357 (9873)	»	»	»	»	»
—	»	»	7385 (2251)	»	»	»	»	»
—	»	»	7391 (2776)	»	»	»	»	»
Saône-et-Loire	»	»	»	»	»	7827 5278)	»	»
Sarre	»	»	»	7612 (1176)	7665 (2650)	»	»	»
Sarthe	7187 (240)	7187 (240)	»	7511 (4082)	7395 (3141)	»	7921 (6511)	»
—	»	»	»	7526 (109)	7643 (1647)	»	»	»
—	»	»	»	7528 (137)	»	»	»	»
—	»	»	»	7567 (639)	»	»	»	»

Sarthe	»	»	»	»	7603 (1065	»	»	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	7629 (1384	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Seine	7131 (98)	7102 (1369)	7287 (2171	7287 (2171	7287 (2171	7695 (2674	7799 (1980	»	»	7799 (1980	»	»	»	»
—	»	»	7386 (552	7419 (5585	7419 (5585	7709 (2857	7880 (1456	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	7410 (1597	7388 (899	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	7412 (4836	7654 (1905	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	7419 (5585	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	7454 (9223	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	7456 (9384	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Seine-Inférieure	»	»	7202 (2617	7362 (574	7628 (1371	»	»	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7628 (1371	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Seine-et-Marne	7116 (8143	7288 (2299	7430 (6789	»	»	»	7799 (1980	»	»	7799 (1980	8002 (5020	»	»	»
Seine-et-Oise	»	»	7278 (1171	»	»	»	7799 (1980	»	»	7799 (198)	»	»	»	»
—	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7909 (3187	»	»	»	»
—	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7928 (7600	»	»	»	»
Sèvres (Deux-)	»	»	»	7360 (555	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Somme	»	»	7382 (1971	7632 (1444	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
—	7246 (7912	»	7462 (9890	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Tarn	»	»	7296 (2871	7296 (2871	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	7390 (2685	7554 (466	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	7604 (1079	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Var	»	7270 (435	7322 (6071	7318 (9041	7695 (876	»	7695 (876	»	»	»	8001 (4975	»	»	»
—	»	7286 (2080	7318 (9041	7475 (64	»	»	7804 (2638	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	7398 (3479	»	»	»	7838 (6346	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	»	»	7862 (9208	»	»	»	»	»	»	»
—	»	»	»	»	»	»	7888 (2536	»	»	»	»	»	»	»
Vaucluse	7186 (175	7124 (9727	7328 (6557	7328 (6557	7687 (223	7704 (1703	»	»	»	»	»	»	»	»

F7 7090-8007

DÉPARTEMENTS	AN IV	AN V	AN VI	AN VII	AN VIII	AN IX	AN X	AN XI
Vaucluse	»	7172 (8014)	»	»	7688 (358)	7890 (2874)	»	»
—	»	»	»	»	7704 (1703)	»	»	»
Vendée	»	»	»	7546 (361)	7655 (1921	»	»	»
—	»	»	»	»	7752 (6393)	»	»	»
Vienne	»	7259 (9048)	7289 (2399)	7428 (6533)	7657 (2008)	»	7916 (5901)	»
—	»	»	7462 (9897)	7640 (1579)	»	»	»	»
Vosges	»	»	7300 (3337)	7300 (3337)	7300 (3337)	7300 (3337)	7300 (3337)	»
—	»	»	7302 (3499)	7302 (3499)	7302 (3499)	7302 (3499)	»	»
—	»	»	7548 (390)	»	»	»	7941 (9311)	»
Yonne	»	7237 (7034)	7428 (6506)	7519 (48)	7765 (7932)	»	»	»
—	»	7265 (9871)	»	7566 (625)	»	»	»	»
—	»	7271 (549)	»	»	»	»	»	»
—	»	7352 (9384)	»	»	»	»	»	»

F⁷ 8008-8395. PAPIERS DU PREMIER ARRONDISSEMENT DE POLICE : an XII-1814 [1].

8008-8030. Fraude ; contrebande.
8031-8043. Ports d'armes.
8044-8057[2]. Mouvements des ports.
8058-8071. Affaires religieuses ; classement départemental :

8058. Aisne — Calvados.
8059. Cher — Ems supérieur.
8060. Escaut. — Finistère
8061. Forêts — Indre-et-Loire.
8062. Jemmapes.
8063. Loir-et-Cher — Lys.
8064. Maine-et-Loire — Meuse.
8065. Meuse inférieure — Morbihan.
8066. Moselle — Nèthes (Deux-)
8067. Nord — Ourte.
8068. Pas-de-Calais — Rhin et Moselle.
8069. Sarthe — Sèvres (Deux-)
8070. Rœr — Sarre.
8071. Somme — Vienne.

F⁷ 8072-8344. AFFAIRES PARTICULIÈRES (R.R².R³) Une demande spéciale est nécessaire.

F⁷ 8345-8396. OBJETS GÉNÉRAUX ; un classement départemental à signaler :

F⁷ 8375-8395. Situation des départements au XII-1814 :

8375. Aisne — Bouches de la Meuse.
8376. Bouches-du-Rhin—Bouches-du-Weser.
8377. Calvados — Ems-Occidental.

1. Pour la répartition des arrondissements de Police voir l'*Almanach impérial.*

F⁷ 8378. Ems-Oriental — Escaut.
8379. Eure — Finistère.
8380. Frise — Loir-et-Cher.
8381. Loire-Inférieure — Loiret.
8382. Lys — Manche.
8383-85. Mayenne.
8386. Meuse — Deux-Nèthes.
8387. Nièvre — Nord.
8388. Oise — Ourte.
8389. Pas-de-Calais — Rhin-et-Moselle.
8390. Rœr.
8391. Sambre-et-Meuse — Sarre.
8392. Sarthe — Seine-et-Marne.
8393. Seine-et-Oise — Sèvres (Deux-).
8394. Somme — Vendée.
8395. Vienne — Zuyderzée.

F⁷ 8397-8790. PAPIERS DU DEUXIÈME ARRONDISSEMENT DE POLICE : an XII-1814.

Pour les cartons 8397-8630, voici les classements départementaux :

8397 et 8505.	Ain.
8397-98 et 8506-8507	Alpes Basses-).
8399 et 8508-8509.	Alpes (Hautes-).
8400-8401 et 8510.	Alpes-Maritimes.
8402 et 8511.	Apennins.
8402-8403 et 8512-8513.	Ardèche.
8404-8406 et 8514-8516.	Ariège.
8407 et 8517-18.	Aube.
8517.	Arno.
8407-8408 et 8519-8521.	Aude.
8409 et 8522.	Aveyron.
8410-8417 et 8523-8530.	Bouches-du-Rhône.
8418 et 8531.	Cantal.
8419-8420 et 8532.	Charente.
8421 et 8532.	Corrèze.
8422-8423.	Corse (Liamone — Golo).

F7 8424 et 8533.	Côte-d'Or.
8424 et 8533-4.	Doire.
8425-8426 et 8535.	Dordogne.
8427 et 8536-8537.	Doubs.
8428-8430 et 8538-8540.	Drôme.
8431-8432 et 8541-8542.	Gard.
8433-8435 et 8543-8545.	Garonne (Haute-).
8436-8437 et 8546-8549.	Gênes.
8438 et 8550.	Gers.
8439-8447 et 8551-8557.	Gironde.
8448-8450 et 8560-8562.	Hérault.
8558-8559.	Golo.
8451 et 8563.	Ile d'Elbe.
8451-8452 et 8563-8564.	Isère.
8453 et 8565-8566.	Jura.
8453-8455 et 8567-8568.	Landes.
8456-8457 et 8569.	Léman.
8570.	Liamone.
8458 et 8571.	Loire.
8459 et 8572.	Loire (Haute-).
8460 et 8573.	Lot.
8461-8462 et 8574.	Lot-et-Garonne.
8463-8464 et 8575.	Lozère.
8465-8466 et 8576-8578.	Marengo.
8467 et 8579.	Marne (Haute-).
8467 et 8580-8581.	Meurthe.
8468 et 8583.	Mont-Blanc.
8469 et 8582.	Montenotte.
8470.	Parme.
8471-8474 et 8584-8586.	Pô.
8475-8476 et 8587.	Puy-de-Dôme.
8477-8478 et 8588-8590.	Pyrénées (Basses-).
8479 et 8591.	Pyrénées (Hautes-).
8480 et 8592-8593.	Pyrénées-Orientales.
8481-8482 et 8594-8603.	Rhin (Bas-).
8483 et 8604-8608.	Rhin (Haut-).
8484-8486 et 8609-8611.	Rhône.
8487.	Rœr.
8487 et 8612-8613.	Saône-et-Loire.

F⁷ 8487 et 8614-8615. Saône (Haute-).
8488-8489 et 8616. Sésia.
8490-8492 et 8616-8617. Stura.
8493-8494 et 8618-8619. Tarn.
8495-8500 et 8621-8624. Var.
8620. Taro.
8501-8503 et 8625-8626. Vaucluse.
8504 et 8627-8628. Vosges.
8504 et 8629-8630. Yonne.

La suite est classée par ordre numérique de dossiers (P.P².P³) ; une demande spéciale est nécessaire.

F⁷ 8791-8969. PAPIERS DU TROISIÈME ARRONDISSEMENT DE POLICE : 1809-1814 [1].

F⁷ 8791-8938. Classement départemental à signaler :

8791-8797. Apennins.
8798-8810. Arno.
8811-8817. Doire.
8818-8834. Gênes.
8835. Ile d'Elbe.
8836-8841. Marengo.
8842-8860. Méditerranée.
8861-8865. Montenotte.
8866-8873. Ombrone.
8874-8886. Pô.
8887-8904. Rome.
8905-8907. (dossiers des Prêtres romains.)
8908-8910. Sésia.
8911-8925. Stura.
8926-8933. Taro.
8934-8938. Trasimène.

---

1. Pour la période de l'an XII à 1809, voir au 2ᵉ arrondissement de Police. Pour les départements romains on consultera le travail de G. BOURGIN, *Fonti per la storia dei departimenti romani negli archivi nazionali di Parigi* (Roma, 1906, une brochure de 52 p. in-8).

F⁷ 8970-9261. « AFFAIRES ADMINISTRATIVES » : 1814-1817.
Classement départemental.

8970-8971. Ain.
8972-8976. Aisne.
8977-8979. Allier.
8980-8981. Alpes (Basses-).
8982. Alpes (Hautes-).
8983. Ardèche.
8984-8986. Ardennes.
8987-8988. Ariège.
8989-8991. Aube.
8992-8997. Aude.
8998-8999. Aveyron.
9000-9005. Bouches-du-Rhône.
9006-9008. Calvados.
9009-9010. Cantal.
9011-9012. Charente.
9013-9015. Charente-Inférieure.
9016. Cher.
9017-9018. Corrèze.
9019-9022. Corse.
9023-9026. Côte-d'Or.
9027-9028. Côtes-du-Nord.
9029-9030. Creuse.
9031-9033. Dordogne.
9034-9036. Doubs.
9037-9039. Drôme.
9040-9042. Eure.
9043-9044. Eure-et-Loir.
9045-9048. Finistère.
9049-9054. Gard.
9055-9059. Garonne (Haute-).
9060-9062. Gers.
9063-9068. Gironde.
9069-9072. Hérault.
9073-9077. Ille-et-Vilaine.
9078-9079. Indre.
9080-9081. Indre-et-Loire.
9082-9085. Isère.

F⁷ 9086-9089. Jura.
9090-9092. Landes.
9093-9094. Loir-et-Cher.
9095-9096. Loire.
9097-9098. Loire (Haute-).
9099-9101. Loire-Inférieure.
9102-9104. Loiret.
9105-9106. Lot.
9107-9109. Lot-et-Garonne.
9110. Lozère.
9111-9112. Maine-et-Loire.
9113-9115. Manche.
9116-9117. Marne.
9118-9119. Marne (Haute-).
9120-9121. Mayenne.
9122-9125. Meurthe.
9126-9129. Meuse.
9130. Mont-Blanc.
9131-9133. Morbihan.
9134-9137. Moselle.
9138-9140. Nièvre.
9141-9152. Nord.
9153-9155. Oise.
9156-9159. Orne.
9160-9166. Pas-de-Calais.
9167-9170. Puy-de-Dôme.
9171-9174. Pyrénées (Basses-).
9175-9176. Pyrénées (Hautes-).
9177-9180. Pyrénées-Orientales.
9181-9186. Rhin (Bas-).
9187-9189. Rhin (Haut-).
9190-9194. Rhône.
9195. Saône (Haute-).
9196-9200. Saône-et-Loire.
9201-9202. Sarthe.
9203-9210. Seine.
9211-9215. Seine-Inférieure.
9216-9219. Seine-et-Marne.
9220-9224. Seine-et-Oise.

F⁷ 9225-9226. Sèvres (Deux-).
9227-9231. Somme.
9232-9233. Tarn.
9234-9235. Tarn-et-Garonne.
9236-9246. Var.
9247-9249. Vaucluse.
9250-9252. Vendée.
9253-9254. Vienne.
9255-9256. Vienne (Haute-).
9257-9258. Vosges.
9259-9261. Yonne.

F⁷ 9262-9301. « AFFAIRES ADMINISTRATIVES » de l'année 1818.
Le classement est numérique; une recherche spéciale est nécessaire.

F⁷ 9340-9441. « AFFAIRES ADMINISTRATIVES » de 1819 à 1823.
Le classement est numérique; une recherche spéciale est nécessaire.

F⁷ 9442-9584. « AFFAIRES ADMINISTRATIVES » de 1824 à 1830.
Classement départemental.

9442. Ain.
9443-44. Aisne.
9445. Allier.
9445. Alpes (Basses-).
9446. Alpes (Hautes-).
9446-47. Ardèche.
9448-9451. Ardennes.
9452. Ariège.
9453-9454. Aube.
9455. Aude.
9456. Aveyron.
9457-9458. Bouches-du-Rhône.
9459-9460. Calvados.
9461-9462. Cantal.
9463. Charente.
9464-9465. Charente-Inférieure.

F⁷ 9466. Cher.
9467. Corrèze.
9467-9468. Corse
9469. Côte-d'Or.
9470. Côtes-du-Nord.
9471. Dordogne.
9472. Doubs.
9473. Drôme.
9474. Eure.
9475-76. Eure-et-Loir.
9476. Finistère.
9477. Gard.
9478. Garonne (Haute-).
9479. Gers.
9480-81. Gironde.
9482-9483. Hérault.
9484-8485. Ille-et-Vilaine.
9486. Indre.
9487. Indre-et-Loire.
9488. Isère.
9489-9490. Jura
9491-9492. Landes.
9493. Loir-et-Cher.
9493-9494. Loire.
9495. Loire (Haute-).
9496. Loire-Inférieure.
9497-9498. Loiret.
9499. Lot.
9500. Lot-et-Garonne.
9501. Lozère.
9502. Maine-et-Loire.
9503. Manche.
9504. Marne.
9505. Marne (Haute-).
9506. Mayenne.
9506-9507. Meurthe.
9508-9509. Meuse.
9509. Morbihan.
9510-9511. Moselle.

F⁷ 9511. Nièvre.
9512-9514. Nord.
9515-9516. Oise.
9517. Orne.
9518-9521. Pas-de-Calais.
9522-9523. Puy-de-Dôme.
9524-9525. Pyrénées (Basses-).
9526. Pyrénées (Hautes-).
9527-9528. Pyrénées-Orientales.
9529-9532. Rhin (Bas-).
9533-9535. Rhin (Haut-).
9536-9537. Rhône.
9538. Saône (Haute-).
9539-9540. Saône-et-Loire.
9540. Sarthe.
9541-9562. Seine.
9563-9564. Seine-Inférieure.
9565-9567. Seine-et-Marne.
9568-9569. Seine-et-Oise.
9570. Sèvres (Deux-).
9571-9573. Somme.
9574. Tarn.
9574. Tarn-et-Garonne.
9575-9576. Var.
9577. Vaucluse.
9578. Vendée.
9579. Vienne.
9580. Vienne (Haute-).
9581-9582. Vosges.
9583-9584. Yonne.

F⁷ 9627-9712. « SITUATION DES DÉPARTEMENTS » : 1815-1830.
Classement départemental.

9627. Ain.
9628. Aisne.
9629. Allier.
9630. Alpes (Basses-).
9631. Alpes (Hautes-).

F7 9632. Ardèche.
9633. Ardennes — Ariège.
9634. Aube et Aude.
9635. Aveyron.
9636-9637. Bouches-du-Rhône.
9638. Calvados.
9639. Cantal.
9640. Charente — Charente-Inférieure.
9641. Cher.
9642. Corrèze.
9643-9648. Corse.
9649. Côte-d'Or.
9650. Côtes-du-Nord — Creuse.
9651. Dordogne.
9652. Doubs.
9653. Drôme.
9654. Drôme.
9655. Eure-et-Loir.
9656. Finistère.
9657-9658. Gard.
9659. Garonne (Haute-).
9660. Gers.
9661-9662. Gironde.
9663. Hérault.
9664-9665. Ille-et-Vilaine.
9666. Indre-et-Loire — Loire.
9667. Isère.
9668. Jura — Landes.
9669. Loir-et-Cher — Loire.
9670. Loire (Haute-).
9671-9672. Loire-Inférieure.
9673. Lot.
9674. Lot-et-Garonne.
9675. Lozère.
9676. Maine-et-Loire.
9677. Manche.
9678. Marne — Marne (Haute-).
9679. Mayenne.
9680. Meurthe.

F⁷ 9681. Meuse — Mont-Blanc.
9682. Morbihan — Moselle.
9683. Moselle — Nièvre.
9684. Nièvre.
9685. Nord.
9686. Oise — Orne.
9687-9688. Pas-de-Calais.
9689. Puy-de-Dôme — Pyrénées(Bsses-).
9690. Pyrénées (Basses-).
9691. Pyrénées (Hautes-) — Pyrénées-Orientales.
9692. Pyrénées-Orientales.
9693. Rhin (Bas-).
9694. Rhin (Haut-).
9695-9696. Rhône.
9697. Saône (Haute-) — Sarthe.
9698. Saône-et-Loire.
9699-9700. Seine.
9701. Seine-Infre — Seine-et-Marne.
9702. Seine-et-Oise.
9703. Sèvres (Deux-).
9704. Somme.
9705. Tarn.
9706. Tarn-et-Garonne.
9707-9708. Var.
9709. Vaucluse.
9710. Vendée — Vienne.
9711. Vienne (Haute-) — Vosges.
9712. Vosges — Yonne.

Il faut signaler ensuite quelques séries départementales intéressantes :

F⁷ 9749-9750. CIRCULAIRES AUX ÉVÊQUES : 1814-1830.

9749. Ain — Jura.
9750. Landes — Yonne.

F7 9766-9767. Cultes : 1814-1830.

9766. Ain — Moselle.
9767. Nièvre — Yonne.

F7 9786-9787. Police des ouvriers, compagnonage : 1814-1830.

9786. Ain — Jura.
9787. Landes — Yonne.

F7 9792-9794. Missions religieuses : 1814-1830.

9792. Ain — Eure-et-Loir.
9793. Finistère — Moselle.
9794. Nièvre — Yonne.

F7 9888-9889. Subsistances : 1816.

F7 10761 à 10867. Résidences an IV à l'an XI : les feuilles de résidence sont classées chronologiquement ; il faut une demande spéciale pour cette série ; les recherches n'y sont pas toujours facilitées par des répertoires.

F7 10868 à 11228. Passeports de et pour l'étranger (an XI à 1827). Les passeports sont classés chronologiquement ; pour chaque année, ils sont rangés dans un ordre numérique ; il faut donner exactement le nom du personnage et l'année où il a demandé un passeport.

F⁸

Police sanitaire.

F⁸* 15-16. REGISTRES DES ÉPIDÉMIES qui ont régné dans les départements de l'Empire en 1813 :

15. Ain — Lys.
16. Maine-et-Loire — Zuyderzée.

F⁸ 17-86. HYGIÈNE PUBLIQUE; objets généraux ; dates extrêmes : 1791-1830.

17. Ain — Alpes (Hautes-).
18. Alpes-Maritimes — Ardennes.
19. Ariège — Aube.
20. Aude — Bouches-du-Rhin.
21-37. Bouches-du-Rhône (Lazaret de Marseille).
38. Bouches-du-Weser — Charente-Inférieure.
39-41. Cher — Corse.
42. Côte-d'Or — Creuse.
43. Doire — Doubs.
44. Drôme.
45. Dyle.
46. Ems occidental — Eure-et-Loir.
47. Finistère — Forêts.
48. Gard — Garonne (Haute-).
49-50. Gênes.
51. Gers — Gironde.
52. Hérault.
53. Ille-et-Vilaine — Indre-et-Loire.
54. Isère — Jura.
55. Landes — Loire (Haute-).
56-57. Loire-Inférieure.
58. Loiret — Maine-et-Loire.
59-62. Manche.

63. Marengo — Mayenne.
64-66. Méditerranée.
67. Meurthe — Morbihan.
68. Moselle — Nièvre.
69. Nord — Oise.
70. Ombrone — Parme et Plaisance.
71. Pas-de-Calais.
72-73. Pô — Pyrénées (Basses-).
74. Pyrénées (Hautes-) — Pyrénées-Orientales.
75. Rhin (Bas-) — Rome.
76. Sambre-et-Meuse — Sarthe.
77. Seine.
78. Seine-Inférieure.
79. Seine-et-Marne — Simplon.
80-81. Somme.
82-85. Stura — Var.
86. Vaucluse — Zuyderzée.

F⁸ 87-89. HYGIÈNE PUBLIQUE : an VIII-1816.

87-88. Provinces illyriennes.
89. Hollande — Piémont.

F⁸ 90-92. INHUMATIONS ET CIMETIÈRES : 1776-1828.

90. Aisne — Cher.
91. Corrèze — Puy-de-Dôme.
92. Pyrénées (Hautes-) — Zuyderzée.

F⁸ 94-96. ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES : 1791-1820.

94. Aisne — Rhin (Bas-).
95. Seine.
96. Seine — Var.

F⁸ 100-128. Vaccine : an VIII-1825.

100. Ain — Alpes (Basses-).
101. Alpes (Hautes-) — Ariège.
102. Arno — Bouches-du-Rhin.
103. Bouches-du-Rhône — Cantal.
104. Charente — Corrèze.
105. Corse — Côtes-du-Nord.
106. Creuse — Dordogne.
107. Doubs — Dyle.
108. Ems-Occidental — Eure-et-Loir.
109. Finistère — Haute-Garonne.
110. Gênes — Hérault.
111. Ille-et-Vilaine — Jemmapes.
112. Jura — Loir-et-Cher.
113. Loire — Loiret.
114. Lot — Manche.
115. Marengo — Méditerranée.
116. Meurthe — Mont-Blanc.
117. Montenotte — Moselle.
118. Nèthes (Deux-) — Orne.
119. Ourte — Pô.
120. Puy-de-Dôme — Rhin (Bas-).
121. Rhin (Haut-) — Rhône.
122. Rœr — Sambre-et-Meuse.
123. Saône (Haute-) — Sarthe.
124. Seine — Seine-et-Oise.
125. Sésia — Stura.
126. Tarn — Trasimène.
127. Var — Vienne (Haute-).
128. Vosges — Zuyderzée et Provinces illyriennes.

F⁸ 129-134. Eaux minérales : 1793-1816.

129. Allier — Mont-Blanc.
130. Montenotte — Pô.
131. Pyrénées (Basses-) — Rhin-et-Moselle.

F⁸ 132-33. Rœr.
134. Rome — Vaucluse.

F⁸ 142-145. AGENTS SANITAIRES ATTACHÉS AUX ADMINISTRATIONS : médecins, officiers de santé, etc. : an X-1821.

142. Ain — Corrèze.
143. Corse — Lys.
144. Maine-et-Loire — Seine.
145. Seine-Inférieure — Zuyderzée.

F⁹

Police militaire.

Cette série est actuellement en cours de classement[1] ; on n'en peut indiquer encore les sous-séries départementales ; on y trouvera des documents relatifs à la conscription, à la garde nationale, aux gardes d'honneur, etc., de 1789 à 1830[2].

F¹⁰

Agriculture.

Cette série est actuellement en cours de classement ; on n'en peut indiquer encore les sous-séries départementales[3].

1. Cette observation s'applique à la plupart des sous-séries de F depuis F⁵ jusqu'à F²⁰ qui sont ou vont être l'objet de classements : actuellement les travailleurs de la salle du public disposent comme instrument de recherche provisoire de l'*État sommaire de 1891*, qui leur donne des renseignements généraux ; mais cet *État* ne suffit pas : des demandes de recherches sont encore nécessaires.

2. L'inventaire détaillé de cette série sera fait par M. P. Marichal.

3. L'inventaire détaillé de cette série sera fait par M. G. Bourgin.

F[11]

Subsistances [1].

F[11] 210-221. PIÈCES ET CORRESPONDANCES CONCERNANT LES SUBSISTANCES ; dates extrêmes : 1789-an XII.

210. Ain — Ardèche.
211. Ardennes — Cantal.
212. Charente — Escaut.
213. Eure — Indre-et-Loire.
214. Isère — Lozère.
215. Maine-et-Loire — Nièvre.
216. Nord — Ourte.
217. Pas-de-Calais — Sarthe.
218. Seine 1792-an V.
219. Seine 1790-an V.
220. Seine-Inférieure — Seine-et-Marne.
221. Seine-et-Oise — Yonne.

F[11] 313-426. SUBSISTANCES. SÉRIE DÉPARTEMENTALE (Révolution et Empire).

313. Ain — Aisne.
314-315. Allier.
316. Alpes (Basses et Hautes-).
317. Alpes-Maritimes.
318. Ardèche — Ariège.

1. M. P. Caron prépare un inventaire détaillé de cette série. Dans le *Bulletin trimestriel de la Commission de recherche des documents... relatifs à la vie économique de la Revolution* (n°s 2-3), M. Caron a publié, non seulement un recueil de textes sur la législation et l'administration du commerce des céréales de 1788 à l'an V, mais encore une « Note sur les sources, aux Archives nationales, de l'histoire du commerce des céréales de 1788 à l'an V ».

F[11] 319. Aube.
320. Aude.
321. Aveyron — Bouches-du-Rhône.
322-324. Bouches-du-Rhône.
325-327. Calvados.
328. Cantal — Charente.
329-331. Charente-Inférieure.
332. Cher.
333-334. Corrèze.
335. Corse (Golo et Liamone).
336-337. Côte-d'Or.
338-340. Côtes-du-Nord.
341. Creuse.
342-344. Doubs.
345. Drôme.
346-347. Eure.
348. Eure-et-Loir.
349-351. Finistère.
351. Gard.
352-353. Garonne (Haute-).
353. Gers.
354-355. Gironde.
356-359. Hérault.
360-361. Ille-et-Vilaine.
362. Indre.
363. Indre-et-Loire.
363. Isère.
364. Jura.
364-365. Landes.
365. Loir-et-Cher.
366. Loire — Loire-Inférieure.
366-370. Loire-Inférieure.
370. Loiret.
371. Lot.
372. Lot-et-Garonne.
373. Lozère.
373. Maine-et-Loire.
374-375. Manche.
376. Marne.

F[11] 377[A-B]. Marne (Haute-).
378. Mayenne.
378-379. Meurthe.
380. Meuse.
381[A-B]. Morbihan.
382-383. Moselle.
384. Nièvre.
385-387. Nord.
388-389. Oise.
390. Orne.
391-392. Pas-de-Calais.
393. Puy-de-Dôme.
394. Pyrénées (Basses-).
395. Pyrénées (Hautes-).
396. Pyrénées-Orientales.
397. Rhin (Bas- et Haut-).
398. Rhône.
399. Saône (Haute-) et Saône-et-Loire.
400. Saône-et-Loire.
400. Sarthe.
401[A-B]. Seine.
402-403. Seine-Inférieure.
403. Seine-et-Marne.
404-405. Seine-et-Oise.
406. Sèvres (Deux-).
407-408. Somme.
409. Tarn.
409. Tarn-et-Garonne.
410. Var.
411. Vaucluse.
412-414. Vendée.
415. Vienne et Vienne (Haute-).
416-417. Vosges.
417-418. Yonne.

DÉPARTEMENTS ÉTRANGERS :

419. Dyle.
420[A-B]. Escaut.

F[11] 421. Forêts, Jemmapes, Léman, Lys.
422. Meuse-Inférieure, Mont-Blanc, Mont-Terrible, Mont-Tonnerre.
423[A-B]. Nèthes (Deux-).
424. Ourte, Rhin-et-Moselle, Rœr, Sambre-et-Meuse, Piémont et Ligurie.
425[A]-425[B]. Départements de la rive gauche du Rhin.
426. Apennins, Méditerranée, Ombrone, Rome.

F[12]

Commerce et Industrie [1].

F[12] 1244[A] — 1273[D]. FOIRES ET MARCHÉS ; dates extrêmes : 1790-1824.

1244[A]. Ain.
1244[B]. Aisne.
1245. Allier — Alpes (Basses-).
1246[A]. Alpes (Hautes-) — Ardèche.
1246[B]. Ardennes — Aude.
1246[C]. Aude.
1247. Aveyron — Calvados.
248[A]. Cantal — Charente-Inférieure.
1248[B]. Cher — Corrèze.
1249[A]. Corse — Côte-d'Or.
1249[B]. Côtes-du-Nord.
1250. Creuse — Doubs.
1251[A]. Drôme.

1. L'inventaire de cette série est en préparation : on indique ici les séries actuellement classées.

F12 1251B-C. Eure.
1252. Eure-et-Loir -- Finistère.
1253A-B. Gard.
1254A-B. Gard.
1255A. Garonne (Haute-).
1255B. Gers — Gironde.
1256A. Hérault — Ille-et-Vilaine.
1256B. Indre — Indre-et-Loire.
1256C. Indre.
1257A. Isère.
1257B. Jura — Landes.
1257C. Loir-et-Cher — Loire.
1258A. Loire (Haute-) — Loiret.
1258B. Lot — Lozère.
1259A. Maine-et-Loire.
1259B. Manche.
1259C. Marne.
1259D. Marne (Haute-) — Meuse.
1260A. Morbihan.
1260B. Moselle.
1261A. Nièvre.
1261B. Nord — Oise.
1262. Orne — Pas-de-Calais.
1263. Puy-de-Dôme — Pyrénées-Orientales
1264. Rhin (Bas- et Haut-).
1265A. Rhône-et-Loire — Rhône.
1265B. Saône-et-Loire.
1265C. Saône (Haute-) — Sarthe.
1266. Seine.
1267. Seine-et-Marne.
1268. Seine-et-Oise.
1269A-B. Seine-Inférieure.
1270. Sèvres (Deux-).
1271. Somme — Tarn-et-Garonne.
1272. Var.
1273A. Vaucluse — Vendée.
1273B. Vienne.
1273C. Vienne (Haute-).
1273D. Vosges — Yonne.

F12 1277-1283. FOIRES ET MARCHÉS DES DÉPARTEMENTS DÉTACHÉS DE LA FRANCE : an VI-1813.

1277. Alpes-Maritimes — Escaut.
1278. Forêts — Léman.
1279. Lys — Mont-Blanc.
1280. Montenotte — Pô.
1281. Rœr — Sarre.
1282-1283. Sésia — Trasimène (un carton).

F12 1285-1286. RÉPONSES A UNE CIRCULAIRE DU 1er AOUT 1811 SUR LES FOIRES.

1285. Aisne — Loire-Inférieure.
1286. Loiret — Yonne.

F12 1345A-1348 : RÉPONSES DES DISTRICTS A UN QUESTIONNAIRE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC SUR « LES MOYENS ET LES RÉSULTATS DE LA FABRICATION DES ÉTOFFES DE LAINES PURES OU MÉLANGÉES » : an III.

1345A. Ain — Charente.
1345B. Charente-Inférieure — Gers.
1346. Gironde — Lozère.
1347. Maine-et-Loire — Rhin (Haut-).
1348. Rhône — Yonne.

F12 1468-1472. ENQUÊTE DE L'AN II SUR LES TANNERIES :

1468. Ain — Cher.
1469. Corrèze — Gironde.
1470. Hérault — Marne (Haute-).
1471. Meurthe — Seine-Inférieure.
1472. Seine-et-Marne — Yonne.

F12 1516-1544[55]. MAXIMUM (tableaux du :

1516. Ain.
1517. Aisne.
1518. Allier.
1519. Alpes (Basses- et Hautes-).
1520. Alpes-Maritimes — Ardèche.
1521. Ardennes — Ariège.
1522. Aube.
1523. Aude.
1524. Aveyron.
1525. Bouches-du-Rhône.
1526-1527. Calvados.
1528. Charente.
1529-1530. Charente-Inférieure.
1531. Cher.
1532. Corrèze — Côte-d'Or.
1533-34. Côte-D'Or.
1535. Côtes-du-Nord.
1536. Creuse — Dordogne.
1537. Doubs.
1538. Drôme.
1539. Eure.
1540. Eure-et-Loir.
1541. Finistère.
1542. Gard.
1543. Garonne (Haute-).
1544[1]. Gers.
1544[2]. Gironde.
1544[3]. Golo — Hérault.
1544[4]. Ille-et-Vilaine.
1544[5]. Indre.
1544[6]. Indre-et-Loire.
1544[7]. Isère.
1544[8]. Jura.
1544[9]. Landes — Loir-et-Cher.
1544[10]. Loir-et-Cher — Loire.
1544[11]. Loire (Haute-) — Loire-Inférieure.
1544[12]. Loiret.

1544[13]. Lot.
1544[14]. Lot-et-Garonne.
1544[15]. Lozère.
1544[16]. Maine-et-Loire.
1544[17]. Manche.
1544[18]. Marne.
1544[19]. Marne (Haute-).
1544[20]. Mayenne.
1544[21]. Meurthe.
1544[22]. Meuse.
1544[23]. Mont-Blanc.
1544[24]. Mont-Terrible — Morbihan.
1544[25]. Moselle.
1544[26]. Nièvre.
1544[27]. Nord.
1544[28]. Oise.
1544[29]. Orne.
1544[30-31]. Paris.
1544[32-33]. Pas-de-Calais.
1544[34]. Puy-de-Dôme.
1544[35]. Pyrénées (Basses- Hautes- Orientales).
1544[36]. Rhin (Bas et Haut-) — Rhône-et-Loire.
1544[37]. Saône (Haute-).
1544[38-39]. Saône-et-Loire.
1544[40]. Sarthe.
1544[41-42]. Seine-Inférieure.
1544[43]. Seine-et-Marne.
1544[44-45]. Seine-et-Oise.
1544[46]. Sèvres (Deux-).
1544[47]. Somme.
1544[48]. Tarn.
1544[49]. Var.
1544[50]. Vaucluse.
1544[51]. Vendée.
1544[52]. Vienne.
1544[53]. Vienne (Haute-).
1544[54]. Vosges.
1544[55]. Yonne.

F[13]

Travaux publics [1].

F[13] 1541-1542. TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LES BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX.

Série départementale : an III-1812.

1541. Aisne — Eure-et-Loir.
1542. Finistère — Vendée.

F[13] 1558-1571. BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX : an VI-1814.

DÉPARTEMENTS ÉTRANGERS :

1558. Alpes-Maritimes — Arno.
1559. Bouches-de-l'Elbe — Bouches-de-la Meuse.
1560. Bouches-du-Rhin — Bouches de l'Yssel.
1561. Doire — Ems-Oriental.
1562. Ems-supérieur — Frise.
1563. Gênes.
1564. Léman — Méditerranée.
1565. Mont-Blanc.
1566. Meuse-Inférieure — Ombrone.
1567. Pô — Rome.
1568. Rome.
1569. Sésia — Stura.
1570. Tarn — Trasimène.
1571. Yssel-Supérieur — Zuyderzée.

1. L'inventaire détaillé de cette série n'est pas encore fait. On indique ici les séries départementales actuellement classées et cotées.

F13 1671-1833. Batiments civils : an IX-1819.

1671. Ain — Allier.
1672. Ain.
1673. Aisne.
1674. Alpes (Basses-).
1675. Alpes (Hautes-).
1676. Ariège.
1677. Ardennes.
1678. Ardèche.
1679-1680. Aude.
1681-84. Bouches-du-Rhône.
1685. Calvados — Charente.
1686-1687. Calvados.
1688. Cantal.
1689. Charente.
1690-1693. Charente-Inférieure.
1694. Cher.
1695. Corrèze — Corse.
1696-97. Côte-d'Or.
1698. Côtes-du-Nord.
1699. Creuse — Dordogne.
1700. Doubs.
1701. Drôme.
1702. Drôme — Eure.
1703 Eure.
1704. Eure-et-Loir.
1705. Finistère.
1706-1707. Gard.
1708-09. Garonne (Haute-).
1710. Gers — Gironde.
1711-1715. Gironde.
1716-18. Hérault.
1719. Ille-et-Vilaine.
1720. Ille-et-Vilaine. — Indre.
1721. Indre.
1722-1724. Indre-et-Loire.
1725-26. Isère.
1727-28. Jura.

F[13] 1729-31. Landes.
1732-1733. Loir-et-Cher.
1734. Loir-et-Cher — Loire (Haute-).
1735. Loire.
1736-38. Loire-Inférieure.
1739. Loiret.
1740. Loiret — Lot.
1741-1742. Lot-et-Garonne.
1743. Lozère.
1744-1745. Maine-et-Loire.
1746-1747. Manche.
1748-1750. Marne.
1751. Mayenne.
1752. Marne (Haute-).
1753-1754. Meurthe.
1755. Meuse.
1756-1757. Morbihan.
1758-1760. Moselle.
1761. Nièvre.
1762. Nièvre — Nord.
1763-1769. Nord.
1770. Oise.
1771. Orne.
1772-1775. Orne — Pas-de-Calais.
1776-1778 *bis*. Pas-de-Calais.
1779. Pyrénées (Basses-) — Puy-de-Dôme.
1780. Pyrénées (Basses-).
1781. Pyrénées (Hautes-) — Pyrénées-Orientales.
1782-1786. Rhin (Bas-).
1787-1788. Rhin (Haut-).
1789-1791. Rhône.
1792. Saône (Haute-).
1793. Saône-et-Loire.
1794-95. Sarthe.
1796-1799. Seine-Inférieure.
1800-1801. Seine-et-Marne.
1802-1809. Seine-et-Oise.
1810. Sèvres (Deux-).

F[13] 1811-1814. Somme.
1815. Tarn.
1816-17. Tarn — Tarn-et-Garonne.
1818-1819. Var.
1820. Vaucluse.
1821-25. Vendée.
1826-1827. Vienne.
1828-1830. Vienne (Haute-).
1831. Vosges.
1832-1833. Yonne.

F[13] 1834-1856. BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX : 1809-1836.

Ain — Yonne (lacunes).

F[13] 1857-1934. PRISONS, DÉPOTS DE MENDICITÉ et autres bâtiments départementaux : 1812-1828.

Ain — Yonne (lacunes).

F[14]

Ponts et chaussées[1].

F[14] 220-427. PONTS ET CHAUSSÉES ; TRAVAUX : 1790-1820.

220-221. Ain.
222-225. Aisne.
226-228. Allier.
229-230. Alpes (Basses-).
231-233. Alpes (Hautes-).
234-235. Ardèche.

1. L'inventaire détaillé de cette série n'est pas encore fait. On indique ici les séries départementales actuellement classées et cotées.

F[14] 236-238. Ardennes.
239-240. Ariège
241-242. Aube.
243-244. Aude.
245-247. Aveyron.
248-249. B.-du-Rhône.
250-252. Calvados.
253-254. Cantal.
255-256. Charente.
257-259. Charente-Inf.
260-261. Cher.
262-263. Corrèze.
264-266. Corse.
266-267. Côte-d'Or.
268. Côtes-du Nord.
269. Creuse.
270-271. Dordogne.
272-273. Doubs.
274-276. Drôme.
277-278. Eure.
279-280. Eure-et-Loir.
281-282. Finistère.
283-284. Gard.
285-286. Garonne (H.-).
287-289. Gers.
290-291. Gironde.
292-294. Hérault.
295-296. Ille-et-Vilaine.
297-298. Indre.
299-301. Indre-et-Loire.
302-305. Isère.
306-307. Jura.
308-310. Landes.
311-312. Loir-et-Cher.
313-315. Loire.
316-317. Loire (Haute-).
318-319. Loire-Inférieure
320-322. Loiret.
322-323. Lot.
324-325. Lot-et-Garonne.

F[14] 326. Lozère.
327-329. Maine-et-Loire.
330-331. Manche.
332-334. Marne.
335-336. Marne (Haute-).
337-338. Mayenne.
339-342. Meurthe.
343-345. Meuse.
346-347. Morbihan.
348-350. Moselle.
351-353. Nièvre.
354-357. Nord.
358-360. Oise.
361-362. Orne.
363-365. Pas-de-Calais.
366-368. Puy-de-Dôme.
369-371. Pyrénées (Basses-).
372. Pyrénées (Hautes-).
373-374. Pyrénées-Orientales.
375-377. Rhin (Bas-).
378-379. Rhin (Haut-).
380-381. Rhône.
382-383. Saône (Haute-).
384-386. Saône-et-Loire.
387-388. Sarthe.
389-395. Seine.
396-398. Seine-Inférieure.
399-401. Seine-et-Marne.
402-404. Seine-et-Oise.
405. Sèvres (Deux-).
406-407. Somme.
408-409. Tarn.
410. Tarn-et-Garonne.
411-413. Var.
414-415. Vaucluse.
416-418. Vendée.
419-420. Vienne.
421-422. Vienne (Haute-).
423-425. Vosges.
426-427. Yonne.

F14 427[2] - 427[144]. Dépenses faites pour le service général des routes et ponts : 1821-1830.

F14 427[2]. Ain.
427[3-4]. Aisne.
427[5]. Allier.
427[6]. Alpes (Basses-).
427[7]. Alpes (Hautes-).
427[8]. Ardèche.
427[9]. Ardennes.
427[10]. Ariège.
427[11]. Aube.
427[12] Aude.
427[13]. Aveyron.
427[14]. B.-du-Rhône.
427[15-16]. Calvados.
427[17]. Cantal.
427[18]. Charente.
427[19-20]. Charente-Infre.
427[21]. Cher.
427[22]. Corrèze.
427[23]. Corse.
427[24-25]. Côte-d'Or.
427[26]. Côtes-du-Nord.
427[27]. Creuse.
427[28]. Dordogne.
427[29]. Doubs.
427[30-31]. Drôme.
427[32-33]. Eure.
427[34]. Eure-et-Loir.
427[35]. Finistère.
427[36]. Gard.
427[37]. Garonne (Hte-).
427[38]. Gers.
427[39-40]. Gironde.
427[41]. Hérault.
427[42]. Ille-et-Vilaine.
427[43]. Indre.
427[44]. Indre-et-Loire.
427[45-46]. Isère.
427[47]. Jura.
427[48-49]. Landes.
427[50]. Loir-et-Cher.
427[51-52]. Loire.
427[53]. Loire (Haute).
427[54-55]. Loire-Infre.
427[56-57]. Loiret.
427[58]. Lot.
427[59-60]. Lot-et-Garonne.
427[61]. Lozère.
427[62]. Maine-et-Loire.
427[63]. Manche.
427[64]. Marne.
427[65]. Marne (Haute-).
427[66]. Mayenne.
427[67]. Meurthe.
427[68]. Meuse.
427[69]. Morbihan.
427[70-71]. Moselle.
427[72-73]. Nièvre.
427[74-75]. Nord.
427[76-77]. Oise.
427[78]. Orne.
427[79-80]. Pas-de-Calais.
427[81]. Puy-de-Dôme.
427[82]. Pyrénées (Basses-).
427[83]. Pyrénées (Hautes-).
427[84]. Pyrén.-Orientales.
427[85-86]. Rhin (Bas-).
427[87]. Rhin (Haut-).
427[88]. Rhône.
427[89]. Saône (Haute-).
427[90]. Saône-et-Loire.
427[91]. Sarthe.
427[92-95]. Seine-Inférieure.
427[95-96]. Seine-et-Marne.
427[97-98]. Seine-et-Oise.

F[14] 427[99]. Sèvres Deux-).
427[100]. Somme.
427[101]. Tarn.
427[102]. Tarn-et-Garonne
427[103]. Var.
427[104]. Vaucluse.
F[14] 427[105-106]. Vendée.
427[107]. Vienne.
427[108]. Vienne (H[te]-)
427[109]. Vosges.
427[110-111]. Yonne.
427[112-114]. Seine.

F[14] 428-487 : TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DÉPENSES FAITES POUR LE SERVICE DE LA NAVIGATION : an VI-1826.

F[14] 428. Ain.
429. Aisne.
430. Allier.
431. Alpes (Hautes-).
432. Ardèche.
433. Ardennes.
434. Aube.
435. Aude — Bouches-du-Rhône.
436. Calvados.
437. Charente.
438-439. Charente-Inférieure.
440. Cher.
441. Corrèze — Côte-d'Or.
442. Dordogne.
443. Doubs — Drôme.
444. Eure — Eure-et-Loir.
445. Gard.
446. Garonne (Haute- — Gers.
447. Gironde — Hérault.
448. Ille-et-Vilaine — Indre.
449-450. Isère — Jura.
451. Landes — Loir-et-Cher.
452. Loire — Loire-Inf[re].
453. Loiret.
454-455. Lot — Lozère.
456. Maine-et-Loire.
F[14] 457. Manche.
458. Marne — Marne Haute-).
459. Mayenne.
460. Meurthe — Meuse.
461. Morbihan — Moselle.
462. Nièvre.
463-464. Nord.
465. Oise — Orne.
466. Pas-de-Calais.
467. Puy-de-Dôme.
468. Pyrénées Basses- — Pyrénées-Orientales.
469. Rhin Bas-).
470. Rhin (Haut-).
471. Rhône.
472-473. Saône Haute-. — Saône-et-Loire.
474-476. Sarthe — Seine.
477. Seine-Inférieure.
478-479. Seine-et-Marne.
480. Seine-et-Oise.
481. Sèvres (Deux-).
482. Somme.
483. Tarn — Tarn-et-Gar[ne]
484. Var — Vaucluse.
485. Vendée.
486. Vosges.
487. Yonne.

F[14] 525-608. SERVICE DU MATÉRIEL DE LA NAVIGATION DES FLEUVES ET RIVIÈRES : 1790-1826.

(Quelques documents antérieurs à 1790.)

F[14] 525. Ain.
526. Aisne.
527. Allier.
528. Alpes (Basses-) — Ardèche
529. Ardennes — Ariège.
530-531. Aube.
532. Aude — Aveyron.
533. Bouches-du-Rhône.
534-535. Calvados.
536-537. Charente.
538. Charente-Inférieure.
539-540. Cher.
541. Corrèze — Doubs.
542-543. Drôme.
544. Eure.
545. Eure-et-Loir — Finistère.
546-547. Gard.
548. Garonne (Haute-) — Gers.
549-550. Gironde — Hérault.
551. Ille-et-Vilaine.
552. Indre — Indre-et-Loire.
553-554. Isère.
555. Jura — Landes.
556. Loir-et-Cher.
557-558. Loire.
559. Loire (Haute-) — Loire-Inférieure.
560. Loiret.
561. Lot.
562-563. Lot-et-Garonne.
564. Maine-et-Loire — Manche.
565. Marne — Marne (Haute-).
566. Mayenne — Meuse.
567-568. Morbihan — Nièvre.
569-570. Nord.
571. Oise — Orne.
572-573. Pas-de-Calais.
574. Puy-de-Dôme — Pyrénées-Or.
575-578. Rhin (Bas-).
579-580. Rhin (Haut-).
581-584. Rhône.
585-586. Saône (Haute-) Saône-et-L.
587-588. Sarthe.
589-598. Seine.
599. Seine-Inférieure.
600-601. Seine-et-Marne.
602. Seine-et-Oise.
603. Sèvres (Deux-) Somme.
604. Tarn.
605. Tarn-et-Garon.
606. Var — Vaucluse.
607. Yonne.
608. Mesures générales.

F[14] 609-708 : SERVICE DE LA NAVIGATION : MATÉRIEL DES CANAUX. Dates extrêmes : 1724-1823.

F[14] 609-624. Aisne.
625-626. Ardennes.
627-630. Bouches-du-Rhône.
631-639. Côte-d'Or.
640-642. Doubs.
643-645. Gard.
646-653. Garonne (Haute-).
654-655. Hérault.
656. Ille-et-Vilaine.
657-658. Jura.
659. Loire.
660-663. Loiret.
664. Meurthe.
665-666. Nièvre.
667-673. Nord.
674. Rhin (Bas-).
675. Rhin (Haut-).
676-681. Saône-et-Loire.
682-689. Seine.
690-691. Seine-Inférieure
692-693. Seine-et-Oise.
694-702. Somme.
703-704. Yonne.
705-708. Divers départements.

F[14] 760-954 : MATÉRIEL DES ROUTES ET PONTS : 1790-1815.

F[14] 760-762. Ain.
763-765. Aisne.
766-767. Allier.
768. Alpes (Basses-).
769-770. Alpes (Hautes-).
771-772. Ardèche.
773-775. Ardennes.
776. Ariège.
777-778. Aube.
779-780. Aude.
781-782. Aveyron.
783-784. Bouches-du-Rhône.
785-789. Calvados.
790. Cantal.
791-792. Charente.
793-794. Charente-Inf.
795-798. Cher.
799. Corrèze.
800-801. Corse.
802-803. Côte d'Or.
804-805. Côtes-du-Nord.
806. Creuse.
807-808. Dordogne.
809. Doubs.
810-812. Drôme.
813. Eure.
814. Eure-et-Loir.
815-816. Finistère.
817-819. Gard.
820-822. Garonne (Haute-)
823. Gers.
824-825. Gironde.
826-828. Hérault.
829. Ille-et-Vilaine.
830-831. Indre.

F[14] 832-833. Indre-et-Loire.
834-836. Isère.
837-838. Jura.
839-841. Landes.
842. Loir-et-Cher.
843-844. Loire.
845. Loire (Haute-).
846-848. Loire-Inférieure.
849-850. Loiret.
851. Lot.
852-853. Lot-et-Garonne.
854. Lozère.
855-856. Maine-et-Loire.
857-859. Manche.
860-861. Marne.
862. Marne (Haute-).
863. Mayenne.
864. Meurthe.
865-866. Meuse.
867. Morbihan.
868-869. Moselle.
870-871. Nièvre.
872-874. Nord.
875-876. Oise.
877-878. Orne.
879-880. Pas-de-Calais.
F[14] 881-882. Puy-de-Dôme.
883-885. Pyrénées (B.-).
886-887. Pyrénées (H.-).
888. Pyrénées-Or.
889-892. Rhin (Bas-).
893-895. Rhin (Haut-).
896-899. Rhône.
900-901. Saône-et-Loire.
902-904. Sarthe.
905-914. Seine.
915-918. Seine-Inférieure.
919-921. Seine-et-Marne.
922-927. Seine-et-Oise.
928-929. Sèvres (Deux-).
930-931. Somme.
932-933. Tarn.
934. Tarn-et-Garon
935-938. Var.
939-941. Vaucluse.
942-945. Vendée.
946-947. Vienne.
948. Vienne (Haute-).
949-950. Vosges.
951-953. Yonne.
954. Diverses routes.

F[14] 955-979 : PONTS ET CHAUSSÉES, NAVIGATION ET MINES. DÉPARTEMENTS ÉTRANGERS. 1792-1815.

F[14] 955. Alpes-Maritimes. — Apennins.
956. Bouches-de-la-Meuse — Bouches-de-l'Yssel
957. Dyle — Ems-Supérieur.
958-960. Escaut.
F[14] 961. Forêts — Gênes.
962-963. Jemmapes.
964-965. Lippe — Lys.
966-967. Marengo — Meuse-Infér[re].
968-969. Mont-Blanc — Montenotte.
970-971. Mont-Tonnerre.

F[14] 972-973. Nèthes (Deux-).
974. Ourte — Provinces Illy.
975. Pô.
976-977. Rhin-et-Moselle.
978. Rœr.
979. Sambre-et-Meuse -Zuyderzée.

F[14] 980-1032 : MATÉRIEL DES ROUTES ET PONTS.

DÉPARTEMENTS ÉTRANGERS. 1792-1813.

F[14] 980. Alpes-Maritimes — Arno.
981. Bouches-de-l'Elbe — Bouches-du-Weser.
982. Bouches de la Meuse — Bouches de l'Yssel.
983. Route de Wesel à Hambourg.
984. Route d'Anvers à Amsterdam.
985. Ponts de Bonn et de Mayence.
986. Dyle.
987-988. Escaut.
989. Forêts.
990. Ems-Occidental — Ems Sup[r].
991. Gênes.
992. Hollande.
993-994. Jemmapes.
995-999. Léman.
F[14] 1000. Lippe — Lys.
1001-1002. Méditerranée.
1003. Meuse-Inférieure
1004-1006. Mont-Blanc.
1007-1008. Mont-Tonnerre.
1009-1010. Nèthes (Deux-).
1011-1012. Ourte — Ombrone.
1013. Pô.
1014. Rhin-et-Moselle.
1015-1022. Rœr.
1023. Rome — Sambre-et-Meuse.
1024-1025. Sarre.
1026-1027. Simplon.
1028. Taro.
1029. Yssel-Supérieur — Zuyderzée.
1030. Provinces Illyriennes.
1031. Départements au-delà des Alpes.
1032. Mesures générales.

F[14] 1033-1094 : MATÉRIEL ET COMPTABILITÉ DES MINES.

Départements étrangers : 1792-1815

F[14] 1033. Alpes-Maritimes — Apennins.
1034-1036. Doire.
1037-1039. Elbe (Ile d').
1040. Dyle — Forêts.
1041. Gênes.
1042. Provinces Illyriennes.
1043. Hanovre.
1044. Léman.
1045-1055. Mont-Blanc.
F[14] 1056-1057. Mont-Tonnerre — Meuse-Inf.
1058. Pô.
1059-1064. Ourte.
1065. Rhin-et-Moselle.
1066-1070. Roer.
1071-1072. Sambre-et-Meuse
1073-1087. Sarre.
1088-1093. Jemmapes.
1094 Divers départements.

F[14] 1317-1366 : INDEMNITÉS POUR TERRAINS CÉDÉS AUX ROUTES ROYALES. 1823-1840.

F[14] 1317. Ain — Allier.
1318. Alpes (Basses-) —Alpes(H[tes]-).
1319. Ardèche — Ardennes.
1320. Ariège — Aude.
1321. Aveyron — B[ches]-du-Rhône.
1322. Calvados — Cantal.
1323. Charente — Charente-Inf[re].
1324. Cher — Corse.
1325. Côte d'Or — Côtes-du-Nord.
1326. Creuse.
1327. Dordogne.
1328. Doubs — Drôme.
1329. Eure — Eure-et-Loir.
1330. Finistère — Garonne (H[te]-).
F[14] 1331-1332. Gers—Gironde.
1333. Hérault — Ille-et-Vilaine.
1334. Indre.
1335. Indre-et-Loire.
1336-1337. Isère.
1338. Jura — Landes.
1339-1340. Loir-et-Cher — Loire (H[te]-).
1341. Loire-Inférieure.
1342. Loiret — Lot.
1343. Lot-et-Garonne — Lozère.
1344. Maine-et-Loire.
1345. Manche — Marne (Haute-).
1346. Mayenne.
1247. Meurthe — Moselle.
1348. Nièvre — Nord.
1349-1351. Oise.

F[14] 1352. Orne — Puy-de-Dôme.
1353. Pyrénées (B[sses]-) Rhin (Bas-).
1354. Rhin (Haut-) — Rhône.
1355. Saône (Haute-) — Sarthe.
1356. Seine — Seine-Inférieure.
F[14] 1357-1358. Seine-et-Marne.
1359-1360. Seine-et-Oise — Sèvres (Deux-)
1361-1362. Somme.
1363. Tarn — Tarn-et-Garonne.
1364. Var — Vendée.
1365. Vienne — Vienne (Haute-).
1366. Vosges — Yonne.

F[14] 1367-1385 : INDEMNITÉS POUR TERRAINS CÉDÉS AUX ROUTES DÉPARTEMENTALES.

F[14] 1367. Ain — Alpes (Basses-).
1368. Ardèche — Aveyron.
1369. B[ches]-du-Rhône — Charente-Inf.
1370. Cher — Creuse.
1371. Dordogne — Drôme.
1372. Eure — Finistère.
1373. Gard — Ille-et-Vilaine.
1374. Indre — Jura.
1375. Landes — Loire-Inférieure.
F[14] 1376. Loiret — Maine-et-Loire.
1377. Manche — Mayenne.
1378. Meurthe — Nord.
1379. Oise — Orne.
1380. Pas-de-Calais — Saône-et-Loire.
1381. Sarthe — Seine-Inférieure.
1382. Seine-et-Marne.
1383. Seine-et-Oise.
1384. Sèvres (Deux-) — Var.
1385. Vaucluse — Yonne [1].

1. On ne peut donner encore des indications détaillées sur les nombreux documents versés, depuis 1883, par le Ministère des Travaux publics; l'*État sommaire de 1891* col. 114 fournit cependant quelques données générales sur les liasses F 80806-82239 entrées aux Archives en 1883 et qui renferment des documents allant de l'an II à 1860. — Pour la fin du XVIIIe siècle, l'Empire et la Restauration, on communique, sur demande, les dossiers d'ingénieurs où il y a souvent des documents de premier ordre pour l'histoire des grands travaux (canaux, routes, etc.).

F15

Hospices et secours.

L'inventaire détaillé de cette série n'est pas encore rédigé ; le classement actuel étant sommaire et, pour certaines parties, provisoire, on ne peut que renvoyer à l'*État sommaire de 1891* (col. 82-83). Comme la plupart des séries de F, la série F15 est divisée en deux sous-séries : la première (F15I), réservée aux documents généraux ; la seconde (F15II), classée en une série départementale unique ; les liasses de cette seconde série n'ont pas encore reçu de cote définitive, mais on peut instruire, dès à présent, toute demande concernant les hospices, secours, aliénations, dons, legs, etc., de 1791 à 1832. Des versements nouveaux accroissent régulièrement cette série.

F16

Prisons, mendicité [1].

F16 982-1060. DÉPOTS DE MENDICITÉ : 1808-1817.

982. Ain
983. Aisne
984. Alpes (Basses-)

1. L'inventaire détaillé n'est pas encore fait. Se reporter provisoirement à l'*État sommaire de 1891* (col. 84-85). On indique ici la plus importante série départementale.

F[16] 985. Alpes (Hautes-)
986. Alpes-Maritimes
987. Ardèche
988. Ardennes
989. Ariège
990. Arno
991. Aube
992. Bouches de l'Elbe, de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, du Weser, de l'Yssel, — Doire
993. Gênes
994-995. Bouches-du-Rhône
996. Calvados
997 Charente
998. Doubs
999. Dyle
1000. Ems Oriental - Forêts
1001. Eure
1002. Gard
1003. Garonne (Haute-)
1004. Gers — Gironde
1005-1006. Gironde
1007. Hérault
1008. Ille-et-Vilaine
1009. Indre.
1010. Indre-et-Loire
1011. Isère
1012. Jemmapes
1013. Léman — Marengo
1014. Loire (Haute-)
1015. Loire-Inférieure
1016. Loiret
1017-1018. Lot-et-Garonne
1019-1020. Manche
1021. Marne
1022. Marne (Haute-)
1023. Méditerranée — Montenotte
1024. Meuse
1025. Meuse-Inférieure

F16 1026. Mont-Blanc
1027. Mont-Tonnerre
1028. Moselle
1029. Nèthes (Deux-) — Ombrone
1030. Nièvre
1031. Nord
1032. Oise
1033. Orne
1034. Ourte
1035. Pô
1036. Rhin (Bas-)
1037-8. Rhin (Haut-)
1039. Rœr
1040. Rome
1041. Sambre-et-Meuse
1042. Saône (Haute-)
1043. Sarre
1044. Sarthe
1045-46. Seine
1047. Seine-et-Marne
1048. Seine-et-Oise
1049. Seine-Inférieure
1050. Sésia
1051. Sèvres (Deux-)
1052. Somme
1053. Stura
1054. Tarn-et-Garonne
1055-1056. Taro
1057. Trasimène — Zuyderzée
1058-1059. Vienne
1060. Vienne (Haute-)

F17

Instruction publique.

L'inventaire détaillé de cette série est en cours, par les soins de M. P. Marichal et toute demande de recherche peut être instruite dès à présent ; l'*État sommaire de 1891* (col. 85-95, 110 et suiv.) donne sur cette série plus de renseignements que sur toute autre ; en attendant que l'inventaire numérique en soit dressé, on ne peut actuellement que renvoyer à cet instrument de travail [1].

F18

Imprimerie et librairie.

Mêmes observations que pour les séries F15 et F16 ; en attendant qu'un inventaire numérique soit établi, on ne peut que renvoyer pour la connaissance des rubriques essentielles à l'*État sommaire* de 1891 (col. 95-96). [2]

1. On conserve au Ministère de l'Instruction publique l'importante série des procès-verbaux du Conseil de l'Université, à partir de 1809.

2. Une collection de pièces de théatre, comédies, drames, mélodrames, opéras, tragédies et vaudevilles provenant du Ministère de l'Intérieur (Censure) (an VI — 1830) est conservée dans les liasses F18 581-667 et inventoriée en détail dans le *Catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales* (Paris, 1892, 8° ; p. 18 et suiv.). — Ce catalogue est d'ailleurs à consulter pour toutes les séries des Archives.

F19

Cultes.

Un inventaire détaillé des papiers du Ministère de l'Intérieur relatifs aux Cultes, jusqu'en 1850 environ, est actuellement en cours, par les soins de M. G. Daumet ; bientôt cet inventaire sera mis entre les mains des travailleurs à la Salle du public ; l'état d'avancement du travail a permis d'indiquer, dès à présent, la principale série départementale à consulter pour toute étude générale ou locale d'histoire religieuse de 1790 à 1830. Il faut remarquer, cependant, que l'essentiel se trouve dans les papiers de l'ancienne Direction des Cultes encore à peu près inexplorés et dont le versement aux Archives nationales rendra de précieux services aux historiens de l'époque contemporaine[1].

F19 398-481E. CULTES.

Série départementale : 1790-1830.

398. Ain
399. Aisne
400. Allier
401. Alpes (Basses-)
402. Alpes (Hautes-)
403. Ardèche

1. Il faut souhaiter une fois de plus qu'un prochain agrandissement des Archives nationales rende possible le versement de nombreux papiers conservés dans les Ministères et actuellement inaccessibles et inutilisables.

F19 404. Ardennes
405. Ariège
406. Aube
407. Aude
408. Aveyron
409. Bouches-du-Rhône
410. Calvados
411. Cantal
412. Charente
413. Charente-Inférieure
414. Cher
415. Corse
416. Corrèze
417. Côte-d'Or
418. Côtes-du-Nord
419. Creuse
420. Dordogne
421. Doubs
422. Drôme
423. Eure
424. Eure-et-Loir
425. Finistère
426. Gard
427. Garonne (Haute-
428. Gers
429. Gironde
430. Hérault
431. Ille-et-Vilaine
432. Indre
433. Indre-et-Loire
434. Isère
435. Jura
436. Landes
437. Loir-et-Cher
438. Loire
439. Loire (Haute-
440. Loire-Inférieure
441. Loiret
442. Lot

F[19] 443. Lot-et-Garonne
444. Lozère
445. Maine-et-Loire
446. Manche
447. Marne
448. Marne (Haute-)
449. Mayenne
450. Meurthe
451. Meuse
452. Morbihan
453. Moselle
454. Nièvre
455-456. Nord
457. Oise
458. Orne
459. Pas-de-Calais
460. Puy-de-Dôme
461. Pyrénées (Basses-)
462. Pyrénées (Hautes-)
463. Pyrénées-Orientales
464. Rhin (Bas-)
465. Rhin (Haut-)
466. Rhône
467. Saône (Haute-)
468. Saône-et-Loire
469. Sarthe
470-471. Seine
472. Seine-Inférieure
473. Seine-et-Marne
474. Seine-et-Oise
475. Sèvres (Deux-)
476. Somme
477. Tarn
478. Tarn-et-Garonne
479. Var
480. Vaucluse
481 A. Vendée
481 B. Vienne
481 C. Vienne (Haute-)

F[19] 481 D. Vosges
481 E. Yonne [1]

F[20]

Statistique[2].

Dans cette série, non encore inventoriée et sur laquelle l'*État sommaire* de 1891 donne des indications générales (col. 98-100), on trouve des papiers de toute nature rangés autrefois sous la rubrique très vague : « documents statistiques ». Mouvement de la population, agriculture, commerce, industrie, météorologie, telles sont les matières sur lesquelles les liasses de F[20] donnent de précieuses indications ; un inventaire détaillé en sera bientôt entrepris[3].

1. Les départements étrangers formeront des séries spéciales.

2. Sur la création au Ministère de l'intérieur, — par Lucien Bonaparte que conseillait Duquesnoy, — d'un service de statistique, on consultera l'ouvrage récent de M. E. Dejean, *un Préfet du Consulat* (Paris, 1907, p. 249 et suiv.).

3. Sur les subdivisions suivantes : F[30] Finances. — F[50] Guerre. — F[70] Marine et Colonies. — F[60] Affaires étrangères). — F[7] Ministère d'État. — F[80] (Algérie. — F[90] Postes et Télégraphes, voir l'*État sommaire de 1891* col. 101-106. — M. G. Bourgin a donné dans la *Revue africaine* n°s 261-262 un inventaire des *documents de l'Algérie conservés aux Archives nationales* (série F[80]).

SÉRIE N

Plans et cartes

Les indications de l'*État sommaire* de 1891 (col. 306-314) sont suffisantes ; voici cependant les cotes des cartes essentielles pour l'histoire topographique :

NN* 9-14. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ DE DIVISION [1].

NN France III (1-85). CARTES ORIGINALES DES DÉPARTEMENTS :

Ain — Yonne

Ce sont les feuilles de la carte de Cassini sur lesquelles a été tracée, par les commissaires de l'Assemblée constituante, la division de la France en départements, et qui portent la signature des commissaires.

Les plans répartis dans la série N (plans de villes, de forêts, etc. etc.) sont classés en une série *départementale* et divisés en trois classes suivant leurs dimensions. On trouvera, dans le *Tableau méthodique* imprimé en 1871 (col. 687-742) la liste, par départements, des localités auxquelles ces plans se rapportent.

SÉRIES O^2-O^5

Les papiers de l'Intendance générale de la Maison ou de la Couronne sous le premier Empire, ceux de la Maison

1. Voir, pages 65 et suiv. du présent recueil, l'inventaire de DIV *bis*.

du Roi sous la Restauration, ceux de l'Intendance générale de la liste civile sous la Monarchie de juillet et ceux du Ministère de la Maison de l'Empereur sous le second Empire, sont conservés aux Archives nationales sous les cotes O^2, O^3, O^4, O^5. L'inventaire détaillé des deux premières subdivisions (O^2-O^3) est à la disposition des travailleurs, à la Salle du public ; l'inventaire de O^4 (Monarchie de juillet), ainsi que celui de O^5 (second Empire), sont conservés dans les bureaux de la section moderne et permettent d'instruire toute demande portant sur cette catégorie de documents, depuis 1830 jusqu'à 1856.

SÉRIE Q

Titres domaniaux

« La sous-série Q^2 se compose de documents provenant, — sauf un petit nombre de cartons relatifs à la régie des domaines et qui ont été placés à la fin de cette division, — du Comité d'aliénation de l'Assemblée constituante ; ces documents se rapportent à l'état et à l'aliénation des domaines nationaux vendus pendant la Révolution ».

Q^2 1-189. Comité d'aliénation des domaines (Assemblée constituante : procès-verbaux d'estimation des domaines nationaux ; feuilles d'évaluation ; soumissions des municipalités pour l'acquisition des domaines et correspondance y relative ; décrets d'aliénation rendus en faveur des municipalités. 1790-1791.

CLASSEMENT DÉPARTEMENTAL :

Q² 1-3. Ain.
4-8. Aisne.
9. Allier.
10. Alpes (Hautes-).
11-12. Alpes (Basses-).
13. Ardèche.
14. Ardennes.
15. Ariège.
16-17. Aube.
18. Aude.
19. Aveyron.
20. Bouches-du-Rhône.
21-33. Calvados.
34-35. Cantal.
36. Charente.
37. Charente-Inférieure.
38. Cher.
39. Corrèze.
40-41. Côte-d'Or.
42. Côtes-du-Nord.
43. Creuse.
44. Dordogne.
45-46. Doubs.
47-48. Drôme.
49-52. Eure.
53-55. Eure-et-Loir.
56. Finistère.
57. Gard.
58. Garonne (Haute-).
59. Gers.
60. Gironde.
61-62. Hérault.
63-64. Ille-et-Vilaine.
65. Indre.
66-70. Indre-et-Loire.
71-76. Isère.
77-80. Jura.

Q² 81. Landes.
82-86. Loir-et-Cher.
Loire (voy. *Rhône-et-Loire*).
87. Loire (Haute-).
88. Loire-Inférieure.
89-91. Loiret.
92. Lot.
93. Lot-et-Garonne.
94. Lozère.
95-96. Maine-et-Loire.
97. Manche.
98-99. Marne.
100. Marne (Haute-).
101. Mayenne.
102-105. Meurthe.
106. Meuse.
107. Morbihan.
108. Moselle.
109. Nièvre.
110-113¹-². Nord.
114-115. Oise.
116. Orne.
117-126. Paris.
127-128. Pas-de-Calais.
129-131. Puy-de-Dôme.
132. Pyrénées (Hautes-).
133. Pyrénées (Basses-).
134. Pyrénées-Orientales.
135. Rhin (Haut-).
136. Rhin (Bas-).
137-141. Rhône-et-Loire.
142-143. Saône (Haute-).
144-146. Saône-et-Loire.
147-148. Sarthe.
Seine (voy. *Paris*).
149-164. Seine-Inférieure.
165-167. Seine-et-Marne.
168-171. Seine-et-Oise.
172. Sèvres (Deux-).

Q² 173-176. Somme.
177-178. Tarn.
Tarn-et-Garonne (voy. *Aveyron*, *Haute-Garonne*, *Gers*, *Lot* et *Lot-et-Garonne*).
179. Var.
180. Vendée.
181. Vienne.
182. Vienne (Haute-).
184-187. Yonne.
188-189. États des décrets d'aliénation, rendus en faveur des municipalités (1790-1791).

Q² 190-196. CORRESPONDANCE RELATIVE A L'ALIÉNATION ET A L'ADMINISTRATION DES BIENS NATIONAUX : 1790-1833. (série départementale).

Q²* 197. TABLE ALPHABÉTIQUE DES MUNICIPALITÉS QUI ONT FAIT L'ACQUISITION DE BIENS NATIONAUX.

SÉRIE T

Séquestre

« Sous la lettre T sont placés les papiers séquestrés durant la Révolution dans le département de la Seine et appartenant, soit à des particuliers, soit à des corporations laïques. » On y a joint des papiers et correspondances provenant des Messageries, des dossiers de succession en déshérence, etc. L'inventaire de ces papiers est en cours ; dès à présent, la majeure partie des cartons de cette série a été reconnue et l'analyse s'en trouve à la Salle du public. On consultera sur cette série l'*État sommaire* de 1891 (col. 493-498) et le

Tableau méthodique de 1871 (col. 659-686) donnant la liste complète des familles dont les papiers ont été saisis. Il y a des documents postérieurs à 1789, dans un grand nombre de dossiers.

SÉRIE W

I. Parquet.
II. Tribunaux révolutionnaires.
III. Commissions militaires et Haute-Cour de Justice de Vendôme.

« La série W se divise en trois parties : la première comprend les papiers saisis chez Fouquier-Tinville après l'arrestation qui mit fin à ses fonctions d'accusateur public et ceux des magistrats qui lui succédèrent dans le même poste ; la seconde renferme les jugements, pièces et registres, etc., des différents tribunaux révolutionnaires créés à Paris et à Brest en vertu des lois des 17 août 1792, 10 mars 1793, 24 thermidor an II et 8 pluviôse an III ; la troisième se compose des papiers et registres des différentes commissions militaires exceptionnelles établies à Paris et de la Haute-Cour de Justice de Vendôme créée pour juger la conspiration dite de Babœuf ». — Consulter sur cette série l'*État sommaire* de 1891 (col. 537-548). — L'inventaire alphabétique des dossiers du Tribunal révolutionnaire sera sous peu mis à la disposition des travailleurs à la Salle du public.

SÉRIE BB

Versements du Ministère de la Justice

Les papiers du Ministère de la Justice, versés régulièrement aux Archives nationales, n'ont pas été classés dans la série F réservée originairement au Ministère de l'Intérieur ; ils forment une série à part : la série BB. L'inventaire détaillé de cette série n'est pas encore fait ; pour savoir, d'une manière générale, ce qu'on peut y trouver pour l'histoire contemporaine, il faut se reporter à l'*État sommaire* de 1891. Mentionnons, cependant, comme particulièrement intéressants, les dossiers de magistrats, les papiers relatifs à l'installation des tribunaux, les dossiers des cours prévotales, les comptes d'assises (classés chronologiquement et pour chaque année par ressorts), la correspondance de la division criminelle de l'an IV à 1870 — départementale de l'an IV à 1815, classée en une série chronologique continue de 1815 à 1870 ; — dans bien des cas, cette correspondance comble les lacunes de F^{1c} III et de F^{7} ; elle est surtout importante pour la période postérieure à 1830 ; depuis le récent versement signalé ci-dessous, les répertoires de cette correspondance sont à peu près complets et les recherches se font à coup sûr.

SÉRIE BB[30]

Versements nouveaux du Ministère de la Justice.

En 1904 et 1905, le Ministère de la Justice a versé aux Archives nationales un millier de cartons et de registres auxquels on a donné la cote BB[30]. Ces documents sont importants pour la Restauration, la deuxième République et l'Empire : correspondance du cabinet sur les affaires politiques et les élections, rapports des procureurs généraux, dossiers des commissions mixtes, etc., comblent une lacune grave des Archives nationales. M. Caron, chargé de ce versement et occupé à le classer, en prépare un inventaire détaillé; de cet inventaire il faut dégager, dès à présent, les séries essentielles classées par ressorts[1] :

BB[30] 193-236. Cabinet du ministre, correspondance : 1822-1828. (Classée par ressorts et dans chaque ressort par année.)

193. Agen.
194-195. Aix.
196-197. Amiens.
198. Angers.
199. Besançon.
200. Bordeaux.
201. Bourges.

1. Sur ce versement, M. Caron a donné à la *Société d'Histoire moderne* séance du 4 mars 1906) des renseignements consignés au *Bulletin* de cette société p. 199-200 . Il prépare un travail dans lequel il développera ces premières indications et dira, d'une manière plus précise, l'intérêt de cette importante série de documents nouveaux.

BB[30] 202-203. Caen.
204. Colmar.
205. Corse.
206. Dijon.
207-208. Douai.
209. Grenoble.
210. Limoges.
211-212. Lyon.
213. Metz.
214. Montpellier.
215-216. Nancy.
217-218. Nîmes.
219. Orléans.
220-228. Paris.
229. Pau.
230-231. Poitiers.
232-233. Rennes.
234. Riom.
235. Rouen.
236. Toulouse.

BB[30] 237-245. — Affaires politiques : classées par ressorts. 1820-1827.

237. Agen — Dijon — 1820.
238. Rennes — Toulouse — 1820-1821.
239. Aix — Besançon — 1821-1823.
240. Bordeaux — Colmar — 1822-1825.
241. Corse — Metz — 1822-1824.
242. Montpellier — Orléans — 1822-1824.
243. Paris — 1821-1827.
244. Pau — Rouen — 1822-1825.
245. Toulouse — 1822-1825.

BB[30] 261. Élections législatives : 1824.
Ressorts de Metz — Paris.

BB[30] 358-365. Troubles postérieurs a la Révolution de 1848 et jusqu'a 1850.

Correspondance classée par ressorts.

358. Agen — Aix.
359. Amiens — Caen.
360. Colmar — Grenoble.
361. Limoges — Lyon.
362. Metz — Nancy.
363. Nîmes — Paris.
364. Pau — Rennes.
365. Riom — Toulouse.

BB[30] 367-390. Rapports politiques des procureurs généraux : 1849-1875.

On communique les rapports ayant plus de cinquante ans de date.

BB[30] 398-402. — Commissions mixtes : constitution, séances, etc. 1852-1853.

Classées par cours :

398. Agen — Aix.
399. Amiens — Bourges.
400. Caen — Grenoble.
401. Limoges — Orléans.
402. Paris — Toulouse.

BB[30] 463-479. Condamnés des Commissions mixtes ; graces : 1852-1856.

463. Ain — Alpes (Basses-).
464. Alpes (Hautes-) — Aveyron.
465. Bouches-du-Rhône — Cher.
466. Corrèze — Drôme.
467. Eure — Gers.

BB[30] 468. Gironde — Hérault.
469. Hérault — Indre.
470. Indre-et-Loire — Maine-et-Loire.
471. Manche — Nièvre.
472. Nièvre.
473. Nièvre — Pyrénées-Orientales.
474. Rhin (Bas-) — Saône-et-Loire.
475. Sarthe — Seine.
476. Seine — Var.
477. Var.
478. Var — Vaucluse.
479. Vaucluse — Yonne[1].

1. Pour l'utilisation de la série BB[30] voir à la fin du recueil la distribution des départements par ressorts de cours d'appel. — Dans une récente communication à la Société d'histoire moderne, M. Ch. Seignobos a donné des indications précieuses sur la valeur des documents conservés, tant dans la série BB[18] que dans la série BB[30], en particulier pour la période comprise entre 1848 et 1858 (*Bulletin* du 2 juin 1907).

SÉRIE AD

Bibliothèque administrative.

(Collection Rondonneau) [1]

En l'an XII le Gouvernement acquit une collection d'imprimés de toute nature concernant l'histoire de France avant et après la Révolution, formée par Rondonneau, garde des Archives du sceau en 1790. Jointe aux Archives de la Secrétairerie d'État cette collection fut versée, en 1849, aux Archives nationales en même temps que les papiers de cette Secrétairerie. Voici la liste des séries à consulter [2] :

AD*. Collection chronologique de lettres patentes, édits, ordonnances, arrêtés, lois, décrets, etc. : Jusqu'à l'an XIV.

ADI. Régime administratif et politique.
ADII. Législation civile.
ADIII. Législation criminelle.
ADIV. Agriculture — Eaux et Forêts.
ADV. Tribunal de Cassation.
ADVI. Armée.
ADVII. Marine et colonies.
ADVIII. Instruction publique, sciences et arts.
ADIX. Finances.
ADX. Domaines.
ADXI. Commerce et industrie.
ADXII. Émigrés.
ADXIII. Travaux publics.

1. L'inventaire manuscrit est à la Salle du public.
2. Pour le détail voir l'*État sommaire* de 1891 et l'inventaire manuscrit.

ADxiv. Hôpitaux et secours publics.
ADxv. Diplomatie — Affaires étrangères.
ADxvi. Histoire des villes et provinces.
ADxvii. Cultes.
ADxviii. Documents législatifs.
ADxix. Documents administratifs.
ADxx. Gazettes — journaux et placards.
ADxxi. Dépôt légal [1].

On donne ici le détail de la série ADxvi :

ADxvi. 17-81. Histoire des départements : 1790-1815.

17. Départements en général.
18. Ain — Aisne.
19. Aisne — Alpes (Basses-).
20. Alpes (Hautes-) — Anséatiques (départements) — Ardèche.
21. Ardennes — Ariège.
22. Aube — Aveyron.
23. Belgique française.
24. Bouches-de-l'Elbe — Bouches-du-Rhône.
25-26. Bouches-du-Rhône.
26. Bouches-du-Weser.
27. Calvados — Cantal.
28. Charente — Charente-Inférieure.
29. Cher.
30. Corrèze — Corse.
31. Corse — Côte-d'Or.
32. Côtes-du-Nord — Dordogne.
33. Doubs.
34. Drôme — Escaut.
35. Eure.
36. Eure-et-Loir — Forêts.
37. Gard.
38. Garonne (Haute-) — Gers.
39. Gironde.

1. La plupart de ces séries sont divisées en deux parties : 1° avant 1789 2° après 1789.

ADxvi. 40. Gironde — Hérault.
41. Hollande-francaise — Indre.
42. Indre-et-Loire — Isère.
43. Italie française — Jura.
44. Landes — Léman.
45. Loire — Loire-inférieure.
46. Loire-inférieure — Loiret.
47. Loir-et-Cher — Lot-et-Garonne.
48. Lozère — Maine-et-Loire.
49. Manche — Marne.
50. Marne (Haute-) — Meurthe.
51. Meurthe.
52. Meuse — Morbihan.
53. Morbihan — Moselle.
54. Nèthes (Deux-) — Nièvre.
55. Nord.
56. Nord — Ourte.
57. Pas-de-Calais.
58. Pas-de-Calais — Puy-de-Dôme.
59. Pyrénées (Basses-) — Pyrénées-Orientales.
60. Rhin (rive gauche du).
61. Rhin (rive gauche du) — Rhin (Bas-).
62. Rhin (Bas-) — Rhin (Haut-).
63. Rhin et Moselle — Rhône.
64. Rhône — Sambre-et-Meuse.
65. Saône (Haute-) — Saône-et-Loire.
66. Sarthe — Seine.
67-73. Seine (Paris-).
74. Seine-et-Marne — Seine-et-Oise.
75. Seine-et-Oise — Seine-Inférieure.
76. Seine-Inférieure — Sèvres (Deux-).
77. Somme — Valais.
78. Var — Vaucluse.
79. Vaucluse — Vendée.
80. Vendée — Vienne (Haute-).
81. Vosges — Zuyderzéé.

SÉRIE AF

Secrétairerie d'État impériale. [1]

AF I. Régime royal constitutionnel : 1789-1792.
AF II. Conseil exécutif provisoire ;
Convention nationale ;
Comité de salut public : 1792-an IV.
AF III. Directoire exécutif : An IV-anVIII.
AF IV. Consulat et Empire : an VIII-1815.
AF V. Régime royal ; 1814-1815.

« Le fonds des Archives de la Secrétairerie d'État impériale porta à l'origine le nom d'*Archives du Louvre* [2]. Il renferme les papiers relatifs au régime constitutionnel antérieur à 1792, les pièces du Conseil exécutif provisoire, celles de plusieurs Comités de la Convention et spécialement du Comité de salut public, le fond des archives du Directoire et celui du Cabinet de l'empereur pour les périodes du Consulat et de l'Empire. Il contient aussi quelques cartons et registres se rapportant au régime royal pour les années 1814 et 1815. » Ce sont en somme les « Archives du pouvoir exécutif » de 1789 à 1815. Ces papiers sont conservés aux Archives nationales depuis 1849.

1. L'inventaire manuscrit est à la Salle du public. On se borne à indiquer ici les séries classées par départements, bureaux ou armées ; pour tout le reste on se reportera soit à l'*Etat sommaire* de 1891, qui, pour cette série, donne des renseignements abondants, soit à l'inventaire manuscrit détaillé. Pour les arrêtés consulaires et les décrets impériaux de 1800 à 1815 voir, au présent recueil, la note 6 de la page 22.

2. Il était conservé au Palais du Louvre.

AFII

Conseil exécutif provisoire ; Convention ; Comité de Salut public.

AFII 58-59. — TROUBLES ET MISSIONS DANS DIVERS DÉPARTEMENTS : 1793-an IV.

Correspondance, rappports, minutes d'arrêtés du Comité de Salut public.

58. Départements du Nord, de l'Ouest et du Midi.
59. — de l'Est.

AFII 71-74. — SUBSISTANCES ; MESURES LOCALES ; ARRÊTÉS ET CORRESPONDANCES : 1793-an IV.

71. : Départements de l'Est.
72. : — du Midi.
73. : — de l'Ouest.
74. : — du Nord.

AFII 82-146. — MISSIONS DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE : 1793-an IV.

83-84. Ain.
85. Aisne — Allier.
86. Alpes (Basses-) — Alpes-Maritimes.
87. Ardèche — Ariège.
88. Aube — Aude.
89. Aveyron.
90-91. Bouches-du-Rhône.
92. Calvados — Cantal.
93. Charente — Cher.

AFII 94. Corse.
95. Corrèze — Creuse.
96-97. Dordogne.
98. Doubs — Drôme.
99-100. Dyle.
101. Escaut — Eure-et-Loir.
102. Finistère — Forêts.
103. Gard.
104-105. Garonne (Haute-).
106. Gers.
107. Gironde.
108. Hérault.
109-110. Ille-et-Vilaine.
111. Indre — Isère.
112. Jemmapes — Jura.
113. Landes.
114. Léman — Loire.
115. Loire (Haute-) — Loire-Inférieure.
116. Loiret — Lot.
117. Lot-et-Garonne.
118. Lozère — Lys.
119. Maine-et-Loire.
120-121A-B. Manche.
122. Marne — Meurthe.
123. Meuse.
124. Mont-Blanc — Mont-Terrible.
125-126. Morbihan.
127. Moselle.
128. Nèthes (Deux-) — Nièvre.
129. Nord.
130. Oise — Orne.
131. Pas-de-Calais.
132. Puy-de-Dôme.
133A-B. Pyrénées (Basses-).
134. Pyrénées (Hautes-) — Pyrénées-Orientales.
135. Rhin (Bas-).
136. Rhin (Haut-).
137. Rhône.
138. Sambre-et-Meuse — Sarthe.

AFii 139-140. Seine.
141. Seine-Inférieure — Seine-et-Marne.
142. Seine-et-Oise.
143A-B. Sèvres (Deux-) — Tarn.
144. Var.
145. Vaucluse.
146. Vendée — Yonne.

AFii 147-197. — Missions classées par grandes circonscriptions ou « bureaux » :

1793-an IV.

147-166. Bureau du Nord.
167-181. — de l'Ouest.
182-197. — du Midi.

AFii 232-277. — Missions classées par armées :

232-241. Armées du Nord.
242. — des Ardennes.
243. Armée de Sambre-et-Meuse.
244. Armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle.
245-246. Armée de Rhin-et-Moselle.
247-249. — du Rhin.
250-251. — des Alpes.
252. — des Alpes et d'Italie.
253. — du Midi — Armée d'Italie.
254. — d'Italie.
255-260. — des Pyrénées-Orientales.
261-263. — des Pyrénées-Occidentales.
264. — des Pyrénées.
265-277. — de l'Ouest.

Voici la note concernant les Missions, mise dans l'inventaire de la série AFii rédigé par M. Rocquain et qu'il est utile de reproduire ici :

« *Observations générales* : les cinquante-et-un cartons ci-dessus désignés (AFII 147-197) contiennent les arrêtés et la correspondance générale des représentants du peuple envoyés en mission dans les départements depuis le mois de mars 1793 jusqu'à brumaire an IV. C'est donc ici la même matière que celle des soixante-quatre cartons AFII 83 à 146, présentée dans un classement différent.

Il y a ainsi dans le fonds AFII *trois* séries de documents relatifs aux représentants en mission :

1° AFII 83 à 146 : missions classées par ordre alphabétique de noms de *départements* ;

2° AFII 147 à 197 : missions classées par *bureaux*, chaque bureau répondant à une certaine circonscription de la République (Nord-Midi-Ouest).

3° AFII 232-277 : missions classées par dénomination des *armées* près desquelles étaient envoyés les représentants.

Pour connaître tous les actes d'un représentant en mission il faut consulter ces trois séries. Les recherches sont faciles dans la 1re et la 3e séries ; il suffit de connaître les *départements* où le représentant dont il s'agit a été envoyé en mission et les *armées* près desquelles il a été délégué. Quant à la 2e série (division par bureaux) il faut, avant de commencer les recherches, savoir dans quelle circonscription de la République (Ouest, Nord ou Midi) ce représentant a exercé ses pouvoirs. D'ailleurs comme les documents de cette série sont classés dans un ordre rigoureusement chronologique (an, mois et jour) les recherches y seront d'autant plus promptes qu'on sera d'abord fixé sur la date. Les missions n'étant nulle part classées par ordre de *noms* de représentants, le *nom seul* du représentant dont on voudrait recueillir les actes serait insuffisant pour les recherches.

2e Série : Missions classées par bureaux.

... La division par bureaux n'est pas très précise ; aucun des cartons AFii 147 à 197 ne contient une liste des départements dont la réunion réponde respectivement à l'un des trois bureaux du Nord, de l'Ouest ou du Midi. L'examen des documents montre même que chaque bureau n'est pas très distinct des deux autres en ce sens que l'on rencontre parfois dans les trois bureaux des dossiers relatifs au même département et aux mêmes armées... Voici la liste, à peu près exacte, des départements et des armées répondant à chaque bureau :

1° *Bureau de l'Ouest* : Comprend le territoire de la République borné d'une part inclusivement par les départements de la Gironde, Lot-et-Garonne, Lot, Cantal, Puy-de-Dôme, Loire, Allier, Nièvre, Loiret, Eure-et-Loir, Eure, Calvados, d'autre part par l'Océan, et par les départements de la Manche, Ille-et-Vilaine, Côtes du Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, Charente-Inférieure.

Les armées dépendant du bureau de l'Ouest paraissent être : les armées dites de l'Ouest, des côtes de Cherbourg, des côtes de Brest, des côtes de La Rochelle.

2° *Bureau du Midi* : Comprend, outre l'île de Corse, le territoire borné d'une part et inclusivement par les départements des Landes, Gers, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Lozère, Haute-Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Doubs, Jura, Ain, Mont-Blanc, Hautes et Basses Alpes, d'autre part par la Méditerranée et les Pyrénées ou par les départements des Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées Orientales, Ariège, Hautes et Basses-Pyrénées.

Les armées dépendant du Bureau du Midi paraissent

être : les armées dites d'Italie, des Alpes, des Pyrénées Orientales, des Pyrénées Occidentales.

3° *Bureau du Nord* : Comprend tout le territoire de la République situé en dehors des circonscriptions tracées ci-dessus pour les bureaux de l'Ouest et du Midi.

Les armées dépendant du Bureau du Nord sont : les armées dites du Rhin, de la Moselle, des Ardennes, du Nord » [1].

AFii 375-390. — PERSONNEL DES ARMÉES : 1793-an IV.
Bataillons des villes et des départements.

375. Ain — Alpes-Maritimes.
376. Ardèche — Bouches-du-Rhône.
377A-B. Calvados — Côte-d'Or.
378. Côtes-du-Nord — Finistère.
379. Gard — Ille-et-Vilaine.
380. Indre-et-Loire — Loire-Inférieure.
381A-B. Loiret — Lot-et-Garonne.
382. Manche — Meuse.
383. Mont-Blanc — Nord.
384. Pas-de-Calais — Oise.
385. Bas-Rhin — Sarthe.
386. Seine.
387. Seine.
388. Seine-et-Marne — Var.
389. Vaucluse.
390. Vendée — Yonne.

1. Il y a des inexactitudes dans le classement des papiers du Bureau du Nord. — Voir, dans l'introduction du *Recueil des Actes du Comité de Salut public* de M. AULARD, des renseignements sur cette série, avec la reproduction de cette note et, d'une manière générale, de précieuses indications sur les papiers relatifs aux représentants en mission.

AFiii

Directoire exécutif.

AFiii 211-267.

« Les 57 cartons cotés ainsi sont classés par ordre de départements. Pour indiquer l'objet des documents qu'ils renferment on n'a pas trouvé de meilleur titre que celui d'*Affaires départementales*. Pour chaque département les documents sont répartis par dossiers se rapportant aux matières suivantes : tribunaux de commerce, signatures des autorités, vérification des caisses publiques, hospices, papier-monnaie, contributions, adresses au Directoire, élections, le tout se référant aux années 5, 6 et 7. » [1]

AFiii 211. Ain — Aisne.
212. Allier — Alpes (Hautes-).
213. Alpes-Maritimes — Ardèche.
214. Ardennes — Ariège.
215. Ariège — Aube.
216. Aude — Aveyron.
217. Bouches-du-Rhône.
218. Calvados — Cantal.
219. Charente — Cher.
220. Corrèze — Côte-d'Or.
221. Côtes-du-Nord — Creuse.
222-223. Dordogne.
224. Doubs.
225. Drôme — Dyle.
226. Escaut — Eure-et-Loir.

1. Note de l'inventaire manuscrit.

AFIII 227. Finistère — Forêts.
228-229. Gard.
230. Garonne (Haute-).
231. Gers.
232. Gironde — Golo.
233-235. Hérault.
236. Ille-et-Vilaine — Indre.
237. Indre-et-Loire — Isère.
238. Jemmapes — Jura.
239. Landes.
240. Léman — Loire.
241. Loir-et-Cher — Loire-Inférieure.
242. Loiret — Lot.
243. Lot-et-Garonne — Lozère.
244. Lys — Maine-et-Loire.
245. Manche.
246. Marne — Haute-Marne.
247. Mayenne.
248. Meurthe — Meuse-Inférieure.
249. Mont-Blanc — Morbihan.
250. Moselle — Deux-Nèthes.
251. Nièvre — Nord.
252. Nord — Orne.
253. Ourte.
254. Pas-de-Calais — Puy-de-Dôme.
255. Pyrénées (Basses, Hautes, Orientales).
256. Rhin (Bas, Haut).
257. Rhin-et-Moselle — Sambre-et-Meuse.
258. Saône-et-Loire.
259. Saône (Haute-) — Sarthe.
260-261. Seine.
262. Seine-et-Oise — Seine-Inférieure.
263. Seine-et-Marne — Deux-Sèvres.
264. Somme — Tarn.
265. Var — Vaucluse.
266. Vendée — Vienne.
267. Vienne (Haute-) — Yonne.

AFiii 297-304. — Série départementale du PERSONNEL : « Pétitions, adresses, réclamations avec pièces jointes, envoyées au Directoire, en vue de places à obtenir, de destitutions à faire, et accompagnées fréquemment de notes ou de mémoires sur la situation morale et politique des départements » (Il s'agit du personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice). An IV à l'an VIII.[1]

297. Calvados — Liamone (les départements de l'Ain à Bouches-du-Rhône manquent).
298. Loire — Lot-et-Garonne.
299. Lozère — Nièvre.
300. Nord — Pyrénées-Orientales.
301. Rhin (Bas-) — Sarthe.
302. Seine — Seine-Inférieure.
303. Seine-et-Marne — Var.
304. Vaucluse — Yonne.

AFiv.

Consulat et Empire.

AFiv 1010-1025. — MISSIONS DES CONSEILLERS D'ÉTAT DANS LES DIVISIONS MILITAIRES : ans IX-X.

1010-1014. 1e division.
1015. —
1016. 7e et 12e —
1017. 13e —
1018. 14e —

1. Note de l'inventaire manuscrit.

AFIV 1019-1021. 16e division
1022. 18e et 19e —
1023. 24e, 26e —
1025. 22e, 25e, 27e —

AFIV 1307-1308. — PIÈCES MINISTÉRIELLES : AFFAIRES DÉPARTEMENTALES : an VIII-1815.

1307. Bouches-du-Rhône — Loire-Inférieure.
1308. Lot — Vendée.

AFIV 1414-1419. — CULTES : SUCCURSALES DES DIOCÈSES : an VIII-1814.

1414. Agen — Avignon.
1415. Bayeux — Cahors.
1416. Cambrai — Saint-Flour.
1417. Gand — Metz.
1418. Montpellier — Séez.
1419. Soissons — Versailles.

AFIV 1420-1421. — LISTES D'ÉLIGIBLES PAR DÉPARTEMENT : ans IX-X.

AFIV 1422-1423. — LISTE DES SIX CENTS PLUS IMPOSÉS PAR DÉPARTEMENT : ans XI-XII.

AFIV 1425-1442. — LISTES DES CANDIDATS AU SÉNAT, DES TRENTE PLUS IMPOSÉS PAR DÉPARTEMENT, DES CANDIDATS AUX CONSEILS MUNICIPAUX, etc. : an VIII-1813.

AFiv* 231-240. — FINANCES : CONTRIBUTIONS DIRECTES ; TABLEAU DES DÉPARTEMENTS : an XI-1812 (ordre chronologique).

AFiv* 241-249. — FINANCES : CONTRIBUTIONS ET REVENUS : TABLEAU GÉNÉRAL PAR DÉPARTEMENTS : an X-1810 (ordre chronologique).

NOTE COMPLÉMENTAIRE : **Départements étrangers.**

DÉPARTEMENTS	CONST. DE 1793	CONST. DE L'AN III	CONST. DE L'AN VIII	CONSULAT A VIE	HÉRÉDITÉ IMPÉRIALE
Doire	»	»	»	587	»
Dyle	»	»	147-149 *ter*	503-504 *bis*	705-707
Escaut	»	»	150-155	505-507 *ter*	709-712
Forêts	»	»	167-169 *bis*	513-513 *bis*	720A-720D
Golo	»	»	188	521-521 *bis*	727A 727C
Ile d'Elbe et Caprara	»	»	»	»	708
Jemmapes	14	»	207-209 *bis*	529-529 *ter*	737-738B
Léman	»	»	215-216 *bis*	533	742A-742C
Liamone	»	»	217-217 *bis*	534-535	743A-743C
Lys	»	»	238-240 *bis*	545-545 *ter*	755A-755D
Marengo	»	»	»	»	760A-760C
Meuse-Inférieure	»	»	276-277 *bis*	569-570	768A-768C
Mont-Blanc	20	55	278-278 *bis*	571-571 *bis*	769A-769D
Mont-Terrible	20	55	279-279 *bis*	»	»
Mont-Tonnerre	»	»	280	572-572 *bis*	770A-770D
Nèthes (Deux-)	»	»	289-290	575	777A-777C
Ourte	»	»	320-324	582-583 *ter*	784A-785B
Rhin-et-Moselle	»	»	362	601-602 *bis*	805A-805C
Rœr	»	»	367	606-608	807A-810B
Sambre-et-Meuse	»	»	368-372	609-609 *bis*	811A-811D
Sarre	»	»	385-387	613-613 *ter*	814A-814D
Sésia	»	»	»	»	833A-833C
Stura	»	»	»	587	838A-838D
Tanaro	»	»	»	587	839A-839C

Tableau récapitulatif [1].

I. Période préparatoire : 1787-1789.

Séries C
— H
— AD I
Séries D IV
— D VI
— D XIV.

II. Convocation des États généraux : 1789.

Séries B[a]
— B III
— C

III. Formation des départements ; leur histoire topographique : 1790-1856.

Séries C
— D III
— D IV
— D IV *bis*
— D XVII
— D XIX
Séries F[2] I
— F[2] II
— F[19]
— NN
— AF III

IV. Élections diverses et votes populaires : 1790-1856.

Séries B I
— B II
— C
Séries CC
— F[1c] III

1. Ce tableau indique les séries à consulter pour des études particulières ; elles sont classées suivant les rubriques indiquées au présent recueil, p. 27 et suivantes. Pour le détail de ces séries se reporter aux tableaux ci-dessus.

V. Histoire politique et administrative : 1790-1856.

Séries C	Séries $F^{2}{}_{II}$
— CC	— $F^{3}{}_{I}$
— Div	— $F^{3}{}_{II}$
— Dxxix	— F^{4}
— Dxxix *bis*	— $F^{5}{}_{II}$
— Dxxxiv	— $F^{6}{}_{II}$
— Dxl	— F^{7}
— F^{1a}	— F^{13}
— $F^{1b}{}_{I}$	— F^{14}
— $F^{1b}{}_{II}$	— F^{15}
— $F^{1c}{}_{I}$	— F^{16}
— $F^{1c}{}_{III}$	— F^{20}
— $F^{1c}{}_{V}$	— BB
— $F^{1c}{}_{VII}$	— BB^{30}
— $F^{1d}{}_{III}$	— AD
— $F^{2}{}_{I}$	— AF

VI. Histoire économique : 1790-1856.

Séries Div *bis*	Séries F^{11}
— Dvi	— F^{12}
— $F^{2}{}_{I}$	— F^{13}
— F^{4}	— F^{14}
— F^{7}	— F^{15}
— F^{8}	— F^{16}
— F^{10}	

VII. Cultes : 1790-1856.

Séries Div *bis*	Séries F^{7}
— Dxix	— F^{19}
— Dxxxviii	— AF
— F^{4}	

VIII. Instruction publique : 1790-1856.

Séries	Dxxxviii	Séries	BB
—	F[17]	—	AF

IX. Histoire judiciaire : 1790-1856.

Séries	CC	Séries	F[21]
—	Diii	—	F[4]
—	Div	—	F[7]
—	Div *bis*	—	BB
—	Dxvii		

X. Histoire militaire : 1790-1856.

Séries	F[21]	Séries	BB[18]
—	F[7]	—	AFii
-	F[9]		

Tableau des 130 départements de l'Empire français au moment de sa plus grande extension.

DÉPARTEMENTS	DATE DES ACTES LÉGISLATIFS CRÉANT OU MODIFIANT LES DÉPARTEMENTS	OBSERVATIONS
Ain	Décret du 26 février 1790.	Principauté de Dombes réunie par décret du 27 septembre 1791.
Aisne	—	
Allier	—	
Alpes (Basses-)	—	
Alpes (Hautes-)	—	
Alpes-Maritimes	Décrets des 31 janvier et 14 février 1793. Sénatus-consulte du 16 vend. an XIV.	Détaché de la France en avril 1814.
Apennins	Décret du 17 prairial an XIII. Sénatus-consulte du 16 vend. an XIV. Décrets des 9 juin 1808 et 5 août 1811.	Détaché de la France en avril 1814.
Ardèche	Décret du 26 février 1790.	
Ardennes	—	
Ariège	—	
Arno	Sénatus-consulte du 24 mai 1808. Décrets des 9 mai et 5 août 1811.	Détaché de la France en avril 1814.
Aube	Décret du 26 février 1790.	

Aude	Décret du 26 février 1790.	
Aveyron	—	
Bouches-de-l'Elbe	Sénatus-consulte du 13 déc. 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Bouches-de-l'Escaut	Sénatus-consulte des 24 avril, 15 mai, 5 juin 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Bouches-de-la-Meuse	Décrets des 9 juillet et 13 septembre 1810; sénatus-consulte du 13 déc. 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Bouches-du-Rhin	Sénatus-consulte du 24 avril, des 14 et 15 mai 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Bouches-du-Rhône	Décret du 26 février 1790.	
Bouches-du-Weser	Sénatus-consulte du 13 déc. 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Bouches-de-l'Yssel	Décrets du 9 juillet et du 13 sep. 1810. Sénatus-consulte du 13 déc. 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Calvados	Décret du 26 février 1790.	
Cantal	—	
Charente	—	
Charente-Inférieure	—	
Cher	—	
Corrèze	—	
Corse	—	Du 11 août 1793 au 19 avril 1811, dépts du Golo et du Liamone.
Côte-d'Or	—	
Côtes-du-Nord	—	

DÉPARTEMENTS	DATE DES ACTES LÉGISLATIFS CRÉANT OU MODIFIANT LES DÉPARTEMENTS	OBSERVATIONS
Creuse	Décret du 26 février 1790.	
Doire	Sénatus-consulte du 24 fruct. an X.	Détaché de la France en avril 1814.
Dordogne	Décret du 26 février 1790.	
Doubs	—	
Drôme	—	
Dyle	Décret du 9 vendémiaire an IV.	Détaché de la France en avril 1814.
Ems-occidental	Décret du 9 juill. 1810. S.-c. du 13 déc. 1810.	—
Ems-oriental	— —	—
Ems-supérieur	Sénatus-consulte du 13 déc. 1810.	—
Escaut	Décret du 9 vendémiaire an IV. Sénatus-consulte du 21 janvier 1808.	—
Eure	Décret du 26 février 1790.	
Eure-et-Loir	—	
Finistère	—	
Forêts	Décret du 9 vendémiaire an IV.	Détaché de la France en avril 1814.
Frise	Décret du 9 juillet 1810 et sénatus-consulte du 13 déc. 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Gard	Décret du 26 février 1790.	
Garonne (Haute-)	—	

Gênes	Déc. du 17 prair. an XIII. S.-c. du 16 vend. an XIV.	Détaché de la France en avril 1814.
Gers	Décret du 26 février 1790.	
Gironde	—	
Hérault	—	
Ille-et-Vilaine	—	
Indre	—	
Indre-et-Loire	—	
Isère	—	
Jemmapes	Décrets du 2 mars 1793 et du 9 vend. an IV.	Détaché de la France en avril 1814.
Jura	Décret du 26 février 1790.	
Landes	—	
Léman	Traité du 7 floréal an VI ; décret du 8 fructidor an VI.	Détaché de la France en avril 1814.
Lippe	Sénatus-consulte des 13 déc. 1810, 26 déc. 1810, 27 et 28 avril 1811.	Détaché de la France en avril 1814.
Loir-et-Cher	Décret du 26 février 1790.	
Loire	Décret du 29 brumaire an II.	Faisait partie du dépt de Rhône-et-Loire formé en 1790 et divisé en l'an II.
Loire (Haute-)	Décret du 26 février 1790.	
Loire-Inférieure	—	

DÉPARTEMENTS	DATE DES ACTES LÉGISLATIFS CRÉANT OU MODIFIANT LES DÉPARTEMENTS	OBSERVATIONS
Loiret	Décret du 26 février 1790.	
Lot	—	
Lot-et-Garonne	—	
Lozère	—	
Lys	Décret du 9 vendémiaire an IV.	Détaché de la France en avril 1814.
Maine-et-Loire	Décret du 26 février 1790.	
Manche	—	
Marengo	S.-c. des 24 et 28 fructidor an X.	Détaché de la France en avril 1814.
Marne	Décret du 26 février 1790.	
Marne (Haute-)	—	
Mayenne	—	
Méditerranée	Traité du 21 prairial an X. Sénatus-consulte du 24 mai 1808.	Détaché de la France en avril 1814.
Meurthe	Décret du 26 février 1790.	
Meuse	—	
Meuse-Inférieure	Décret du 9 vendémiaire an IV.	Détaché de la France en avril 1814.
Mont-Blanc	Décret du 27 novembre 1792.	Détaché en avril 1814 et le 20 nov. 1815.
Montenotte	Déc. du 17 prair. an XIII ; S.-c. du 16 vend. an XIV.	Détaché de la France en avril 1814.

Mont-Tonnerre	Arrêté du Direct. du 14 brum. et arrêté de Rudler du 4 pluv. an VI ; déc. des 24 flor., 22 fruct. an VIII, 18 vent. an IX.	—
Morbihan	Décret du 26 février 1790.	
Moselle	—	
Nèthes (Deux-)	Décret du 9 vendémiaire an IV. Sén.-cons. du 26 avril 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Nièvre	Décret du 26 février 1790.	
Nord	—	
Oise	—	
Ombrone	Sénatus-consulte du 24 mai 1808.	Détaché de la France en avril 1814.
Orne	Décret du 26 février 1790.	
Ourte	Décret du 9 vendémiaire an IV.	Détaché de la France en avril 1814.
Pas-de-Calais	Décret du 26 février 1790.	
Pô	Sénatus-consulte du 24 fruct. an X.	Détaché de la France en avril 1814.
Puy-de-Dôme	Décret du 26 février 1790.	
Pyrénées (Basses-)	—	
Pyrénées (Hautes-)	—	
Pyrénées-Orientales	—	
Rhin (Bas-)	—	
Rhin (Haut-)	—	Augmenté le 11 vent. an VI de Mulhouse et le 17 vent. an VIII du dép. du Mont-Terrible.

DÉPARTEMENTS	DATE DES ACTES LÉGISLATIFS CRÉANT OU MODIFIANT LES DÉPARTEMENTS	OBSERVATIONS
Rhin-et-Moselle	Arrêté du Direct. du 14 brum. et arrêté de Rudler du 4 pluv. an VI ; déc. du 18 vent. an IX.	Détaché de la France en avril 1814.
Rhône	Décret du 29 brumaire an II.	Faisait partie du dépt de Rhône-et-Loire.
Rœr	Arrêté du Direct. du 14 brum. et arrêté de Rudler du 4 pluv. an VI ; déc. des 24 flor. 22 fruct. an VIII, 18 vent. an IX ; 27 oct. 1806, 25 janv. 1807 ; s.-c. du 21 janv. 1808.	Détaché de la France en avril 1814.
Rome	Sénatus-consulte du 17 février 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Sambre-et-Meuse	Décret du 9 vendémiaire an IV.	Détaché de la France en avril 1814.
Saône (Haute-)	Décret du 26 février 1790.	
Saône-et-Loire	—	
Sarre	Arrêté du Direct. du 14 brum. et arrêté de Rudler du 4 pluv. an VI ; déc. des 24 flor., 22 fruct. an VIII, 18 vent. an IX.	Détaché de la France en avril 1814.
Sarthe	Décret du 26 février 1790.	
Seine	Constitution de l'an III.	A l'origine : département de Paris.
Seine-Inférieure	Décret du 26 février 1790.	
Seine-et-Marne	—	

Seine-et-Oise	Décret du 26 février 1790.	
Sésia	Sénatus-consulte du 24 fruct. an X.	Détaché de la France en avril 1814.
Sèvres (Deux-)	Décret du 26 février 1790.	
Simplon	Décret du 18 oct. 1810. Sén.-cons. du 13 déc. 1810; décret du 26 déc. 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Somme	Décret du 26 février 1790.	
Stura	Sén.-cons. du 24 fruct. an X.	Détaché de la France en avril 1814.
Tarn	Décret du 26 février 1790.	
Tarn-et-Garonne	Sénatus-consulte des 4 et 21 nov. 1808.	Cantons de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, du Lot-et-Garonne.
Taro	Sénatus-consulte du 24 mai 1808.	Détaché de la France en avril 1814.
Trasimène	Sénatus-consulte du 17 février 1810.	—
Var	Décret du 26 février 1790.	
Vaucluse	Décrets du 14 et du 23 septembre 1791.	
Vendée	Décret du 26 février 1790.	
Vienne	—	
Vienne (Haute-)	—	
Vosges	—	
Yonne	—	
Yssel-supérieur	Décrets des 9 juillet et 13 sept. 1810. Sénatus-consulte du 13 déc. 1810.	Détaché de la France en avril 1814.
Zuyderzée	—	—

Départements supprimés, réunis à d'autres ou dont les noms ont été changés.

Bec-d'Ambès	Le département de la Gironde a porté ce nom du 12 Brumaire an II au 15 Gal an III.	
Golo	Décret du 11 Août 1793.	V. Corse. Le département du Golo et celui du Liamone ont été réunis en 1811 sous le nom de département de la Corse.
Ile d'Elbe	Sénatus-consulte du 8 Fructidor an X.	Réuni au département de la Méditerranée le 28 novembre 1810. Détaché de la France en Avril 1814.
Liamone	Décret du 11 Août 1793.	V. Golo.
Mont-Terrible	Décret du 23 Mars 1793.	Supprimé le 28 Pluviôse an VIII ; réuni au Haut-Rhin par l'arrêté consulaire du 17 Ventôse an VIII. Détaché de la France en Avril 1814, sauf le pays de Montbéliard réuni à la France le 20 thermidor an IV et resté à la France.
Paris	Décret du 26 Février 1790.	La Constitution de l'an III en fait le département de la Seine.
Rhône-et-Loire	—	V. Loire et Rhône.
Tanaro	Sénatus-consulte du 24 Fructidor an X.	Supprimé le 17 Prairial an XIII et réparti entre les départements de Marengo, Montenotte et Stura le 1er vendémiaire an XIV ; détaché de la France en Avril 1814.

Cette liste a été dressée d'après le « Tableau » — d'ailleurs quelquefois inexact, — fourni par une circulaire du Ministère de la guerre du 16 janvier 1854, destinée à permettre d'établir la nationalité des militaires.

TABLEAU DES RESSORTS JUDICIAIRES ET DES DÉPARTEMENTS QUI LES COMPOSENT [1] (1815-1856).

Paris :	Aube.
	Eure-et-Loir.
	Marne.
	Seine.
	Seine-et-Marne.
	Seine-et-Oise.
	Yonne.
Agen :	Gers.
	Lot.
	Lot-et-Garonne.
Aix :	Alpes (Basses-).
	Bouches-du-Rhône.
	Var.
Amiens :	Aisne.
	Oise.
	Somme.
Angers :	Maine-et-Loire.
	Mayenne.
	Sarthe.
Bastia :	Corse.
Besançon :	Doubs.
	Jura.
	Saône (Haute-).
Bordeaux :	Charente.
	Dordogne.
	Gironde.
Bourges :	Cher.
	Indre.
	Nièvre.
Caen :	Calvados.
	Manche.
	Orne.
Colmar :	Rhin (Bas-).
	Rhin (Haut-).
Dijon :	Côte-d'Or.
	Marne (Haute-).
	Saône-et-Loire.
Douai :	Nord.
	Pas-de-Calais.
Grenoble :	Alpes (Hautes-).
	Drôme.
	Isère.
Limoges :	Corrèze.
	Creuse.
	Vienne (Haute-).
Lyon :	Ain.
	Loire.
	Rhône.
Metz :	Ardennes.
	Moselle.
Montpellier :	Aude.
	Aveyron.
	Hérault.
	Pyrénées-Orientales
Nancy :	Meurthe.
	Meuse.
	Vosges.
Nîmes :	Ardèche.
	Gard.
	Lozère.
	Vaucluse.
Orléans :	Indre-et-Loire.
	Loir-et-Cher.
	Loiret.
Pau :	Landes.
	Pyrénées (Basses-).
	Pyrénées (Hautes-).
Poitiers :	Charente-Inférieure.

1. Pour l'utilisation de la série BB[30].

Poitiers :	Sèvres (Deux-).	*Riom :*	Cantal.
	Vendée.		Loire (Haute-).
	Vienne.		Puy-de-Dôme.
Rennes :	Côtes-du-Nord.	*Rouen :*	Eure.
	Finistère.		Seine-Inférieure.
	Ille-et-Vilaine.	*Toulouse :*	Ariège.
	Loire-Inférieure.		Garonne (Haute-).
	Morbihan.		Tarn.
Riom :	Allier.		Tarn-et-Garonne.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Abonnement fonds d'..... 80
Administration générale, série F. 77 et s.
Administration départementale, projet de 1851 79
Adresses au Roi, 1817-1830 99
Agriculture..... 210
Aliénation de domaines nationaux 241 s.
Alliées (troupes), 1814 79
Arbres (plantation d') sur les routes 157
Archives nationales (création des). 11
Armes (ports d')..... 195
Armées personnel des, 1793 an IV. 260
Armoiries des villes..... 161
Arrêtés des municipalités ... 77 s.
Arrêtés des préfets..... 77 s.
Arrondiss., délimitation..... 151
Arrondissements de police.. 195 s.
Assemblées provinciales..... 28
Assignats..... 70 s., 162

Bâtiments civils..... 220 s.
— départementaux. 219 s.
Bibliothèque administrative (AD). 251 s.
— de la Salle de travail. 24 s.
Biens nationaux..... 72
« Bonnes villes »..... 81
Budgets départementaux..... 165
Bulletin de la Convention..... 76
Bulletin de recherches aux Archives. 12 s.

Caisse d'amortissement..... 16
Canaux..... 227
Cantons, formation, etc. 65, 151 s.
Carrières..... 160
Cartes..... 240
Censure..... 235
Charité (travaux de)..... 160
Chemins vicinaux..... 157 s.
Cimetières..... 208
Circulaires des adm. dép.... 77 s.
— des préfets..... 76 s.
— des évêques..... 205
Citoyens actifs..... 67
Colons réfugiés..... 172
Comités des assemblées..... 58 s.
Commerce..... 170 s., 214 s.
Commissaires de police ... 67, 167
Commissaires du pouvoir exécutif. 81
Commissions militaires..... 245
— mixtes ..... 249 s.
Communes, délimitation, etc..... 151 s., 161
Communication des documents, 12, 18
Compagnonnage..... 206
Comptes décadaires..... 184 s.
Conflits administratifs..... 148
Conscription..... 169 s., 210
Conseils généraux ..... 137 s.
Conseillers d'arrondissement .. 81
— généraux..... 81
Constitution (Comité de). 35, 62 s.
Contrebande..... 195
Contributions... 161, 162, 261, 264
— patriotiques.. 70, 74
Convocation des États généraux 51 s.

Cour (Haute- de justice de Vendôme) 245
Cours d'assises..... 246
Cours d'eau ..... 154 s.
Cours prévôtales..... 246
Cultes. 45 s., 164, 172, 206, 236 s., 264

Décès des militaires étrangers en France (1814) 79
Déchéance de Napoléon 57
Demandes par lettres..... 15
Départements, formation etc. 30 s., 62 s., 68, 150 s., 252 s.
Départements étrangers..... 148
Départements réunis, division. 67
Dépôts de mendicité 222
Dettes (liquidation des) 162
Districts, formation, etc. 62 s., 151
Division (Comité de) ..... 65 s.
Domaines nationaux aliénés, 241 s.
Dons patriotiques 36, 74
Droits féodaux..... 63 s., 71 s.
— réunis 79

Eaux minérales ..... 209 s.
Ecclésiastique (Comité)..... 72 s.
Ecclésiastiques assermentés, etc. 72
Économique (histoire)..... 43 s.
Électeurs des départements 67
Élections. 32 s., 40 s., 50 s., 100 s., 248 s., 261 s., 264
Émigration..... 38, 168, 179 s.
Emprunt forcé 162
Emprunts municipaux..... 70 s.
Épidémie de 1813..... 207
Esprit public et élections. 40, 99 s.
Établissements dangereux.... 208
État civil..... 149 s.
États généraux 29
Étoffes de laine 216

Fabriques (dépenses des 164
Féodaux (droits) 28
Finances (Comité des)..... 69 s.
Foires et marchés..... 214 s.
Frais de justice et d'adminis. des départements 67

Garde nationale. 62, 165, 170, 210.
Gardes d'honneur 210
Gendarmerie (rapports de).. 175 s.

Honneurs et préséances..... 80
Hospices et secours..... 164, 232, 261 s.
Hygiène publique..... 207 s.

Impôts ..... 69 s.
Imprimerie 235
Industrie ..... 214 s.
Ingénieurs des P. et Ch. (dossiers). 231 s.
Inhumations 208
Instruction publique..... 46, 235
Intendance de la liste civile.. 241
Inventaires de la Salle de travail.. 20 s.

Jeux..... 178
Judicature (Comité de)..... 72
Judiciaire (Histoire) 47, 148
Juges de paix..... 66
Justice (versements de la).. 42 s., 246 s.

Légion d'honneur 147
Législation (Comité de)..... 59 s.
Législation civile et crimin.. 63 s.
Librairie..... 235
Logements militaires..... 159 s.
Lois et décrets..... 50

Magistrats dossiers des 246
Maires et adjoints..... 81
Maison de l'Empereur..... 240 s.
Maison du Roi..... 240 s.
Maltais..... 172
Marchés et foires ..... 214 s.
Maximum..... 217 s.
Médecins..... 210
Mendicité..... 164 s., 232 s.
Mercuriales..... ..... 170 s.
Militaire (Histoire)..... 47 s., 148
Mines..... ... 160, 228 s.

Ministère de la Maison de l'Empereur..... 241
Missions des Conseillers d'État, ans IX-X..... 263
Missions dans les divisions militaires..... 183
Missions des représentants du peuple. 37 s., 58 s., 255 s., 257 s.
Missions religieuses (1814-1830) 206
Mobiliers des bâtiments départem. 159
Moulins..... 154 s.

Navigation..... 163, 225 s.
Noms des communes..... 68
Notables éligibles..... 57
Notaires..... 68
Numéraire..... 70 s.

Officiers de santé..... 210
Ouvriers (police des 206

Pairs (Chambre et Cour des). 57 s.
Papier-monnaie..... 163, 261 s.
Paroisses circonscription)..... 69
Parquet du trib. révol..... 245
Passeports..... 167 s., 206
Perception titres de 165
Personnel administratif. 41 s., 80 s.
Pétitions (Comité des)... 36, 75 s.
Plans..... 240
Plébiscite de 1852..... 99
Police générale..... 38 s.
— militaire..... 210
— rurale..... 160
— sanitaire .. .. 207 s.
Ponts et chaussées 154, 156 s., 222 s.
Population (états de)..... 67
Ports..... 154 s., 171, 195
Ports d'armes..... 167
Précédents administratifs 148
Préfets, sous-préfets, etc..... 81
Prisons..... 163, 222, 232 s.
Prisons d'État..... 167 s.
Prisonniers de guerre espagnols 168
Procès-verbaux des assemblées 34 s., 54 s.

Rapports (Comité des)... 35, 73 s.
Recherches (Conseils pratiques pour les ..... 13 s.
Recherches Comité des).... 35, 74
Récompenses honorifiques.... 147
Religieuses (affaires)... 72, 73, 195
Renseignements (Bureau des).. 12
Rentes viagères..... 166
Réquisitions..... 165
Résidences..... 206
Routes et ponts. 157 s., 163, 224 s.

Salle de travail..... 19 s.
Secours..... 232
Sénat conservateur.... 57, 58, 264
Séquestre..... 244 s.
Statistique..... 239
Statistique personnelle et morale. 172 s.
Subsistances.... 73 s., 170 s., 206, 211 s., 255 s.
Sûreté générale Comité de . 179 s.

Tanneries (an II)..... 216
Théâtres..... 160, 235
Titres domaniaux..... 241 s.
Topographique histoire - des départements..... 30 s.
Travaux publics..... 219 s.
Tribunaux révolutionnaires . . 245
Tribunaux, emplacement, etc.. 58 65 s., 151 s., 246
Tribunaux de Commerce. 66, 261 s.

Usines .. . . 154 s., 160

Vaccine. 209
Voirie urbaine..... 150
Votes populaires (Constitutions, etc. . .. . 32 s., 52 s.

ERRATUM

Page 44 note 4 : *lire :* détaillées.
— 59 ligne 10 : *lire :* ce service.
— 74 titre courant : *lire :* Comité des recherches.
— 76 titre courant : *lire :* Comité.
— 175 *lire :* F^{7} 3690 $^{1-3}$ Somme.
— 180 *lire :* 4986^{2}.
— 190 colonne de gauche : *lire :* an IV.
— 230 colonne de droite : *lire* : 1347.

RECUEILS A CONSULTER

pour l'utilisation des documents des Archives nationales.

A. — Histoire et Législation des Archives nationales :

A. Giry, article *Archives* dans la *Grande Encyclopédie*, t. III, p. 747 et suiv.

E. Lelong, article *Archives* dans le *Répertoire général alphabétique du droit français*, t. V, Paris, 1899, in-4°.

H. Bordier, *Les Archives de la France*. Paris, 1855, in-8°.

B. — Inventaires des Archives ; notions générales :

[G. Servois], *Rapport au Ministre sur l'administration des Archives nationales... suivi de l'état des inventaires des Archives nationales...* Paris, Imprimerie nationale, 1902, 1 vol. in-4°.

Ch. V. Langlois et H. Stein, *Les Archives de l'Histoire de France*. Paris, 1891-1893, 1 vol. in-8°.

État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales. Paris, 1891, 1 vol. in-4°.

C. — Inventaires spéciaux :

G. Bourgin, *Fonti per la storia dei dipartimenti romani negli Archivi nazionali di Parigi*. Roma, 1906, in-8°.

P. Caron, *Les sources manuscrites parisiennes de l'histoire de la Révolution de 1848 et de la deuxième République*.
Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. VI, p. 85-119.

A. Demangeon, *Les sources de la géographie de la France aux Archives nationales*. Paris, 1905, in-8°.
Précieuses indications sur les sous-séries de F et la série N.

R. Knipping, *Niederrheinische Archivalien in der Nationalbibliotek und dem Nationalarchiv zu Paris*.

Mitteilungen der k. preuss. Archivverwaltung, Heft 8°, Leipzig, 1904).

L. Lazard, *Répertoire alphabétique du fonds des domaines* [aux Archives de la Seine]. Paris, 1904, 8°.
Contient un inventaire détaillé des cartons de Q^2 relatifs à Paris : p. v à xvi de l'Introduction.

L. Lecestre, *Catalogue des procès-verbaux des Conseils généraux de 1790 à l'an II conservés aux Archives nationales...* Paris, 1891, in-8°.

Ch. Schmidt, *Une source de l'histoire contemporaine : le fonds de la Police générale aux Archives nationales.*
Revue d'histoire mod. et contemporaine, t. IV, p. 313-327).

A. Tuetey, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française.* Paris, 1890 et années suiv., 8°.
Actuellement sept volumes parus.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Lettre-préface de M. Aulard 5
Avant-propos 7
Ie Partie : Les demandes de recherches; la Salle de travail.. 11
IIe Partie : Indications sommaires sur les principales séries à consulter 26

I La période préparatoire (1787-1789)..... 26
II Convocation des États Généraux (1789)..... 29
III Formation des départements; leur histoire topographique..... 30
IV Élections diverses et votes populaires..... 32
V Histoire politique et administrative..... 34
VI Histoire économique..... 43
VII Cultes..... 45
VIII Instruction publique..... 46
IX Histoire judiciaire..... 47
X Histoire militaire..... 47

IIIe Partie : Liste par ordre alphabétique des séries des Archives où se trouvent les documents relatifs à l'histoire contemporaine, avec l'indication des classements départementaux actuellement inventoriés et communicables..... 49

Série A Lois et décrets 50
Série B Élections et votes 50
Série C Procès-verbaux des assemblées nationales et pièces annexes..... 54
Série CC Sénat conservateur; Chambre et Cour des pairs..... 57
Série D Missions des représentants du peuple et Comités des Assemblées..... 58
Série F Administration générale de la France. 77
Série N Plans et cartes..... 240

Séries O^2-O^5 Maison de l'Empereur, Maison du Roi, Intendance de la Liste civile, Ministère de la Maison de l'Empereur 240
Série Q Titres domaniaux 241
Série T Séquestre 244
Série W Tribunaux révolutionnaires 245
Série BB Papiers du Ministère de la justice 246
Série AD Bibliothèque administrative (Collection Rondonneau) 251
Série AF Secrétairerie d'État impériale 254
Série B Votes populaires; notes complémentaires : départements étrangers ... 266
Tableau récapitulatif 267
Tableau des 130 départements de l'Empire français 270
Tableau des Ressorts des cours judiciaires et départements qui les composent 279
Index alphabétique 281
Erratum 284
Recueils à consulter 285

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

Author Schmidt, Charles
Title Les sources de l'histoire de France...

85670
HF Bb.
S3497s